

Spiri tus

FRANZ TIMMERMANS
WINFRIED MOSER
ANDRÉ LESOUËF
RAYMOND ROSSIGNOL
KEVIN DOHENY
PEDRO ARRUIPE
J. MARIA ASURMENDI
JEAN DICH
R. PIERRE PARINGAUX
BRUNO CHENU

RÉFUGIÉS, LE PRIX DE LEUR DIGNITÉ
TRAGÉDIE AU MOZAMBIQUE
CAMBODGIENS EN CAMPS ET EN DIASPORA
DANS LA COMMUNAUTÉ DES CROYANTS
PASTORALE DE RÉFUGIÉS
EN AFRIQUE: APPEL ET DÉFI
RÉFUGIÉS, BIBLE ET CHRÉTIENS
LA VOCATION DU RÉFUGIÉ VIETNAMIEN
DROITS DES RÉFUGIÉS - FAITS/CHIFFRES
CRISPATION DE L'OCCIDENT
&
QUAND DIEU PREND DES COULEURS

réfugié, ton frère

1. dossier

Franz Timmermans	Réfugiés, le prix de leur dignité / 3
Winfried Moser	Tragédie d'un peuple au Mozambique / 18
André Lesouëf	Cambodgiens en camps et en diaspora / 23
Raymond Rossignol	Bienvenue dans la communauté des croyants / 37
Kevin Doheny	Pastorale de réfugiés / 46
Pedro Arrupe	Réfugiés en Afrique: appel et défi / 53
Jésus Maria Asurmendi	Réfugiés, la Bible et les chrétiens / 59
Jean Dich	La vocation d'un réfugié vietnamien / 68
	Droit des réfugiés / 76
	Réfugiés dans le monde: faits et chiffres / 78
Roland-Pierre Paringaux	Crispation de l'Occident / 81

2. chronique

Bruno Chenu	Quand Dieu prend des couleurs / 83
-------------	------------------------------------

3. communications

Jacques Gadille	Session 1987 du Credic / 101
lectures	Notes bibliographiques / 104
livres	Reçus à la rédaction / 111
	Informations / 112

Ils sont quinze millions environ, les réfugiés, victimes de guerres, de conflits internes aux pays, d'idéologies, de l'intervention de puissances étrangères. Parmi eux, 50 % d'enfants qui sont les plus vulnérables. Notre siècle, dit-on, est le siècle des réfugiés. L'ampleur de ce phénomène et les souffrances qu'il entraîne font dire à Jean-Paul II: «De toutes les tragédies humaines de notre époque, la plus grande est peut-être celle des réfugiés». F. Timmermans nous introduit aux multiples problèmes de ce drame.

Les flots de réfugiés, qui se renouvellent sans cesse, sont partis et partent encore, en très grande majorité, des pays du tiers monde, surtout: de l'Afghanistan; du Vietnam, du Laos et du Cambodge; de Sri Lanka, les Tamouls; des pays de l'Afrique australe et de la «Corne de l'Afrique»; de l'Amérique centrale, en particulier du Salvador et du Guatemala. La tragédie des peuples de ces «points chauds» est évoquée par Winfried Moser avec le Mozambique et par André Lesouëf avec les réfugiés cambodgiens. «Réfugiés dans le monde» donne faits et chiffres.

Ce sont les pays en voie de développement qui accueillent la grande majorité des réfugiés. Par exemple, le Pakistan héberge 2,9 millions d'Afghans; en Somalie, un des pays les plus pauvres du monde, les réfugiés constituent 20 % de la population. «Nous sommes pauvres, mais prêts à partager le peu que nous avons» (Keneth Kaunda, Zambie). L'Europe, quant à elle, abrite 709.000 réfugiés et assure une aide de première importance aux réfugiés dans le tiers monde. Mais pourquoi, depuis quelques années, les mesures restrictives concernant l'accueil et l'octroi du droit d'asile? R.P. Paringaux aborde le problème.

Accueil ou refus, droits et obligations, présence et insertion dans le pays étranger, rapatriement volontaire... autant de problèmes qu'affronte le réfugié. Spiritus se limite plutôt à la pastorale des réfugiés: accueil dans la communauté chrétienne (R. Rossignol), pastorale auprès des réfugiés (Doheny, A. Lesouëf) et le défi à l'Eglise (P. Arrupe). Le témoignage de Jean Dich, réfugié vietnamien, concrétise les problèmes et présente des points de vue inattendus.

Et moi, chrétien, missionnaire, qui n'ai peut-être pas de contact direct avec les réfugiés, suis-je concerné par ces pauvres? Si Dieu, dès l'Ancien Testament (voir J. Asurmendi), prête attention au réfugié et manifeste le choix préférentiel pour les pauvres, si Jésus Christ, allant plus loin encore, a voulu s'identifier aux affamés, aux persécutés... (Mt 25, 31-46), alors tu es appelé à vivre la même solidarité, et la solidarité rend inventif pour partager la souffrance du réfugié, ton frère.

Spiritus

RÉFUGIÉS, LE PRIX DE LEUR DIGNITÉ

par Franz Timmermans

D'abord missionnaire en République Centrafricaine, puis Supérieur Général des Spiritains de 1974 à 1986, le Père Franz Timmermans, hollandais, a été envoyé, à la fin de son mandat et selon son plus vif désir, au Zimbabwe pour s'occuper des réfugiés. Il est coordinateur de la pastorale auprès des réfugiés de l'Afrique australe; son ministère s'étend sur neuf pays et s'exerce auprès de 600.000 réfugiés. Le présent article nous introduit à l'ensemble des questions concernant les plus pauvres parmi les pauvres.

«la plus grande tragédie»

«Etre un réfugié est terrible... avoir tout perdu, ne plus avoir de chez soi, porter ce poids de souvenirs, de cauchemar. Mais plus terrible encore est l'horizon bouché: lorsque l'espoir de trouver un peu de paix s'avère futile, et lorsque le rêve d'un peu de liberté, de dignité retrouvée ne se réalise pas... Ils se ressemblent tous: leur expression, leurs habits déchirés, leur impuissance à se livrer et à montrer le fond d'eux-mêmes. Pas de métier, pas de travail, aucun défi à leur créativité... Leur identité: "réfugié". Pourquoi? Parce qu'on a réussi à dresser frère contre frère, parce que le marché d'armes est florissant, l'offre et la demande étant apparemment sans limites, et parce que la loi du plus fort l'emporte sur tout le reste.» Ainsi raconte le P. Joseph Martens, ancien missionnaire au Mozambique, sa rencontre avec des réfugiés mozambicains arrivés récemment dans un camp de l'O.N.U. en Zambie, près de la frontière. Sa description traduit assez bien la situation des réfugiés dans la plupart des pays du monde et la véritable cause de leur sort.

Le Conseil Œcuménique des Eglises, dans un rapport de 1981, parle d'«une crise mondiale dont les proportions sont sans précédent dans l'histoire. C'est un cauchemar collectif pour des millions d'hommes, de femmes et d'enfants

forcés à fuir pour sauver leur vie» (The Churches and the World Refugee Crisis, Genève, 1981).

Et le pape Jean-Paul II disait dans cette même année aux Philippines : *« De toutes les tragédies de nos jours la plus grande est peut-être celle des réfugiés »* (Discours au camp de réfugiés de Morong 1981). Aujourd'hui, six années plus tard, ces paroles n'ont rien perdu de leur actualité.

des proportions de plus en plus vastes

Depuis les temps les plus reculés, des personnes ou des groupes ont dû prendre le chemin de l'exil. Au vingtième siècle, ce phénomène s'amplifie. Surtout à partir des années 1947-1948, une vague de réfugiés va succéder à l'autre. La création de l'Etat d'Israël va donner naissance au phénomène des réfugiés palestiniens. Ce n'est que la première des crises. Aucun continent n'y échappera. C'est un enchaînement monotone dans son horreur.

Ecoutons un extrait de l'allocution de Paul Hartling, Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés, en 1981, quand il reçut le Prix Nobel de la Paix : *« Tandis que le chapitre des 25.000 réfugiés chiliens trouvait une heureuse conclusion, un drame nouveau éclatait en Asie du Sud-Est. Une fois de plus la communauté internationale se montrait à la hauteur de sa tâche : 700.000 réfugiés indochinois, parmi lesquels 400.000 "boat-people" qui ont bouleversé l'opinion mondiale, trouvaient un lieu d'asile permanent en cinq ans. Beaucoup d'entre eux ont retrouvé leurs proches parents, après une séparation douloureuse. Le processus de réintégration continue, à l'intérieur comme en dehors de l'Asie, avec les inévitables difficultés inhérentes à une telle entreprise, mais non pas sans succès... »*

J'ai vu un nombre impressionnant de réfugiés au Pakistan. Ils ont planté leurs tentes dans des déserts inhospitaliers, au pied de montagnes sauvages et grandioses. Ils voudraient tant retourner dans leur pays. Les autorités nous disent qu'ils sont plus de deux millions.

Combien de "boat-people" ai-je vus dans les camps du Sud-Est de l'Asie, souvent traumatisés par l'expérience terrible et dramatique de leur voyage en haute mer. Leur rêve : construire un avenir nouveau, dans la paix et la tranquillité, mais l'attente est si longue ! Plus de 50.000 attendent encore dans différents pays qu'une solution soit trouvée pour eux. Et d'autres continuent à arriver. Heureusement, ils peuvent maintenant organiser leur voyage

ouvertement au Vietnam, si bien que le nombre de ceux qui tentent l'aventure précaire à bord d'un petit bateau diminue.

J'ai vu des réfugiés dans des pays et des régions où les possibilités de survie sont réduites, et où nous poursuivons une aide d'urgence, d'une année à l'autre : environ 40.000 à Djibouti, des centaines de mille en Somalie» (dans «Réfugiés», mensuel du HCR, janvier 1982).

Depuis que ces paroles furent prononcées, bien des réfugiés se sont ajoutés au nombre déjà présent dans la corne de l'Afrique, et de nouvelles vagues de réfugiés se sont mises en route dans les pays de l'Afrique australe et ailleurs. C'est à juste titre que Paul Hartling insiste sur les efforts réalisés par les pays d'accueil pour absorber ces flots de dizaines, parfois de centaines de milliers de sans-abri qui croisent leurs frontières. Il est bien vrai que les plus pauvres sont souvent les plus généreux à partager avec les nouveaux venus le peu qu'ils possèdent eux-mêmes.

Bien que je me propose de présenter le problème des réfugiés en général, cet article portera surtout la marque de l'Afrique, dont je connais mieux la situation et où je suis moi-même actif dans la pastorale des réfugiés. Le problème de l'accueil de réfugiés dans les pays occidentaux reste ici en dehors de notre perspective.

des chiffres qui parlent

Il est impossible de donner des chiffres, mêmes approximatifs, du nombre des réfugiés dans le monde. Tout d'abord, c'est une «réalité mouvante» : certains réussissent à retourner chez eux tandis que d'autres arrivent. Ici un conflit national ou international trouve une solution, même provisoire, tandis qu'ailleurs de nouveaux conflits éclatent. Les réfugiés de l'Ouganda qui récemment ont pu retourner chez eux du Soudan, sont déjà remplacés par d'autres en provenance de Somalie ou d'Ethiopie.

Mais il y a plus : les chiffres varient selon les critères qu'on applique pour reconnaître à quelqu'un le statut de réfugié. C'est une question complexe. Nous y reviendrons encore, en parlant des différentes conventions internationales, qui définissent ces critères. Il est évident qu'en réalité il y a bien des personnes qui sont en fait des réfugiés, sans répondre pour autant à ces conditions légales. Ainsi on verra des statistiques bien différentes dans les publications de l'ONU et dans celles des Eglises ou des Organisations non gouvernementales d'aide (les ONG).

A cela s'ajoute que le Haut Commissariat de l'ONU pour les Réfugiés dépend souvent des gouvernements respectifs pour ses propres chiffres. Ainsi, jusqu'en janvier 1987, il n'y avait officiellement pas de réfugiés mozambicains au Malawi, alors que d'autres sources sûres donnaient le chiffre de 70.000.

De même, les réfugiés qui fuient d'une région à l'autre dans leur propre pays — comme il y en a par exemple des centaines de milliers en Angola — ne sont habituellement pas reconnus comme « réfugiés » et sont passés sous silence.

Voici les statistiques du HCR de l'ONU publiées en janvier 1987. Les chiffres désignent les réfugiés présents dans les continents mentionnés ayant été accueillis par les différents pays et reconnus officiellement comme réfugiés :

Amérique du Nord : 1.353.000 ; Amérique Centrale : 311.400 ; Amérique du Sud : 23.700 ; Europe : 709.600 ; Afrique : 3.462.000 ; Asie : 6.257.800 ; Océanie : 100.400 — Total : 12.217.900.

Depuis la publication de ces statistiques, l'ONU a lancé un appel d'alarme pour l'accueil et le soutien de 200.000 nouveaux réfugiés mozambicains qui ont fui leur pays en direction de la Zambie, du Malawi et du Zimbabwe.

Le Conseil Œcuménique des Eglises estime le nombre réel des réfugiés à environ 15 millions dans le monde et entre 5 et 6 millions en Afrique. Lors de deux séminaires d'étude organisés en France en 1981-1982, on arrivait aux mêmes conclusions, en constatant qu'un réfugié sur trois dans le monde est un Africain, et qu'un Africain sur cent est un réfugié aujourd'hui (« Afrique, terre des réfugiés », publication du CIMADE, UNODEP et MINK 1981).

Quoi qu'il en soit, par leur amplitude, ces chiffres dépassent notre imagination. A partir d'un certain nombre de « zéros » il devient difficile de traduire les nombres en données humaines. Les paroles de Paul Hartling sont bien vraies : *« Tous ces réfugiés ont quelque chose en commun : la lutte quotidienne pour l'existence. Mais chacun vit sa situation avec ses sensibilités à lui, avec ses propres désirs, à partir de sa propre histoire. Le problème des réfugiés est celui de plus de douze millions de personnes, ce qui veut dire qu'il existe en fait plus de douze millions de problèmes personnels. Nous avons beau résumer douze millions de vies humaines dans une statistique, cela ne sera jamais plus qu'une fraction de la réalité. Nous devons avoir le courage de regarder en face le problème humain de chacun d'eux »* (art. cit.).

Une fois reconnu que le problème des réfugiés ne pouvait plus être réglé simplement au niveau des Etats individuels, mais était de la responsabilité de la communauté internationale, il devenait nécessaire d'établir des conventions à ce niveau, d'abord pour bien définir qui pourra être reconnu comme réfugié, et quels seront ses droits que tous les pays signataires s'engagent à respecter.

Une première définition du réfugié en droit international était ainsi convenue en 1922, suivie par d'autres au fur et à mesure que la situation des réfugiés d'alors (Russes et plus tard Allemands) rendait nécessaire de le spécifier davantage. Dans ces conventions, l'essentiel était toujours le fait d'avoir cherché refuge dans un pays autre, à cause d'événements politiques ayant rendu la vie dans son propre pays impossible ou intolérable, à cause de ses opinions politiques ou religieuses ou bien de ses origines ethniques.

Après la deuxième guerre mondiale on sentait le besoin de critères plus précis. Une Organisation Internationale pour les Réfugiés (IRO) était créée, mandatée officiellement pour secourir ces derniers. Les catégories de personnes ayant droit à cette protection et à ce secours étaient élargies. Ainsi par exemple était reconnu le droit à ne pas être rapatrié contre sa volonté s'il existe une crainte fondée de persécution, ou pour des raisons politiques jugées valables par l'IRO.

Plus tard, l'IRO sera remplacée par le *Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés* (HCR) dont le statut sera précisé à plusieurs reprises par des conventions ou par des décisions de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Les droits fondamentaux des réfugiés sont formulés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. La Résolution 428 des Nations Unies (1951) précise que l'HCR assurera la protection légale nécessaire aux réfugiés, et doit chercher des solutions durables au problème des réfugiés. Ses activités doivent être entièrement non politiques, mais d'ordre humanitaire et social. Elles s'étendront habituellement à des groupes et à des catégories de réfugiés. La protection à laquelle les réfugiés peuvent prétendre est celle de leurs droits fondamentaux à la vie, à la liberté et à la sécurité. Le HCR a le pouvoir d'assurer que personne ne sera rapatrié de force dans un pays où sa sécurité est en danger. Il peut aussi établir des documents d'identité attestant le statut de réfugié du porteur et garantissant à ce dernier la liberté de mouvement à l'intérieur du pays d'asile.

insuffisances et lacunes du droit

Mais ces règles, qui reposent sur une reconnaissance individuelle de chaque réfugié s'avéreront bien vite dépassées lorsque des gens commencent à fuir en masse et malheureusement c'est cela la réalité habituelle aujourd'hui. Elles sont aussi très restrictives, et permettent aux gouvernements de les contourner de bien des manières. Cela est toujours le cas, malgré des conventions ultérieures destinées à les améliorer. L'*Organisation de l'Unité Africaine* (l'OUA), pour sa part a défini un statut spécial et plus large pour les réfugiés africains, dans la « Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ». Y est reconnu comme réfugié *« quiconque à la suite d'une agression extrême, d'occupation et de domination étrangère, ou d'événements perturbant de manière grave l'ordre public dans l'ensemble ou dans une partie de son pays d'origine ou de nationalité, est forcé à quitter son domicile et à se réfugier en dehors de son pays »*. Ainsi l'OUA reconnaît dans cette législation la réalité du continent africain dans son combat pour la liberté et la souveraineté. Mais les faits prouvent tous les jours que bien des chefs d'Etats africains ferment les yeux sur des « situations d'agression extrême » par des régimes dictatoriaux dans le continent, lorsque cela sert leur politique.

D'autre part le Haut Commissariat pour les Réfugiés reçoit parfois des pouvoirs extraordinaires afin de faire face à des situations nouvelles et qui ne sont pas prévues dans les conventions ordinaires. Le Haut Commissariat pour les Réfugiés a insisté à plusieurs reprises pour que soit davantage défini le statut des « personnes déplacées », c'est-à-dire ceux qui ont fui de chez eux mais sans quitter le territoire national, pour pouvoir mieux protéger leurs droits et pour mieux les assister. Cela ne s'est pas réalisé jusqu'ici.

En conclusion, nous pouvons dire que les Conventions internationales, pour louables et nécessaires qu'elles soient, sont toutes dépassées et ne répondent plus à la réalité, tant sur le plan des Nations Unies qu'au niveau d'autres instances internationales. Les définitions appliquées aux réfugiés ne concordent plus avec les faits, car elles ne couvrent pas de nombreux cas réels de réfugiés. Et, lacune plus grave encore, elles sont en porte-à-faux avec les vraies causes du phénomène. Le Président Nyerere a bien mis cela en évidence dans son discours d'ouverture de la Conférence sur la situation des Réfugiés en Afrique (Arusha, 7 mai 1979). En établissant leurs Conventions, les Etats sont beaucoup plus soucieux de défendre leurs intérêts politiques que du sort de ceux qui en seront peut-être les victimes. Les causes sont surtout politiques : les pratiques anti-démocratiques et répressives de certains gouvernements ; les guerres alimentées par les armes et les stratégies politi-

ques des grandes puissances ; les intérêts économiques étrangers et locaux, sous-jacents à ces problèmes politico-militaires. « *Ainsi, le drame des réfugiés peut se définir en termes de violation massive des droits de l'homme les plus élémentaires* » (CIMADE, INODEP, MINK, o.c.). Présenter le problème en termes humanitaires, comme le fait, par la force des choses, le HCNUR, et chercher des solutions sur ce plan, ne suffit donc pas. Si le problème est politique, les vraies solutions doivent porter aussi sur les causes politiques.

l'aide humanitaire

Il est indéniable que le drame humain des réfugiés a suscité un écho profond dans le cœur de millions de personnes dans le monde entier. Il convient de mentionner en premier lieu l'accueil spontané et généreux qui a été fait souvent à ces masses de réfugiés qui ont franchi les frontières de leurs pays voisins, surtout en Asie et en Afrique. Les plus pauvres portent en effet le poids le plus pesant de la solidarité dans ce domaine.

Mais dans les pays industrialisés du monde occidental, nombreux aussi sont ceux et celles qui ont pris fait et cause pour ces victimes des temps modernes, et qui sont passés à l'action, tant sur le plan humanitaire que sur le plan politique.

Cette solidarité trouve son expression entre autres choses à travers les nombreux organismes d'aide, mis en place par des gouvernements et des instances officielles, par les Eglises chrétiennes ou par des initiatives privées. Certains sont bien connus et respectés, comme la Croix-Rouge, Oxfam, Concern, Caritas, Médecins sans Frontières, Secours Catholique, pour n'en mentionner que quelques-uns. Mais il y en a beaucoup d'autres encore. C'est habituellement à travers ces organismes que travaille le HCNUR, accueillant leurs services, les couvrant de son autorité, et leur facilitant l'accès à des ressources financières là où cela est nécessaire. Et si jusqu'à maintenant, tant de millions de personnes ont pu être aidées, c'est bien grâce à cette aide multiforme dont il faut se réjouir.

une étude de Harrell Bond

Mais d'autre part, il faut se garder aussi d'être trop optimiste. Dr. Harrell Bond, professeur d'anthropologie sociale à Oxford, a étudié longuement

le phénomène de l'aide à partir d'une « case study », effectuée au Soudan sur des programmes d'aide à des réfugiés ougandais. Elle a présenté ses conclusions dans un livre intitulé : « A propos de l'Aide imposée » (« On imposing Aid, Emergency Assistance to Refugees », Oxford 1986). Elle prétend que les organisations d'aide continueront à proliférer, mais qu'elles risquent de laisser derrière elles autant de problèmes qu'elles n'en prétendent résoudre. Car trop souvent « *il n'y a pas d'évaluation sérieuse de leur travail ni surtout de philosophies sous-jacentes, et c'est pourtant une chose très importante* », dit-elle dans la préface de son livre, et elle ajoute : « *Les résultats de mon étude sur le terrain soulèvent des questions de fond à propos du rôle de l'aide humanitaire, de ses liens avec le développement, du rôle des organisations privées et des organisations internationales, ainsi que de l'impact des interventions et des fonds venant du dehors, sur la capacité des gouvernements des pays d'accueil à conduire leurs propres affaires...* » Elle constate qu'il n'y a, en fait, aucune mise en cause des idées de base qui fondent la pratique de l'aide actuelle et qui reposent souvent sur tout un ensemble de présupposés inconscients et discutables. Dans son livre, elle en développe un certain nombre, et ses observations sont bien pertinentes.

Voici quelques-uns de ces « présupposés », accompagnés de quelques réflexions à leur sujet :

1) « *Les Réfugiés sont des gens miséreux, qui ne peuvent se débrouiller par eux-mêmes. Ils ont besoin de gens du dehors pour s'occuper d'eux et planifier pour eux.* » D'où un certain style de campagnes pour recueillir des fonds, mettant tout l'accent sur la pitié. Cela facilite aussi la « neutralité politique » jugée nécessaire.

2) « *Les Gouvernements d'accueil sont incapables de faire fonctionner par eux-mêmes des programmes d'aide. Leurs institutions sont trop faibles, et ils ne disposent pas de personnel qualifié. Puis il y a la corruption...* » Par conséquent, les organisations d'aide s'attendent à ce que toutes leurs initiatives soient toujours approuvées sans réserve. Les relations avec les gouvernements sont souvent marquées par la méfiance. Et là où interviennent des gouvernements-donateurs, ceux-ci partagent souvent ces idées et agissent en conséquence. Il est à remarquer que l'on agit bien différemment dans le cas des programmes de développement... Cela provoque parfois des tensions qu'on aurait pu éviter.

3) « *Les donateurs portent la part du lion du poids financier.* » On le pense, parce que l'on ne sait pas que la plupart des réfugiés ne vivent pas dans

des camps de réfugiés... La « part du lion » revient en effet aux populations dans les régions frontalières où ces réfugiés arrivent en masse. Peu de gens savent que l'aide internationale pour les réfugiés n'atteint que 60 % de ceux qui pourraient y prétendre. Il convient aussi de ne pas oublier le prix que payent ces pays d'accueil en termes d'instabilité politique et de retard dans leurs propres programmes de développement.

4) *« Les Organisations d'aide se croient le plus souvent "apolitiques"... L'aide humanitaire doit être neutre. »* Lorsqu'une organisation non gouvernementale commence à poser des questions « politiques », comme l'ont fait récemment les Médecins sans Frontières concernant le déplacement forcé de très nombreux réfugiés en Ethiopie, certains crient au scandale. Mais on oublie souvent que certains gouvernements donateurs attendent des organisations humanitaires qu'ils appuient, de ne jamais questionner leur politique à eux.

5) *« Les questions que se posent les organismes d'aide sont toujours : quelle aide faut-il, sous quelle forme, où, quand et pour qui ? On ne s'interroge pas assez au sujet de qui doit prendre la décision. »* Cela peut conduire à une lutte pour le pouvoir entre donateurs et bénéficiaires.

6) *« Puisque cette aide est donnée pour les réfugiés, il faut veiller à ce que ceux-ci soient traités comme un groupe bien à part. L'aide n'est pas destinée à la population environnante. »* Bien que dans certains cas ceci soit vrai, dans l'ensemble cette position méconnaît le fait qu'une intégration vraie dans le pays d'accueil ne pourra se faire que si toute la région peut bénéficier d'une amélioration de ses infrastructures, surtout dans l'enseignement et le service de la santé. D'autre part, il est facile de comprendre qu'un traitement qui favorise les réfugiés par rapport à la population très pauvre qui les a accueillis au départ, ne manquera pas de créer des tensions et des conflits. Par conséquent, on ne peut pas s'occuper de problème des réfugiés dans les pays du tiers monde en dehors du contexte plus large de l'aide globale au développement. Ceci est d'autant plus vrai que dans la plupart des cas on en peut pas, malheureusement, prévoir un retour des réfugiés chez eux à court terme, compte tenu de la complexité des problèmes politiques qui sont à l'origine de leur départ.

Harrell Bond conclut : *« Ces présupposés à propos du peuple et à propos des dynamismes internes des sociétés où interviennent ces organismes d'aide sont faux. Nous devons tenter une approche bien différente : la participation de la part des bénéficiaires doit être la clef de voûte de tout le système... »*

Elle ajoute: «L'aide humanitaire repose sur la compassion, et la compassion a ses propres raisons. Mais quand on confond sentiment et raisonnement on crée des distorsions. Une assistance technique – but des programmes d'aide au développement – peut être évaluée. Mais la compassion est une vertu morale et se soustrait à l'évaluation. C'est précisément cette qualification morale qui semble rendre cette évaluation superflue. Non pas que la compassion serait en soi aveugle en ce qui concerne les faits ou la logique, mais les présupposés en faussent l'optique. La notion occidentale de compassion a tendance à être ethnocentrique, paternaliste et non professionnelle. Et précisément, à cause de cela, beaucoup de programmes d'aide ne réussissent pas. Puisque la logique de la compassion ne peut être que vraie, c'est la réalité concrète qui doit s'adapter à cette logique... Cette compassion s'attend à ce que tous soient d'accord avec les méthodes proposées. Et puisqu'on est guidé par une vertu morale: la compassion, tout obstacle posé sur le chemin de ces objectifs humanitaires doit être immoral. L'objectif étant de faire du bien, il est inconcevable que les bénéficiaires ne se montrent pas reconnaissants.»

Voici des paroles bien dures et dont on voudrait sans doute tempérer la généralisation. Pourtant, il convient de les méditer et de les prendre en considération lorsqu'on s'engage dans ce type de service. Ceci est d'ailleurs le type de langage que les mouvements de libération dans l'Afrique australe, comme l'ANC ou la SWAPO, tiennent aux Organisations, y compris aux Eglises, qui proposent une aide humanitaire à leurs réfugiés. L'évidence est celle-ci: le prix de la dignité du réfugié est bien le fait de pouvoir être un partenaire et non pas un objet d'aide; le fait d'être un interlocuteur et non un sujet d'étude. Cet autre avertissement aussi mérite bien d'être retenu: être « non-politique » en apparence peut très bien cacher une option politique inconsciente: celle du bailleur de fonds, si l'on accepte l'argent sans bien se demander d'où il vient et pourquoi il a été donné.

aide et politique

Sans cesse d'ailleurs on se heurtera à cette dimension politique du problème des réfugiés, et surtout dans des régions comme l'Afrique australe, où tant de puissances internationales sont engagées. On comprend que les organisations d'aide veuillent réellement atteindre les réfugiés et leur porter secours, au-delà des colorations politiques ou idéologiques. Souvent cela ne semble pas poser tellement de problèmes, surtout là où il s'agit de ces masses de

réfugiés qui fuient dans les pays voisins, et qui sont souvent elles-mêmes très peu motivées politiquement.

Mais cela est différent pour ceux qui sont encadrés par des mouvements de libération, tels l'ANC et la SWAPO et qui exigent de ceux qui veulent les aider une prise de position claire par rapport à leurs objectifs politiques. Cela n'est d'ailleurs pas très simple, et cache bien des ambiguïtés. Alors on constate facilement un embarras réel, surtout chez les responsables des Eglises, mais parfois on prend peut-être ses distances plus qu'il ne le faudrait.

Par ailleurs, il n'est pas utopique de penser que, certains pays, en finançant des Organisations non gouvernementales, tentent par là de renforcer leur propre influence dans les conflits en cours. Il ne faut, certes, pas généraliser cela. Plusieurs gouvernements de la Communauté Européenne, par exemple, ont l'habitude de canaliser une partie de leur aide au développement ou de leur aide humanitaire à travers les Eglises. Ils le font, d'une part pour faire parvenir cette aide « à la base » par des voies plus courtes et moins compliquées, d'autre part pour pouvoir financer plus facilement des projets plus modestes. L'expérience montre que cette politique n'empêche pas les Eglises de garder une attitude critique à l'égard de la politique économique de leur pays vis-à-vis des pays en voie de développement ou de leurs choix dans les conflits qui déchirent le tiers monde. Le caractère public de cette aide offre d'ailleurs certaines garanties pour que la liberté des Eglises ne s'en trouve pas affectée. Le danger peut plutôt venir de financements non officiels ou privés. Il restera toujours nécessaire de faire preuve de sens critique pour ne pas tomber dans ces écueils, et pour que notre aide aux réfugiés tienne compte, dans la mesure du possible, tant des faits (les situations de détresse que l'on rencontre) que des causes, pour remédier aux deux.

Il arrive aussi, malheureusement, que l'on observe entre les différentes organisations d'aide un certain esprit de compétition. Harrell Bond l'illustre dans son livre « On imposing Aid ». Pour cela il est nécessaire que les Eglises chrétiennes, là où elles sont engagées dans cette aide, collaborent fraternellement, dans un esprit œcuménique. Tant de la part du Vatican que de la part du Conseil Œcuménique des Eglises on y insiste beaucoup. La Fédération Luthérienne mondiale, très engagée dans l'Afrique australe, est exemplaire à ce sujet. Mais sur le terrain, malheureusement, les relations entre les dénominations chrétiennes ne sont pas toujours à la hauteur de la situation.

un défi pour les églises

«Les réfugiés peuvent prétendre à des droits particuliers auprès des Eglises. L'idée de l'hospitalité est bien connue dans la pensée biblique. Pour cette raison, les Eglises ont apporté une aide importante aux réfugiés, d'abord en Europe, puis dans toutes les parties du monde. Souvent ces efforts ont été exemplaires et ont stimulé une aide beaucoup plus vaste de la part des gouvernements, mais presque toujours ces efforts avaient lieu dans un contexte local et national. Maintenant, nous avons besoin plus que jamais d'efforts vraiment internationaux pour faire face à la situation des réfugiés. A cet égard les Eglises, enracinées dans le sol de chaque nation, et ayant en même temps une conscience et des liens internationaux très forts, ont certainement à jouer un rôle dirigeant» («The Churches and the Refugee Crisis»). Déclaration du COE à Genève 1981).

Le pape Jean-Paul II ne cesse d'intervenir dans le même sens, ainsi que la Commission Pontificale pour les Migrants. De même, au niveau des Ordres et des Congrégations religieuses ou des Instituts missionnaires, comme en d'autres organisations catholiques, cette conscience se fait toujours plus vive. La solidarité avec les réfugiés est devenue chez beaucoup une priorité missionnaire, et on ne peut que s'en réjouir. Le P. Arrupe, ancien Supérieur général des Jésuites, a fait beaucoup pour rendre conscients de l'urgence apostolique de cette solidarité non pas seulement ses propres Jésuites, mais aussi l'Union des Supérieurs Généraux, dont il était le président à l'époque. De ces encouragements est né le « Jesuit Refugee Service », un service présent en Asie, en Afrique et en Amérique latine, qui coordonne et stimule la recherche et l'action dans ce domaine, d'abord pour les Jésuites, mais aussi pour ceux ou celles qui demandent leur aide.

Cette solidarité s'adresse d'abord à tous nos frères et sœurs qui subissent cette situation tragique, sans distinction de religion. Ainsi les Eglises participent activement aux différentes initiatives d'aide humanitaire à travers le monde. On ne compte plus les organisations et les comités qui ont surgi partout et que, tant le Vatican que le Conseil Œcuménique des Eglises, essaient de coordonner sur le plan international. Il est bon de voir comment, de plus en plus souvent des Eglises et des groupes de chrétiens élèvent la voix pour signaler les causes profondes de cette crise, et s'engagent dans des actions concrètes, politiques aussi, pour y porter remède.

Au cours d'un symposium récent organisé par SEDOS (Service d'Etude et de Documentation au niveau des Instituts missionnaires à Rome) les Insti-

tuts religieux et missionnaires internationaux présents ont adopté un certain nombre de résolutions qui allaient dans le même sens : utiliser et coordonner leurs ressources internationales pour mieux organiser leurs programmes d'aide ; exercer des pressions sur les gouvernements dans les différents pays pour une approche juste et humaine du problème ; utiliser leurs contacts internationaux pour appuyer les demandes d'asile de réfugiés individuels auprès des gouvernements des pays sollicités ; utiliser leurs contacts et leurs ressources pour aider les réfugiés dans le processus de leur adaptation dans le pays d'accueil... (*Sedos Seminar oct. 1984*).

Dans le document cité plus haut, le Conseil Oecuménique des Eglises développe longuement les différents aspects de cette crise, ses causes, les circonstances qui tendent à l'aggraver et à la perpétuer, et réfléchit sur la stratégie internationale à mettre en route pour endiguer ce fléau. Ces causes et circonstances, nous en avons considéré un certain nombre dans ces pages. Il y en a d'autres : l'explosion démographique, les nationalismes exacerbés dans certains pays, l'instabilité mondiale, les bouleversements culturels provoqués par ces exodes, etc. Le Conseil Mondial des Eglises appelle ses membres à se faire les avocats des droits internationaux des réfugiés : surtout leur droit à la vie et à la sécurité, leur droit de non-refoulement, le droit d'asile (qui n'est, en fait, réglé de façon satisfaisante, par aucune Convention jusqu'ici), leur droit au travail et à une vie dans la dignité. Les Eglises sont encouragées à s'informer des aspects juridiques de la question, et des droits reconnus aux réfugiés par les conventions internationales.

On y trouve également une série de recommandations pour une stratégie commune à suivre pour plus d'efficacité. Il y a d'abord l'influence que les Eglises doivent exercer auprès des gouvernements respectifs par rapport à leur politique vis-à-vis des réfugiés et le rôle d'avocats des plus pauvres qui doit être le leur. Mais il peut être nécessaire aussi de passer à des actions concrètes afin d'exercer une pression sur les gouvernements pour qu'ils changent une politique jugée injuste. Un exemple de cela est le mouvement « Sanctuary » aux Etats-Unis où des paroisses accueillent des « illégaux » dans les églises, allant parfois jusqu'à la désobéissance civile.

Mais il faut reconnaître que le travail le plus ardu sera peut-être celui de « conscientiser » les communautés chrétiennes elles-mêmes, que ce soit ici ou dans les pays de l'hémisphère sud. Car il y a partout tant de craintes, tant de préjugés conscients ou inconscients, qui tendent à donner bonne conscience à ceux qui voudraient se replier sur eux-mêmes, et qui sont autant d'obstacles pour une prise de position et une action forte et efficace des Eglises.

présence pastorale

Dans les masses de réfugiés il y a beaucoup de chrétiens, surtout en Amérique latine et en Afrique australe, mais aussi dans certains pays d'Asie. Auprès de ceux-là, les Eglises ont un rôle spécifique à jouer, tant dans les pays d'origine que dans les pays d'asile. La situation est différente d'un continent à l'autre. Dans des pays d'Afrique ou d'Amérique latine, il ne sera que rarement question de persécution religieuse à proprement parler, mais dans tel ou tel pays d'Asie, le Gouvernement pourrait être tenté d'encourager tous les chrétiens à partir. Aussi des motifs pour partir ou pour rester peuvent être différents, et les gens ont besoin d'être éclairés pour faire le bon choix. Et ceux qui partent sont en droit de s'attendre à un accueil fraternel dans les communautés chrétiennes de leur pays d'exil. Souvent c'est le cas, mais pas toujours.

Puisqu'il y a toujours des sensibilités politiques qui sont en cause, dès que des masses de gens se mettent en route d'un pays à l'autre, les gouvernements aiment bien contrôler complètement la situation, et sont facilement méfiants à l'égard de l'intervention des Eglises. Sachant qu'en beaucoup de pays d'Afrique par exemple, les relations Gouvernement-Eglise connaissent souvent un équilibre précaire, les Evêques pourraient hésiter à trop s'avancer. Par ailleurs, ces Eglises manquent souvent du personnel et des ressources nécessaires pour accueillir comme il faut ces milliers de nouveaux venus. Et pourtant c'est à ce moment qu'ils en auraient le plus besoin. Car à la pauvreté matérielle et à la violence subie s'ajoute une insécurité totale par rapport à leur avenir. Une fois les premières nécessités pour survivre assurées ils se trouvent confrontés à la question: «Et maintenant... Et demain?» A ce moment, ce qui est aussi nécessaire que le gîte et le couvert est la présence de frères et de sœurs qui accueillent, qui écoutent, et qui les aident à retrouver en eux-mêmes les ressources pour se remettre debout et pour reprendre leur avenir en main. A ces moments de détresse et d'abandon ils ressentent souvent profondément l'absence de leur Eglise, de leurs pasteurs.

A cela on peut ajouter que leur communauté chrétienne, y compris son lieu de culte et de rassemblement, est importante pour les aider à retrouver leur identité. Le P. van Koolwijk, Spiritain, aumônier dans le camp de Réfugiés de Meheba, en Zambie, raconte qu'il y a dans ce camp pas moins de 40 chapelles appartenant à des dénominations chrétiennes différentes. Lui-même, ancien missionnaire en Angola, a suivi ces chrétiens angolais en exil. Il connaît leur langue, leur pays, souvent la région ou la ville d'où ils viennent. Cela lui a valu la confiance spontanée de ces gens. Il leur apporte un brin de sécurité. Il peut les aider à reconstruire en exil un petit peu de chez

eux. Parfois il arrive à travers ses relations en Angola à faire passer du courrier, ou à retrouver des membres d'une famille dont on avait perdu la trace. L'importance d'une telle présence est inestimable. Aussi les Evêques de l'Afrique australe ont-ils demandé que prêtres, religieux, religieuses et laïcs des pays d'origine des réfugiés les rejoignent dans leur lieu d'exil pour assurer une présence pastorale.

Ces réfugiés étant éparpillés dans plusieurs pays, les Evêques ont voulu coordonner cette action pastorale. A cet effet ils ont créé la Conférence régionale des Evêques de l'Afrique australe avec un département spécial pour la pastorale de leurs réfugiés, et nommé un coordinateur chargé de maintenir les contacts avec les Eglises d'accueil, et les pasteurs de celles-ci. Son rôle est de les aider à résoudre les problèmes de personnel, d'argent et d'accompagnement qui rendent difficile l'action pastorale auprès de ces réfugiés. En attendant, la réponse positive d'ouvriers apostoliques qui se présentent pour ces situations est encourageante. Il s'agira ensuite de susciter et de former parmi les réfugiés leurs propres leaders et ouvriers pastoraux, comme c'était le cas chez eux avant l'exil. Ce sera un pas de plus pour la sauvegarde de leur dignité humaine.

Le P. Dieter Scholtz s.j., responsable du « *Jesuit Refugee Service* », attire l'attention sur un autre aspect : « *Le problème des Réfugiés, dit-il, représente pour l'Eglise d'accueil une chance de renouveau. C'est une occasion, en effet, d'assouplir certaines de ses structures, d'innover en matière apostolique, d'accélérer la promotion des laïcs, d'ouvrir l'esprit et le cœur des chrétiens mis en contact avec des populations différentes de la leur. Cela les incitera à une plus grande collaboration entre Eglises locales, à une coopération plus poussée sur le plan œcuménique; cela les aidera à dépasser leur peur des incidences "politiques"* » (Discours au SCEAM à Yaoundé 1981).

Le P. Martens, ssc, qui est parti récemment pour assumer un tel ministère, écrit dans un rapport pour sa Province : « *Si nous, Instituts missionnaires, ne l'entendons pas, qui va l'entendre ? Si nous ne le voyons pas, qui va le voir ? Si nous ne le faisons pas, qui va le faire ? Si nous ne le pouvons pas, qui le pourra ? Si nous ne nous y sentons pas appelés, qui le sera ?* » Je voudrais élargir la question : si nous, chrétiens, où que nous soyons, nous ne nous sentons pas profondément interpellés par cette souffrance et par cette injustice à une échelle inimaginable, qu'allons-nous répondre au Christ lorsqu'il nous dira un jour : « *J'étais étranger, j'étais en prison, j'étais nu et dans le besoin — et toi, où étais-tu ?* »

Franz Timmermans c.s.sp.

4, Bayswater Road
Highlands Harare Zimbabwe

TRAGÉDIE D'UN PEUPLE AU MOZAMBIQUE

SES CAUSES

par Winfried Moser

L'Afrique compte cinq à six millions de réfugiés. Les zones les plus touchées sont: «La Corne de l'Afrique» et l'Afrique australe. Pourquoi ces tragédies humaines? De quelles influences extérieures sont victimes des populations comme celle du Mozambique? Winfried Moser évoque la situation dramatique de ce peuple. Et ce n'est qu'une tragédie parmi tant d'autres!

En Afrique australe se passe une tragédie aux dimensions apocalyptiques; une tragédie semblable à celle de la «Corne de l'Afrique». La guerre civile bouleverse l'Angola et le Mozambique. Les populations souffrent de la faim. Des centaines de milliers de personnes innocentes s'enfuient des zones de conflit où le travail de la terre est devenu impossible. 300.000 Angolais environ se sont réfugiés au Zaïre, 150.000 en Zambie. 200.000 Namibiens ont trouvé asile en Angola et en Zambie. Plus d'un demi million de Mozambicains ont fui dans les pays voisins.

diaspora des mozambicains

«Diaspora» (dispersion) semble le terme le plus approprié pour parler des centaines de milliers de Mozambicains qui ont trouvé refuge dans les pays voisins; car ce terme n'a pas de coloration politique comme l'a parfois le mot «réfugié».

Cette diaspora comprend, en bonne partie, des gens de la campagne qui ont dû partir en toute hâte, laissant tout, n'ayant que les vêtements qu'ils portaient à leur départ. Ils arrivent à pied, privés de tout, et cherchent un pre-

mier refuge auprès de parents ou d'amis. Quand survient une trêve dans les combats, ils retournent dans leur village.

Les Mozambicains sont dispersés, aujourd'hui, dans toute l'Afrique australe : 200.000 à 250.000, on parle même de 300.000, sont au Malawi ; 30.000 en Zambie dans la province orientale ; au Zimbabwe, 50.000 dans des camps de réfugiés et 150.000 aux frontières orientales ; au Swaziland, 20.000 dont 6.000 dans des camps ; enfin, 200.000 en Afrique du Sud dans la région orientale.

Ceux qui ont fui du Mozambique et qui trouvent protection et nourriture, sont avantagés par rapport aux gens demeurés au pays. Il faut en effet se rappeler que pour chaque réfugié, deux ou trois Mozambicains sont déracinés ; ceux-ci font également partie de la diaspora. Plusieurs affirment que 40 % de la population rurale du Mozambique s'est réfugiée dans les villes de province en recherche de nourriture et de sécurité : trois millions de personnes sont ainsi menacées de famine ; elles ont besoin d'être secourues.

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCNUR), gouvernements et Eglises des pays environnants, et d'autres organismes non gouvernementaux, aident beaucoup les réfugiés du Mozambique. Mais souvent, au niveau local, les ressources demeurent insuffisantes pour répondre à des besoins si grands.

Pour les réfugiés à l'intérieur du pays et les centaines de milliers à l'extérieur, la communauté internationale a commencé à se mobiliser pour les secourir. Les USA ont annoncé récemment une aide de 50 millions de dollars. La CEE, mais aussi d'autres gouvernements, Eglises et organismes non gouvernementaux, apportent leur contribution. Les fonds sont utilisés pour transporter, par avion, de la nourriture, le transport par voie de terre étant impossible du fait de la guérilla.

le fond du problème

L'aide d'urgence n'attaque pas les racines de cette tragédie. Quelle sont les causes qui provoquent une telle tragédie ? Et pourquoi la guerre s'est-elle répandue à nouveau et s'est-elle intensifiée ?

Aussi longtemps que ces questions demeurent sans réponse, les secours alimentaires apaiseront un peu la faim et la souffrance humaine, mais la tragédie restera sans solution.

La tragédie du Mozambique est l'autre face de l'apartheid de l'Afrique du Sud. Durant la dernière décade, l'Afrique du Sud a fomenté des guerres dans les pays voisins afin d'empêcher les Etats africains indépendants d'aider leurs frères en Afrique du Sud.

Faisant miroiter le spectre du péril communiste, l'Afrique du Sud a décidé de déstabiliser en particulier le Mozambique et l'Angola. La stratégie est simple : affaiblir à tel point ces Etats sur le plan économique et politique qu'ils soient contraints à négocier. Les moyens : fomenteur des conflits internes et étrangler l'économie de ces pays. Les USA, quelques nations européennes et plusieurs groupes anti-communistes ont appuyé l'Afrique du Sud dans cette politique.

Comme le font les USA au Nicaragua, l'Afrique du Sud a préparé et armé des unités militaires ou des « contras », notamment la « Résistance Nationale du Mozambique » (RENAMO) et l'Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola (UNITA). Au début, c'étaient simplement des bandes armées ; au fil des années, elles se sont organisées et ont trouvé un certain appui de la part de la population. Mais, du point de vue logistique et militaire, la résistance dépend de l'Afrique du Sud et d'autres financiers occidentaux.

L'Afrique du Sud, en plus, utilise souvent ses troupes pour soutenir l'UNITA et le RENAMO dans leurs actions militaires. Sans cet appui, les rebelles ne pourraient lancer de vastes offensives militaires. Ainsi, l'Angola et le Mozambique sont devenus des zones de conflit total.

Mais comment expliquer la recrudescence de la guerre au Mozambique, ces derniers mois ? Cela également semble faire partie d'une stratégie sud-africaine.

Beaucoup de nations africaines, sous la présidence du premier ministre du Zimbabwe, Robert Mugabe, ont invité la communauté internationale à prendre des sanctions communes contre l'Afrique du Sud afin de contraindre les Boers à supprimer l'apartheid. C'est peut-être cette initiative qui a fait exploser à nouveau la guérilla du RENAMO dans les provinces centrales du Mozambique pour contrôler le couloir de Beira.

Il y a deux ans, le Zimbabwe avait, en effet, envoyé ses troupes pour protéger l'oléoduc et la voie ferrée qui traversent le Mozambique jusqu'au port de Beira. Le contrôle de cette zone par le RENAMO et la destruction de l'oléo-

duc rendraient le Zimbabwe totalement dépendant de l'Afrique du Sud concernant l'approvisionnement énergétique. La recrudescence de la guérilla du RENAMO est donc un avertissement au Zimbabwe de se tenir tranquille.

Il faut tenir compte d'autres faits encore. En septembre 1986, les chefs d'Etats du Mozambique, de Zambie et du Zimbabwe se sont rencontrés avec le président du Malawi, Banda ; celui-ci a été accusé de collaborer avec l'Afrique du Sud et d'appuyer le RENAMO. Au cours de la rencontre, des menaces de représailles ont été faites contre le Malawi. Quelques semaines après, en riposte à cette provocation, le RENAMO a attaqué le Mozambique et occupé plusieurs cités des provinces du Zambèze et de Tete. Des milliers de Mozambicains se sont enfuis au Malawi et en Zambie ; d'autres se sont dirigés vers la côte. Finalement, le 19 octobre 1986, le Président Samora Machel a péri dans un mystérieux accident d'avion.

Mais le conflit interne du Mozambique risque désormais de se transformer en guerre régionale. La Tanzanie a envoyé ses troupes pour lutter contre le RENAMO. De son côté, le Zimbabwe a renforcé son appui à l'armée du Mozambique.

En réaction peut-être à ce soutien, le RENAMO semble avoir repris les attaques contre la population civile. Ainsi, le 18 juillet dernier, le RENAMO a attaqué la ville de Homoine et a tué plus de 300 personnes, surtout des civils, y compris des malades de l'hôpital, avant de se retirer. Ce genre de brutalité n'est pas inhabituel de la part du RENAMO.

Le nouveau gouvernement du Mozambique, avec le président Chissano, est réticent à négocier avec le RENAMO lié d'une façon éhontée avec l'Afrique du Sud et dépourvu d'objectifs politiques bien définis. Si le RENAMO arrivait à faire capituler le gouvernement actuel, le FRELIMO retournerait à la guérilla et la guerre civile ne ferait que se prolonger. Aussi longtemps que dure cette situation, le nombre des réfugiés et des déracinés continuera à augmenter.

et les églises ?

Comment l'Eglise peut-elle répondre aux besoins de la diaspora des Mozambicains ? Beaucoup d'Eglises des pays voisins apportent leur aide. Parfois avec l'appui des gouvernements, souvent sans cet appui. Pour répondre aux besoins urgents, soit les conférences épiscopales, soit les diocèses cherchent

à développer de nouvelles formes de coopération qui dépassent leurs frontières nationales.

Et les Eglises de l'hémisphère Nord, que peuvent-elles faire ? L'aide financière est certainement indispensable pour répondre aux besoins immédiats et essentiels, mais les Eglises peuvent et doivent faire plus : analyser les causes fondamentales de cette tragédie. En conséquence, faire pression sur leurs gouvernements respectifs afin d'imposer un embargo sur les armes dans cette région, et que l'Afrique du Sud élimine l'apartheid.

Aussi longtemps que la minorité blanche de l'Afrique du Sud ne comprendra pas que son avenir est lié à la population noire, celle de l'Afrique du Sud et de toute la région, le conflit civil et les tragédies qui en découlent continueront à croître dans toute l'Afrique australe.

Winfried Moser

CAMBODGIENS EN CAMPS ET EN DIASPORA

par André Lesouëf

André Lesouëf, de la Société des Missions Etrangères de Paris, a été ordonné en 1943. Parti au Cambodge en 1946, il fut envoyé un an plus tard comme professeur puis recteur au grand séminaire de Saigon (1947-1961). Revenu au Cambodge en 1961, il dirige le grand séminaire de Phnom Penh pour le Cambodge et le Laos. Préfet Apostolique de Kompongcham en 1968, il sera expulsé par les Khmers Rouges en avril 1975.

Rentré de l'île Maurice où il fut missionnaire de 1976 à 1984, il est, depuis février 1985, assistant du responsable du Bureau pour la Promotion de l'Apostolat parmi les Cambodgiens (BPAC).

pourquoi sont-ils partis ?

Une femme d'une quarantaine d'années montre quelques photographies qu'elle a réussi à conserver : « Voici mon père et mes frères. Ils ont été tués par les Khmers Rouges. Ici, mon mari et moi, le jour de notre mariage. Mon mari était ingénieur. Il a été tué par les Khmers Rouges. Ici, mes trois enfants (l'aîné paraît avoir sept ou huit ans, le plus jeune, un an) : ils sont morts à l'époque des Khmers Rouges. La faim, la maladie... »

Une jeune fille raconte : « Un jour, les Khmers Rouges ont pris mon père et mon frère aîné. Ils leur ont coupé la gorge devant moi et mes frères et sœurs plus jeunes. Ils nous ont défendu de pleurer, sinon, ils nous couperaient la gorge à nous aussi. Je n'ai pas pleuré, mais je tremblais, je tremblais... »

Deux témoignages, parmi des milliers d'autres. Ils évoquent le drame vécu par le peuple Khmer sous le régime des Khmers Rouges, d'avril 1975 au début de 1979. Sur une population d'environ sept millions d'habitants, on estime

que deux millions au moins sont morts, victimes des exécutions sommaires, du travail forcé, de la faim, des maladies. C'est pour échapper à ce régime de terreur que, pendant cette période, des dizaines de milliers de Cambodgiens sont passés en Thaïlande ou au Vietnam, au péril de leur vie.

L'invasion du Cambodge¹ par les armées vietnamiennes, dans les derniers jours de 1978, fut au premier abord ressentie comme une libération : le régime des Khmers Rouges était brisé, chacun pouvait retourner dans sa ville ou son village, retrouver les survivants de sa famille. Mais si la prise de Phnom Penh et des principales villes a été rapide, les combats ont longtemps continué dans les campagnes ; une véritable famine a sévi, surtout dans les provinces de l'Ouest, proches de la Thaïlande ; l'occupation vietnamienne s'est faite de plus en plus lourde. Au cours de l'année 1979, un million de Cambodgiens, souvent dans un dénuement total, ont passé la frontière de Thaïlande. Plus de la moitié sont repartis chez eux, munis de vivres et de semences, par les soins de divers organismes des Nations Unies et du Comité International de la Croix Rouge. Mais deux cent mille personnes environ s'installèrent dans des camps de fortune, sur le territoire du Cambodge, le long de la frontière. Deux cent mille autres demandèrent à partir pour un « troisième pays » et furent rassemblées en divers camps par les autorités thaïlandaises, en attendant d'être acceptées quelque part.

Depuis lors, la présence des occupants vietnamiens est toujours péniblement ressentie par le peuple khmer. Le gouvernement qu'ils ont mis en place et qu'ils contrôlent étroitement est formé en partie d'anciens Khmers Rouges. On peut être arrêté, mis en prison, torturé, sur de simples soupçons. Amnesty International a publié en juin 1987 un long rapport intitulé : « Kampuchea : tortures et emprisonnements politiques ». Ce rapport dénonce « les violations des droits de l'homme en République Populaire du Kampuchéa » c'est-à-dire dans le Cambodge actuel. D'autre part des groupes de résistants entretiennent l'insécurité en de nombreuses régions, jusqu'aux abords de la capitale.

Tout ceci explique pourquoi, des milliers de Cambodgiens ont continué chaque année, et continuent encore, de quitter leur famille, leur maison, leur

1/ Le mot « Cambodge » est la transcription française, un peu déformée, du mot « Kampuchéa ». Il a donné l'adjectif « cambodgien ». Les habitants du pays s'appellent eux-mêmes les « Khmers ». Ils parlent du peuple khmer, de la langue khmère, de la culture khmère, et même de la religion khmère (le

bouddhisme du Petit Véhicule ou Theravada). Le mot « cambodgien » désigne plutôt la nationalité ; le mot « khmer », ce qui concerne la race et la culture. En pratique, les deux termes s'emploient couramment l'un pour l'autre.

village, sachant parfaitement, avant leur départ, tous les risques qu'ils prennent et l'avenir très dur qui les attend. Même si certains reportages dans les media présentent le Cambodge actuel sous un jour idyllique, eux savent très bien pourquoi ils l'ont quitté, et pourquoi ils ne veulent pas y retourner, tant qu'ils n'y trouveront pas un minimum de paix, de justice et de liberté.

le bureau pour la promotion de l'apostolat auprès des cambodgiens (BPAC)

Ce bureau est un service d'Eglise institué par la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples, le 6 janvier 1983, pour porter le souci du Cambodge et garder l'Eglise vivante parmi le peuple khmer. La mission confiée au Responsable, Mgr Yves Ramousse, ancien Vicaire Apostolique de Phnom Penh, est de *répondre aux différents besoins de la population khmère, cherchant à assurer une adéquate assistance spirituelle aux catholiques qui s'y trouvent et à faire avancer le travail d'évangélisation près de ceux qui ne connaissent pas encore la foi chrétienne. Il veillera, en particulier, à favoriser les vocations ecclésiastiques autochtones qui pourraient éventuellement se présenter. La compétence du Bureau en question s'étend à toute la population khmère, à celle demeurée dans le pays comme à celle qui a trouvé refuge à l'extérieur.*

les chrétiens khmers

L'ampleur de cette mission provient du fait que les structures visibles de l'Eglise ont totalement disparu au Cambodge. Malgré quatre siècles de présence de l'Eglise, les chrétiens khmers étaient une infime minorité : trois à quatre mille. Le bouddhisme du Petit Véhicule imprègne la vie personnelle, familiale et sociale du Khmer. On reproche au converti d'être traître à sa race et à sa culture. Le christianisme paraissait totalement étranger. Apporté par les Portugais, longtemps limité au petit groupe de leurs descendants, il s'était répandu surtout parmi les Vietnamiens s'installant au Cambodge depuis le milieu du XIX^e siècle.

la tempête

En 1970, lorsque le Cambodge entra dans la guerre « pour chasser de son sol les communistes vietnamiens », une campagne de haine et de violences

fut déchaînée par les autorités contre tous les Vietnamiens. S'ajoutant à l'hostilité séculaire des Cambodgiens contre les Vietnamiens, elle entraîna le départ pour le Viêt-nam d'environ 200.000 Vietnamiens résidant au Cambodge. La communauté chrétienne perdit alors les trois quarts de ses fidèles. Dans les régions occupées par les forces communistes, les prêtres (français et vietnamiens) furent tués, ou emmenés vers une destination inconnue, d'où ils ne sont jamais revenus.

En 1975, quand les Khmers Rouges prirent le pouvoir, tous les missionnaires étrangers (évêque, prêtres, religieux, religieuses) furent internés dans les jardins de l'Ambassade de France, puis conduits à la frontière de Thaïlande, avec les autres étrangers. Mgr Chhmar Salas, évêque coadjuteur, consacré trois jours plus tôt, subit avec les prêtres, religieux et religieuses du pays le sort de toute la population : marche forcée vers les campagnes, travail harassant, dénuement, faim... Quelques religieuses passèrent au Viêt-nam, six mois plus tard. Tous les autres sont morts. A Battambang, dans l'Ouest du pays, le Préfet Apostolique, Mgr Tep Im, et le Père bénédictin Jean Badré, qui avait tenu à rester près de lui, ont été massacrés dès les premiers jours de mai 1975.

Ainsi, depuis au moins dix ans, il ne reste au Cambodge ni évêque ni prêtre. Quant aux bâtiments, la cathédrale de Phnom Penh a été rasée. Ses fondations supportent maintenant une tour assurant les communications par satellite avec Moscou. Les autres églises ont été détruites, ou laissées à l'abandon. Les Khmers Rouges ont voulu systématiquement faire disparaître toute religion. Maintenant encore, officiellement, le Gouvernement ignore l'existence des chrétiens. La mission première du BPAC est donc de porter le souci de l'Eglise du Cambodge, et d'en assurer la survie, ou mieux, la renaissance.

la fidélité continuée

A l'intérieur du Cambodge, l'Eglise, en fait, vit encore, car il reste des hommes et des femmes qui gardent au cœur la foi et l'amour du Christ. Ils seraient environ 1.200, en cinq ou six endroits. On a pu avoir de leurs nouvelles, surtout dans les années 1979-1980, lorsque les Cambodgiens venaient facilement s'approvisionner à la frontière de Thaïlande. A la fin de l'an dernier, on savait qu'ils fermaient encore portes et fenêtres pour prier, même en famille. Cependant, récemment, à l'occasion d'un enterrement, on pouvait voir une grande croix portée en tête du cortège, et plantée sur la tombe.

Est-ce le signe d'un début de liberté, ou seulement l'autorisation de célébrer un rite funéraire ? Il est du moins certain que ces chrétiens privés de prêtres restent, dans leur ensemble, admirablement fidèles à leur foi.

les camps de réfugiés en thaïlande

Selon un dossier établi par le P. François Ponchaud et publié par *Echange France-Asie* en octobre 1986, sur « Les camps de réfugiés en Thaïlande », le nombre de Khmers se trouvant dans ces camps atteignait le chiffre de 250.000, et augmentait de deux à trois cents personnes chaque mois. Le nombre de ceux qui partaient pour un autre pays était d'environ cent par mois. Le statut de ces camps, et de ceux qui s'y trouvaient, est très variable.

Phanat Nikhom

Ce camp regroupe ceux qui ont été déjà admis dans un « troisième pays ». Ils attendent, parfois longtemps, que soient achevées les formalités qui leur permettront d'entrer dans ce pays.

Khao Y Dang

Il s'y trouve environ 25.000 Khmers. Mais seulement 15.000 sont reconnus comme « réfugiés » par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et peuvent demander asile dans un autre pays. Malheureusement la plupart ont déjà vu leur demande refusée, car les pays d'accueil sélectionnent ceux qu'ils admettent chez eux.

Beaucoup de Cambodgiens sont entrés clandestinement dans le camp. Cela coûtait 10.000 baths, environ 400 dollars U.S. Longtemps pourchassés, un certain nombre ont vu leur situation plus ou moins régularisée, et peuvent postuler un départ pour l'étranger. Mais 7.000 autres, désormais rassemblés dans une Annexe du camp principal, sont considérés comme « Immigrants illégaux ». Ils bénéficient cependant d'une carte de rationnement qui leur donne accès aux distributions de nourriture.

les camps de la frontière

Etablis d'abord le long de la frontière, mais en territoire cambodgien, tous ces camps ont été détruits par l'armée vietnamienne durant la saison sèche 1984-1985 (novembre à mai). Ils abritaient les familles des résistants luttant contre l'occupation vietnamienne, et aussi beaucoup de mécontents fuyant le régime de Phnom Penh. Au moment des attaques vietnamiennes, la population de ces camps a passé la frontière, et a été regroupée en divers emplacements par les autorités thaïlandaises. Ces camps sont sous le contrôle des trois factions de la résistance khmère: Sihanouk, Sonn Sann et les Khmers Rouges. Ceux qui s'y trouvent n'ont pas le statut de « Réfugiés », mais de « Personnes déplacées ». Ils sont cependant pris en charge par un service des Nations Unies, l'UNBRO (United Nations for Border Relief Office). Pour ne pas paraître aider directement les résistants, on ne distribue les rations alimentaires qu'aux femmes et aux filles de plus de 12 ans. L'âge est estimé d'après la taille: pour recevoir une ration, une fille doit faire au moins 1,10 m.

Il y a trois camps sous contrôle des Khmers Rouges, avec près de 40.000 personnes. Il est très rarement permis à des étrangers de pénétrer dans ces camps, même au personnel des organismes humanitaires. La nourriture qu'ils apportent est déposée à l'entrée des camps.

Un camp, appelé « Site B », rassemble les partisans du prince Sihanouk. Il s'y trouve environ 40.000 personnes. Deux autres camps regroupent les partisans de M. Sonn Sann. Celui de Sok san ne compte plus guère que 3.500 personnes. Le « Site 2 », lui, est un immense entassement de 150.000 personnes, où différentes ambitions s'efforcent de se créer une clientèle.

L'existence, dans ces camps, est extrêmement précaire. On fournit aux gens un minimum de nourriture et de vêtements. Les soins médicaux sont assurés par des organismes bénévoles. L'instruction primaire est donnée aux enfants. Mais des milliers d'enfants sont nés et ont grandi dans ces camps, sans jamais connaître autre chose. La sécurité est mal assurée. Le Site 2 est à moins de deux kilomètres de la frontière, et est parfois atteint par les obus tirés par les canons vietnamiens. La nuit, à l'intérieur des camps, les violences sont fréquentes: vols, viols, meurtres. Les réfugiés ne sont pas des hommes libres. Ils sont entièrement dépendants des autres pour leur sécurité, leur alimentation, leur présent et leur avenir. Cet avenir est fermé: pas de départ possible pour un autre pays, pas de retour au Cambodge tant que

du régime actuel. La seule perspective ouverte aux hommes et aux jeunes gens est de s'engager dans les combattants de la résistance.

La présence de l'Eglise dans ces camps est discrète. Comme le signalait Mgr Ramousse au 2^e Congrès Mondial de la Pastorale des Migrants (Rome, octobre 1985): « *Les aspirations religieuses ne sont pas comptées au nombre des besoins essentiels de l'homme réfugié.* » D'autre part, le bouddhisme imprègne profondément la mentalité des Khmers, ils s'y attachent comme à leurs racines. Chaque camp (sauf ceux des Khmers Rouges) contient une ou plusieurs pagodes, avec de nombreuses communautés de moines. Le prosélytisme agressif de certaines sectes est souvent ressenti comme une insulte et une blessure. Par contre, le témoignage de charité donné par des chrétiens, à travers les organismes d'entraide, est remarqué et apprécié. Il y a le « Catholic Office for Emergency Refugee Relief » (COERR) de Thaïlande, le « Catholic Relief Service » des Etats-Unis, le « Jesuit Refugees Service » et les activités qu'il anime, la présence de chrétiens en d'autres organismes, et celle du Père Robert Venet, un ancien missionnaire du Cambodge, parlant parfaitement le khmer, resté en Thaïlande depuis 1975 au service des réfugiés. Mgr Ramousse y fait aussi un séjour chaque année. Il existe dans les camps de petites (toutes petites) communautés catholiques, formées d'abord de chrétiens venus du Cambodge, auxquels d'autres se sont joints, trouvant dans l'Evangile une foi qui intègre les valeurs de leur culture, et qui donne un sens à leurs épreuves, en leur ouvrant un chemin d'espérance. La préoccupation majeure de l'Eglise est de former des catéchètes et des responsables qui pourront être des apôtres pour leurs frères. Car tous ceux qui se trouvent dans les camps de la frontière, s'ils ne peuvent aller ailleurs, devront bien un jour où l'autre retourner au Cambodge. Et grâce à eux, la petite semence pourrait alors devenir un grand arbre...

les cambodgiens en diaspora

les pays d'accueil

Les Cambodgiens qui ont trouvé accueil en un « troisième pays » sont au nombre d'environ 250.000. Il faut cependant noter que, parmi les réfugiés inscrits sous la nationalité cambodgienne, un nombre important (peut-être 20.000 en France) sont de langue et de culture chinoise. Les Chinois vivant au Cambodge en 1975 étaient sans doute 500.000. Voici la liste des principaux pays d'accueil. Tous ces chiffres sont approximatifs.

	Réfugiés cambodgiens	Catholiques
Etats-Unis	140.000	1.000
France	60.000	1.000
Australie	14.000	160
Canada	12.000	300
Nouvelle-Zélande	3.200	15
Suisse	1.700	25
Belgique	750	15
Italie	300	5

Il s'en trouve aussi aux Philippines et au Japon, en Allemagne, en Autriche, en Grande-Bretagne, en Finlande, et sans doute ailleurs...

les problèmes d'insertion

Pour l'ensemble des Cambodgiens entrant brusquement en contact avec le mode de vie occidental, le choc culturel est rude et les difficultés d'adaptation considérables. Il est moindre pour les gens instruits, déjà plus ou moins en contact avec la pensée et le genre de vie d'Occident. Mais la plupart des réfugiés khmers viennent des campagnes et n'ont fait que des études primaires assez sommaires. Leurs difficultés principales sont la langue, le travail, le logement, les relations, l'éducation des enfants, la question religieuse.

Pratiquant une **langue** où tous les mots sont invariables, où la syntaxe est très simple, ils sont déroutés par les langues d'Occident, avec leur singulier et leur pluriel, leurs articles définis, indéfinis et partitifs, leurs pronoms personnels sujets ou compléments, réfléchis, possessifs, relatifs, et surtout les formes des verbes à l'actif ou au passif, à l'indicatif, au subjonctif ou au conditionnel, au présent, au futur ou aux multiples passés... La plupart arrive à connaître les mots concrets d'usage courant. Très peu savent employer correctement les temps et les modes des verbes. Le jargon administratif des innombrables « papiers » qu'ils reçoivent leur reste généralement hermétique. L'impossibilité, pour la plupart des adultes, de bien connaître la langue est la difficulté d'adaptation fondamentale, qui se retrouve en tous les domaines.

Le travail qu'ils trouvent ne peut être le plus souvent qu'un travail manuel, pénible, dont personne ne veut, mal payé — même s'ils ont fait des études supérieures et jouissaient d'une belle situation — . On impose facilement aux

réfugiés de travailler en dehors des heures réglementaires, ou les jours fériés, et les heures supplémentaires ne sont pas toujours payées. Ils n'osent pas refuser, de peur d'être renvoyés. Même ce genre de travail est difficile à trouver. Certains acceptent alors de travailler « au noir », avec un salaire très faible et sans sécurité sociale. Ou bien le patron déclare deux heures de travail par jour, et paie les taxes sociales en conséquence, alors qu'il fait travailler dix heures par jour. Avec l'aggravation du chômage, de plus en plus nombreux sont, en France, les réfugiés khmers qui n'ont aucun travail, sinon, parfois, de « petits boulots » pendant quelques semaines : ramassage de fruits, de tomates... Avec bien peu d'espoir d'un avenir meilleur.

Le logement ? Leur maison, au Cambodge, n'était peut-être qu'une paillette sur pilotis, mais c'était leur maison, avec un peu de terre alentour où poussaient des bananiers, presque toujours sur le bord d'un cours d'eau où il y avait des poissons. Ils se retrouvent dans les tristes banlieues des grandes villes, dans les immeubles collectifs, souvent sales, où les voisins s'ignorent, où l'on vit confiné dans son appartement parce que l'on a peur... Parmi les premiers arrivés, qui ont trouvé plus facilement du travail et un salaire correct, plusieurs se sont empressés d'acheter une maison particulière. Mais ils ressentent de plus en plus le poids des mensualités à verser. Si le chômage survient, c'est le drame.

Rares sont ceux qui ont lié des **relations** d'amitié avec des familles des pays d'accueil. A leur arrivée, ils ont reçu une aide attentive et généreuse de la part de personnes de bonne volonté, d'associations et d'organismes divers. On les a pourvus, on les pourvoit encore de vêtements, de linge, de meubles, de matériel de cuisine, etc. De vraies relations d'amitié sont beaucoup moins fréquentes. La connaissance insuffisante de la langue est l'obstacle principal. Par suite, les réfugiés ont tendance à limiter leurs relations aux autres familles cambodgiennes. On se visite les uns les autres, surtout le dimanche ; les femmes utilisent beaucoup, entre elles, le téléphone. Leur insertion dans la société où ils vivent en devient très difficile. Ils sont pourtant très sensibles aux témoignages d'amitié qui leur sont parfois donnés.

L'éducation des enfants, leurs relations avec les parents, posent des problèmes déjà vivement ressentis, et qui le seront de plus en plus. Les parents sont attachés à leur langue et à leur culture, ils voudraient la transmettre à leurs enfants. Mais les enfants vont à l'école dès la maternelle ; ils apprennent la langue du pays où ils vivent, et en viennent à ne plus parler le khmer. Les jeunes jouent avec leurs camarades d'école et de quartier, les adolescents partagent les loisirs de ceux de leur âge. Peu à peu, ils prennent les

habitudes, le comportement, la mentalité du milieu où ils sont plongés. Les parents sentent que leurs enfants leur échappent. Souvent même tout dialogue sérieux devient impossible, faute d'un langage commun. Même si l'on continue de parler khmer en famille, les enfants connaissent seulement le vocabulaire de la cuisine, du ménage, des occupations courantes. Déjà beaucoup d'adolescents n'envisagent plus de retourner au Cambodge, même si leurs parents le désirent et l'espèrent. Un fossé se creuse entre parents et enfants.

La question religieuse pose aussi un problème grave. Pendant des siècles, la doctrine et la loi du Bouddha ont façonné l'âme khmère. La pagode et la communauté des moines étaient au centre de la vie des villages et des villes. Pour les Khmers, culture et religion s'identifient. D'où un grand désarroi lorsqu'il n'y a plus ni pagode ni moine... C'est pour retrouver ces racines que les réfugiés multiplient les « pagodes » ; le plus souvent une simple pièce, aménagée et ornée dans le style des pagodes du pays natal. Les groupes importants s'efforcent d'entretenir un moine, ou en font venir un à l'occasion des grandes fêtes.

Sinon, comment connaître la Sagesse du Maître, comment acquérir les mérites qui assurent une vie meilleure dans une existence ultérieure, et peut-être la délivrance définitive de la douleur ? A la pagode, surtout au moment des fêtes, les Khmers se retrouvent entre eux, ils se retrouvent chez eux, ils se sentent revivre. Quel est l'impact du Bouddhisme sur les jeunes ? On observe facilement que seuls des gens plutôt âgés vont à la pagode pour les jours « saints » habituels ou les fêtes proprement bouddhistes. Au Cambodge, la plupart des jeunes gens faisaient un stage de plusieurs mois ou de plusieurs années à la pagode, partageant la vie des moines. Les jeunes réfugiés ne le font plus. Ils vont à la pagode au Jour de l'An et à la Fête des Morts, car c'est là que se déroule la fête, mais ils s'intéressent peu aux rites religieux. Il reste cependant, et ceci est important, que leur réaction devant les grands problèmes de l'homme et de sa destinée reste profondément marquée par le bouddhisme.

le rôle du BPAC

C'est dans ce contexte que s'exerce la mission de l'Eglise, et du BPAC plus particulièrement, près des Cambodgiens de la diaspora.

La présence de l'Eglise est d'abord une présence d'accueil et d'amitié, pour aider l'insertion des réfugiés dans la société nouvelle où ils arrivent, en res-

pectant ce qu'ils sont. Les problèmes évoqués (apprentissage de la langue, recherche d'un travail et d'un logement) sont du domaine de l'Etat qui les accueille, et aussi de l'Eglise locale, plus spécialement des services d'entraide et de la Pastorale des Migrants. Le BPAC n'a pas les moyens de prendre en main cette tâche, mais il est heureux d'apporter son concours, quand on le lui demande, pour aider à mieux comprendre la mentalité des Khmers, les épreuves qui les ont marqués, les richesses de leur culture, et les valeurs du bouddhisme.

La mission confiée au BPAC concerne expressément « *l'assistance spirituelle à apporter aux catholiques, et le travail d'évangélisation près de ceux qui ne connaissent pas encore la foi chrétienne* », en liaison avec la pastorale des Eglises locales.

Le tableau ci-dessus montre que les catholiques sont très peu nombreux, dispersés dans une dizaine de pays, souvent isolés. Presque tous sont de « nouveaux chrétiens ». Ils ont été baptisés après un cheminement de plusieurs années (sauf exceptions regrettables), et montrent une foi sincère. Mais ils ont peu d'expérience de la vie chrétienne, familiale et paroissiale; ils n'ont qu'une faible connaissance de la doctrine; et bien des textes bibliques, surtout ceux de l'Ancien Testament, sont pour eux un monde étranger.

La première préoccupation du BPAC à l'égard des catholiques est donc de *les aider à garder la foi, et à grandir dans la foi*. Ils ont besoin pour cela de faire partie d'une communauté chrétienne, de mieux connaître la Parole de Dieu, de mieux discerner d'une part les valeurs du bouddhisme et de la culture khmère qu'ils doivent conserver, d'autre part la lumière nouvelle qu'apporte la foi chrétienne et les ruptures qu'elle entraîne.

Faire partie d'une communauté chrétienne: c'est d'abord l'Eglise locale, concrètement, la paroisse où ils habitent. Le plus souvent, quand ils arrivent dans les grandes villes d'Europe ou d'Amérique, ils ne savent pas la trouver, et ils n'osent pas se présenter au prêtre, car ils ne savent pas s'exprimer. Il faut donc d'abord les repérer, et souvent les conduire chez leur curé, qui sans cela n'a aucun moyen de connaître leur présence. Il est important, évidemment, qu'ils se sentent accueillis par les prêtres et aussi par les chrétiens, au moins par quelques familles qui acceptent de créer avec eux des liens d'amitié. Cela se réalise très souvent. Il est malheureusement des assemblées chrétiennes qui ne sont ni ouvertes ni joyeuses, et où les Cambodgiens chrétiens ne se sentent guère à l'aise.

Inserés dans leur paroisse, il est en même temps nécessaire que les Cambodgiens chrétiens d'une même ville ou d'une même région puissent se connaître, se rencontrer de temps en temps, prier ensemble dans leur langue, se soutenir les uns les autres. L'expérience montre que de telles « communautés » de réfugiés favorisent l'insertion dans l'Eglise locale, loin de s'y opposer, car chacun se sent reconnu comme chrétien avec sa culture et ses valeurs personnelles. De plus, ces communautés deviennent attirantes pour les non-chrétiens. En dehors d'elles, il n'est guère d'évangélisation possible.

Des réalisations existent : à Melbourne (Australie), Montréal (Canada), Lille, Lyon, Marseille, Toulouse (France), Fribourg (Suisse), et ailleurs. Dans ses visites en différents pays, le Responsable du BAPC s'efforce de faire percevoir cette nécessité, et de trouver, en lien avec les évêques et la Pastorale des Migrants, des prêtres et des religieuses qui acceptent d'animer ces groupes, avec l'aide des chrétiens cambodgiens eux-mêmes.

Le BPAC veut aider aussi les chrétiens cambodgiens à *exprimer leur foi et leur prière dans leur propre langue*. Là encore l'expérience montre qu'une instruction religieuse faite dans une langue étrangère, souvent mal connue, pénètre difficilement dans le « cœur », au plus profond de l'être. Elle ne permet pas d'autre part au Cambodgien chrétien de « rendre compte de l'espérance qui est en lui » devant ses compatriotes. L'évangélisation des Khmers ne peut se faire qu'en langue khmère. De là le gros effort fait par le BPAC dans le domaine des traductions bibliques et des éditions religieuses en khmer. Les Protestants ont eu le grand mérite de faire une traduction complète de la Bible, il y a une soixantaine d'années. Cette traduction, très littérale, est souvent difficile à comprendre. Les traductions liturgiques faites au Cambodge avant 1975 ont toutes été perdues. Le P. François Ponchaud, avec quelques collaborateurs, s'est chargé de cette tâche ardue. Il a réalisé la traduction intégrale du Nouveau Testament, et de tous les passages de l'Ancien Testament utilisés dans la Liturgie. Actuellement, il collabore à une traduction œcuménique, sous les auspices de l'Alliance Biblique Universelle. L'accord est déjà fait sur de nombreux points de vocabulaire.

Pour faciliter la participation fructueuse à la messe dans les églises locales, les lectures des dimanches et fêtes ont été publiées en éditions bilingues, français-khmer ou anglais-khmer. Pour les trois années du cycle liturgique, cela représente huit volumes. L'Ordinaire de la Messe existe aussi en éditions bilingues. Beaucoup de textes bibliques restent difficiles, et la plupart des chrétiens cambodgiens ne comprennent pas grand-chose à une homélie faite en français ou en anglais. Une brève explication des lectures de chaque

dimanche est rédigée en khmer et envoyée à ceux qui le demandent. Ces explications sont aussi traduites en laotien, et utilisées par l'Aumônerie nationale des Laotiens en France.

Enfin, *une revue de formation chrétienne* en khmer, est publiée quatre ou cinq fois par an. Elle traite chaque fois un thème particulier, puis répond aux questions des lecteurs. Beaucoup de ces questions concernent les rapports du bouddhisme, de son enseignement et de ses rites, avec la foi et la pratique chrétiennes. Ainsi, peu à peu, les chrétiens khmers pourront intégrer les valeurs du bouddhisme dans la foi chrétienne, qui les a fait s'engager à la suite du Christ et mettre désormais toute leur confiance en Jésus Sauveur. Ainsi pourra se constituer, lentement, une « théologie cambodgienne », c'est-à-dire une formulation et une intelligence de la foi, en fonction de la langue et de la culture khmère, et spécialement du Bouddhisme Theravada. Il y a là un vaste domaine, encore peu exploré. Pour aider ceux et celles qui cheminent avec des Cambodgiens dans la découverte de la foi chrétienne, quelques jalons sont posés dans une brochure publiée par le BPAC en 1986, intitulée : « L'accompagnement vers le Baptême des Cambodgiens en diaspora. »

Les chrétiens cambodgiens, comme les autres, ont une mission à remplir dans l'Eglise et dans la société des hommes. C'est pourquoi le BPAC attache une grande importance à *la formation des laïcs*. Elle se fait en leur confiant des responsabilités, en les aidant à les remplir, en réfléchissant avec eux au cours de sessions, pendant une journée ou un week-end. Une session d'une semaine entière a même rassemblé une trentaine de participants, au début d'août 1987. La grande dispersion des chrétiens rend difficile leur participation à ces sessions. Pourtant, le Document de l'Episcopat de France sur la Pastorale des Migrants (mars 1987) recommande « d'avoir un souci particulier d'un laïcat assumant ses responsabilités humaines, individuelles et collectives, dans le monde de l'immigration, et sa participation à la mission de l'Eglise. » Il est souhaitable que cette recommandation soit partout mise en pratique.

Selon les instructions données par le Saint-Siège, en vue d'une renaissance de l'Eglise au Cambodge, le BPAC doit veiller en particulier à *favoriser les vocations* au ministère presbytéral et à la vie religieuse. Nous sommes reconnaissants au Seigneur de faire germer déjà de telles vocations parmi les Cambodgiens de la diaspora, et nous faisons confiance à ceux et celles qui les guident dans le discernement de leur vocation. Il faut signaler cependant deux problèmes.

Au sujet des candidats au sacerdoce : le BPAC est un service d'apostolat, non une structure juridique. Il ne peut incardiner ceux qui désirent être prêtres pour les Cambodgiens. Ils doivent trouver un évêque qui les accueille, en acceptant de les laisser partir plus tard au service de l'Eglise du Cambodge.

Dans les Congrégations religieuses, en ces temps de recrutement difficile, un jeune Cambodgien ou une jeune Cambodgienne qui demande son admission est d'abord reçu, semble-t-il, comme une recrue précieuse et un don du Seigneur pour les Oeuvres de la Congrégation. On constate heureusement que ce point de vue peut évoluer. Le BPAC formule simplement un souhait : que tous les responsables comprennent qu'un jeune homme ou une jeune fille khmers peuvent difficilement être coupés de leur peuple, et qu'en se donnant au Seigneur, il est normal qu'ils gardent le souci de contribuer à faire grandir l'Eglise parmi leurs compatriotes, dans les pays qui les ont accueillis et surtout au Cambodge même, où l'Eglise traverse une si longue et dure épreuve. C'est sans doute ce que veut exprimer le document de l'épiscopat français de mars 1987, parlant des vocations issues des communautés chrétiennes d'immigrés et de réfugiés : « Leur accompagnement et leur formation exigent que leur itinéraire et leur histoire dans l'immigration soient respectés, et puissent être mis au service d'une Eglise de plus en plus *catholique* ».

André Lesouëf, m.e.p.

*B.P.A.C.
128, rue du Bac
75341 Paris Cedex 07*

BIENVENUE DANS LA COMMUNAUTÉ DES CROYANTS

par Raymond Rossignol

Raymond Rossignol, Vicaire général des Missions Etrangères de Paris, ancien missionnaire aux Indes, présente le rapport de la Commission Episcopale des Etats-Unis pour les Réfugiés et les Migrants, publié en 1986.

Plus de la moitié des réfugiés du Sud-Est asiatique ont finalement trouvé asile aux Etats-Unis. Assez rapidement la plupart d'entre eux ont dégoté, sinon un emploi stable, du moins des moyens de vivre, si bien qu'aujourd'hui le souci principal des organismes d'Eglise qui se sont préoccupés de leur accueil n'est plus de leur procurer un logement ou des secours de première nécessité, mais de les aider à trouver leur place dans la société, voire dans l'Eglise. Telle est du moins l'impression qui se dégage de la lecture du rapport sur « l'apostolat parmi les Cambodgiens, les Hmongs et les Laotiens » diffusé, en 1986, par la Commission épiscopale des Réfugiés et des Migrants, sous le titre de « *Bienvenue dans la Communauté des Croyants* ».

Ce rapport est, en fait, le compte rendu d'une rencontre organisée à Fresno en avril-mai 1986. Y participaient Mgr Antony J. Bevilacqua, Président de la Commission épiscopale pour les Réfugiés et les Migrants et une centaine de personnes directement engagées dans l'apostolat auprès de ces réfugiés. Parmi elles, Mgr Y. Ramousse, anciennement Vicaire apostolique de Phnom Penh et actuellement Responsable du Bureau pour l'Apostolat auprès des Cambodgiens, Mgr P. Bach, anciennement évêque au Laos et aujourd'hui responsable de l'apostolat auprès des Laotiens ; mais aussi des prêtres, des religieuses et des laïcs. Particulièrement significative était la présence d'un diacre et de plusieurs catéchistes laotiens ou cambodgiens.

Soit sous la forme d'articles relativement élaborés, soit sous la forme de brèves interventions ou de souhaits, ce rapport contient de nombreuses remarques aptes à susciter la réflexion de quiconque se préoccupe de la Pastorale des réfugiés n'importe où dans le monde.

Signalons tout d'abord que le rapport se réfère explicitement au Message de Jean-Paul II diffusé quelques semaines plus tôt à l'occasion de la journée des Migrants. Dans ce Message, le Pape invite les Eglises locales à réfléchir sur la meilleure façon d'incorporer les groupes de migrants dans la communauté ecclésiale. En réponse à cet appel, Mgr A.J. Bevilacqua, au nom de la Commission épiscopale pour les réfugiés et les migrants, s'engageait fermement « *à promouvoir l'incorporation des nouveaux venus dans l'Eglise locale et à protéger l'héritage et les traditions de chaque groupe culturel* » (p. 4). Mais, notait Mgr Bevilacqua, en accueillant les réfugiés du Sud-Est asiatique, pour la première fois les Etats-Unis ont accueilli massivement un nombre important de non-chrétiens. « *C'est une expérience nouvelle pour l'Eglise de ce pays. Dans un dialogue respectueux, elle se doit de partager avec ces réfugiés la richesse de la Bonne Nouvelle. Ils ont le droit de l'entendre, comme nous avons le devoir de l'annoncer* » (p. 5).

Accueil des réfugiés dans la communauté ecclésiale du pays. Présentation de la Bonne Nouvelle aux non-chrétiens qui ne la connaissent pas encore. Telle est la tâche à laquelle s'adonnent les participants de cette rencontre. Ce faisant, ils se heurtent à de nombreuses difficultés qui sont exposées dans les pages suivantes du rapport.

1. les drames déjà vécus rendent les réfugiés plus vulnérables

Ceci est particulièrement grave dans le cas des Cambodgiens. Mgr Y. Ramousse rappelle les terribles épreuves subies par ce peuple: « *Les familles ont été disloquées, écrasées, réduites à quelques survivants. Elles portent le lourd fardeau de cet effroyable passé et doivent trouver de nouvelles raisons de vivre et d'espérer dans une terre étrangère. Des milliers d'enfants sont nés dans les camps de réfugiés, ont grandi derrière des barbelés et n'ont jamais connu une enfance normale. Les adolescents, garçons et filles, ont gaspillé des années, particulièrement précieuses, faute de pouvoir aller dans une école normale. Ils n'auront jamais le genre de vie qu'ils pouvaient espérer. Toute pastorale doit prendre en compte la situation réelle des gens. Il importe donc de ne pas oublier les événements qui ont marqué la vie de ces Cambodgiens et les terribles épreuves qu'ils ont endurées* » (p. 7).

Parlant des Laotiens, le Père Louis Leduc évoque un autre aspect des souffrances des réfugiés : *« Dans leur nouvelle société, ils n'ont plus de points de repère. Leurs expériences douloureuses ont détruit leurs croyances. Ils blâment leurs divinités et les esprits qui étaient supposés les protéger. Les connaissances qu'ils avaient acquises dans leur pays ne leur servent plus à rien... »* Ces réfugiés sont presque tous des ruraux. Ils savaient gagner leur vie dans leur village du Laos. Mais, arrivés aux Etats-Unis, ils s'aperçoivent que leur savoir-faire ne leur sert plus à rien.

Ils ont du mal à accepter le rythme de vie et de travail de la société américaine. Au Laos, les saisons commandaient le travail. Il y avait la saison des pluies et la saison sèche et, par suite, des périodes de travail et d'inactivité... On travaillait dans la mesure où c'était nécessaire pour avoir une récolte. Il y avait des jours fastes et des jours néfastes. Il y avait de multiples fêtes.

Au Laos, on pouvait vivre pratiquement sans argent. On pouvait compter sur la solidarité de la famille, du village, sur la loi sacrée de l'hospitalité. Ils se sentent complètement désarmés face aux complexités administratives, face à l'organisation de la société. Ils ne comprennent pas ce que sont les syndicats, le pourquoi des grèves, etc.

Pendant leur long séjour dans les camps, ils avaient passé des mois, voire des années, à rêver du « paradis » que serait le pays d'accueil. Ils ne pouvaient imaginer les différences culturelles profondes qui aujourd'hui les déroutent. Ils se trouvent confrontés à des réalités nouvelles et déconcertantes. Ils ont le mal du pays, surtout lorsque arrivent les grandes fêtes (le Nouvel An, la fête de l'eau, etc.) ou les événements familiaux (naissances, mariages, décès...) qui étaient l'occasion de célébrations festives ou de grands rassemblements familiaux (p. 17).

2. les familles sont déstabilisées

Au lieu de jouer son rôle traditionnel de point d'ancrage, la famille est elle-même soumise à des tensions internes fort douloureuses.

« Les enfants apprennent rapidement la langue du pays et, parce qu'ils sont moins attachés que leurs parents aux anciennes coutumes, ils adoptent assez vite la nouvelle culture. Dans une certaine mesure, les parents se familiarisent avec la nouvelle culture à travers leurs enfants. Les enfants font fonction d'interprètes ! Ceci peut être très perturbant pour les parents, qui ont

l'impression de ne plus pouvoir jouer leur rôle d'éducateurs (...). D'ailleurs, très vite, les enfants, en contact quotidien avec les jeunes Américains, aussi bien à l'école que dans la rue, ont tendance à s'affranchir de la tutelle des parents. Ceux-ci, dont l'autorité n'était jamais contestée dans leur pays d'origine, ne savent plus comment réagir, en particulier lorsque arrive le moment du mariage.» Il y a loin des coutumes du Laos où les parents décident du mariage de leurs enfants aux pratiques des jeunes dans l'Amérique de cette fin du XX^e siècle! (pp. 45-46).

Ces ruptures avec la conception traditionnelle des rapports familiaux sont douloureuses pour les parents, mais elles ne laissent pas les jeunes indifférents. *« Les jeunes expliquent leur lutte continue pour essayer de concilier ces traditions culturelles – qu'ils connaissent, même s'ils n'y tiennent guère – avec l'adaptation à la vie d'un nouveau pays. Les parents et les anciens, pour la plupart analphabètes ou peu éduqués, connaissent seulement la vie rurale. Ils attendent de leurs enfants un comportement conforme aux coutumes. Par exemple, ils s'attendent à pouvoir décider des mariages, à régler les querelles éventuelles, à bénéficier de l'attention et des soins de leurs enfants jusqu'à la fin de leur vie. Or, loin de constater une telle interdépendance dans la famille aux Etats-Unis, les jeunes Hmongs remarquent que la culture américaine attache beaucoup de prix à l'indépendance. Peu à peu ils assimilent cette culture. Ils obtiennent un permis de conduire et deviennent très mobiles; ils trouvent le moyen de poursuivre leurs études, de faire carrière; au moment du mariage, ils choisissent eux-mêmes leurs partenaires. Un étudiant d'université remarquait: "Même si je le veux, je ne sais plus comment être un Hmong" » (p. 46).*

3. les différences culturelles peuvent être source de malentendus

L'occidental aime bien l'efficacité, la rapidité. Il n'aime pas perdre son temps. Or, le Laotien peut avoir besoin de beaucoup de temps pour s'exprimer. Cela peut lui demander des heures, voire des semaines, des mois, fait remarquer Mgr Bach. Dans un premier temps, il s'assied, ne dit quasiment rien. Ce n'est que plus tard, lorsqu'il se sentira en confiance, qu'il dira ce qu'il a sur le cœur (p. 14).

Dans son souci de clarté, l'occidental ne craint pas de heurter son interlocuteur. Or, le Laotien redoute particulièrement de *perdre la face*. Spontanément, il prend donc des précautions. Cela peut se traduire par une attitude de réserve, dans laquelle l'Occidental voit aussitôt de la méfiance. Il peut

même accuser le Laotien d'un manque de sincérité, alors que ce dernier est simplement soucieux de *sauver la face*, ce qui dans sa culture, correspond à une vraie valeur (p. 15).

C'est tout au long de ce rapport que l'attention du lecteur est attirée sur la nécessité de prendre en compte les différences culturelles.

4. en général, les communautés chrétiennes sont mal préparées pour l'accueil des réfugiés

On pourrait s'attendre à ce que ceux qui sont déjà catholiques soient heureux de retrouver une Eglise, une communauté paroissiale. Malheureusement, ils sont plutôt déroutés par les communautés chrétiennes d'Amérique.

« Beaucoup, écrit le Père Peter Tran, expriment leur perplexité en constatant que l'Eglise ici n'est pas comme celle qu'ils avaient connue chez eux. Selon eux, les prêtres leur donnent l'impression de ne pas s'intéresser à eux. Au Laos, les prêtres avaient l'habitude de rendre visite aux gens; ils connaissaient leur nom (...). Ils ne retrouvent pas ici cette touche personnelle » (p. 52). Sans doute, comme le fait remarquer ce même prêtre, cela peut-il s'expliquer par le fait qu'au Laos les communautés paroissiales comportaient comparativement peu de membres. Il n'en est pas moins certain que ces réfugiés ont du mal à reconnaître dans l'Eglise catholique d'Amérique ces communautés de foi qu'ils avaient connues au Laos.

Un catéchiste Kmhmu exprime sa déconvenue : *« Au Laos, il y avait des prêtres qui circulaient pour enseigner la Parole de Dieu un peu partout. En Amérique c'est très différent. Je n'ai jamais vu des prêtres ou des religieuses qui rendent visite aux familles pour leur parler de Dieu. Il y a des membres d'autres religions qui font cela. Des personnes appartenant à d'autres religions sont venues me voir chez moi (...). Depuis que je suis en Amérique, je n'ai jamais vu un prêtre rendant visite aux gens pour leur parler de Dieu. L'église est le seul endroit où les gens entendent parler de Dieu; mais cela c'est seulement pour ceux qui y vont »* (pp. 25-26).

Or, le réfugié n'ira pas facilement à l'église, à moins qu'il n'y soit invité et s'y sente bienvenu. *« Les Hmongs ont besoin d'être invités dans les églises locales (...). Ils ont l'impression de se trouver en dehors de la maison, tandis que les Américains sont à l'intérieur. Ils considèrent qu'ils doivent être invités à entrer. S'ils vont à la messe et si personne ne leur parle, ils en concluent qu'ils ne sont pas bienvenus »* (p. 71).

Or, les Américains « *se disent que si les Hmongs veulent appartenir à la communauté locale, ils n'ont qu'à passer au presbytère et donner leur nom. Il est donc important de prendre conscience du fait que les Asiatiques en général, et les Hmongs en particulier, ont besoin d'être invités pour se sentir membres d'un groupe* » (p. 71).

5. le catéchuménat des réfugiés soulève des problèmes particuliers

Il y a d'abord le problème de la motivation lors de l'entrée en catéchuménat. Ce problème se pose avec une acuité particulière dans les camps de transit, lorsque le réfugié se sent complètement tributaire de la bienveillance et de la charité de ceux qui l'aident à survivre et peuvent lui faciliter le départ vers un pays d'accueil. On comprend aisément que le réfugié puisse alors songer à devenir chrétien. Certes, sous l'influence de la grâce, le réfugié peut être favorablement impressionné par le désintéressement du chrétien qui se porte à son secours et découvrir ainsi quelque chose de la richesse de l'Evangile. Mais le réfugié peut aussi présumer que le statut de chrétien lui faciliterait l'entrée dans un pays chrétien, ce qui, bien sûr, risque de fausser sa démarche vers le Baptême. Bref ! Lorsque le réfugié se morfond dans un camp, sa détresse du moment peut le priver d'une sérénité suffisante pour faire, en ce domaine, un choix décisif, vraiment libre.

Mais, même après avoir vécu quelques années dans le pays d'accueil, le réfugié peut encore manquer d'une liberté psychologique suffisante pour faire un tel choix. C'est surtout cette situation-là qui est considérée dans le rapport. Il y est noté que ces réfugiés arrivent d'un pays où il est implicitement admis que citoyenneté et religion vont normalement de pair. « *En Thaïlande, être Thaï, c'est être Bouddhiste* » faisait remarquer Mgr Bach (p. 14). Il en est de même pour les Cambodgiens et les Laotiens. Il y avait certes quelques chrétiens au Cambodge et au Laos ; mais ils constituaient un cas spécial, une anomalie en quelque sorte... Ayant abandonné son pays, au prix d'un déchirement douloureux, le réfugié se demande s'il ne doit pas abandonner de même sa religion. Puisqu'il a finalement échoué dans un pays chrétien, pourquoi ne pas adopter la religion du pays, d'autant plus que ce serait peut-être un moyen de se montrer reconnaissant à l'égard de ceux qui l'ont accueilli et aidé de maintes façons.

Ce contexte social et ces éléments psychologiques doivent être pris en compte pour évaluer la requête du réfugié qui demande à devenir chrétien. On ne peut pour autant renoncer à proposer l'Evangile aux réfugiés. « *Ils ont le*

droit d'entendre la Bonne Nouvelle» rappelait Mgr Bevilacqua dans son discours d'ouverture. On ne peut d'ailleurs exclure que leurs épreuves soient une occasion qu'utilise l'Esprit pour leur révéler la tendresse de Dieu. Leur refuser l'entrée au catéchuménat pourrait être une aberration particulièrement grave.

Mais la *formation catéchuménale* doit prendre en compte « *leur situation actuelle, leurs questions, leurs souffrances, leurs anxiétés, leur culture* » (p. 18). Le formateur a affaire à des Asiatiques dont la langue et la culture sont très différentes de la sienne. Il peut avoir beaucoup de difficultés à les comprendre et à se faire comprendre. Le réfugié risque d'accepter volontiers ce qu'on lui dit, mais le cheminement de sa pensée est différent de celui de son catéchiste. Les réfugiés asiatiques peuvent aimer notre religion, notre morale, notre liturgie, tout en ayant une *théologie* très différente de la nôtre (p. 18).

Dans leur ancienne religion, ils avaient de nombreux rites qui leur permettaient de communiquer avec les esprits. Il sera particulièrement important de leur expliquer avec soin la signification des rites chrétiens, en particulier des sacrements. Il faudra les initier à la prière personnelle, leur expliquer le sens du sacrifice, de la pénitence, de l'adoration.

Ils apprécient beaucoup les proverbes et les maximes qui véhiculent la sagesse. Il sera donc bon qu'ils apprennent par cœur des phrases de l'Évangile, des Psaumes et en particulier les Paroles du Seigneur.

La foi se développe peu à peu, en particulier en la partageant avec d'autres. Les catéchumènes laotiens ont besoin de la communauté pour devenir catholiques. Il ne s'agit pas de les *recupérer*, mais de les aider à trouver leur place dans la communauté catholique (p. 18).

6. des efforts impressionnants

Les participants de la rencontre de Fresno ne se sont pas contentés de souligner les difficultés rencontrées dans leur apostolat auprès des réfugiés. Ils ont aussi mis en commun leurs expériences positives. En fait le lecteur de ce compte rendu est impressionné par les efforts que fait l'Église aux États-Unis pour accompagner les réfugiés dans leurs difficultés et les accueillir dans la communauté des croyants. Un grand nombre de personnes s'adonnent à cet apostolat. Parmi elles, plusieurs anciens missionnaires du Cam-

bodge et du Laos qui connaissent la langue des réfugiés, mais aussi des catéchistes, eux-mêmes réfugiés, originaires de ces pays. Quand on sait l'importance du rôle joué par les catéchistes en Asie, on peut mettre beaucoup d'espoir dans l'engagement et l'appel d'un catéchiste tel que Gnia Thao Yang, ordonné diacre en 1975 :

« Le ministère du catéchiste est sans aucun doute vital. Puissent nos révérends prêtres et évêques nous donner les moyens de reprendre dans ce pays notre ministère auprès des réfugiés asiatiques (...).

Nous aimerions faire partie de la grande famille catholique américaine. Nous ne voulons pas former un ghetto.

J'ai été ordonné diacre le 24 août 1975 par Mgr Alexander Staccioli. Je suis le plus âgé et aussi le plus petit des catéchistes Hmongs du Laos. J'ai 50 ans; j'ai six enfants. Je vis dans ce pays depuis six ans et je prêche la Bonne Nouvelle depuis 22 ans. A présent, je puis simplement m'occuper des réfugiés chrétiens le samedi et le dimanche. Mais mon grand désir est de faire davantage afin de tendre la main à ceux qui ne sont pas encore chrétiens, tout en continuant de m'occuper de ceux qui sont déjà baptisés. Je m'adresse donc à vous, révérends prêtres et évêques: y a-t-il un travail apostolique qui n'est pas fait et que je pourrais faire pour faire connaître l'Evangile aux Hmongs et aux Laotiens dans ce pays? Je désire tellement travailler plus que jamais en tant qu'évangéliste parmi ces réfugiés » (pp. 22-23).

Tous ces prêtres, religieux et religieuses au service des Cambodgiens et des Laotiens se donnent beaucoup de mal pour prendre contact avec ces réfugiés dispersés dans le vaste continent américain, leur rendre visite et les regrouper occasionnellement. Ils assurent la circulation de bulletins qui donnent des nouvelles du pays et maintiennent des liens entre les réfugiés. Quelques-uns, particulièrement versés dans la langue cambodgienne ou laotienne, préparent des livres liturgiques bilingues : en langue asiatique pour les adultes, en anglais pour les jeunes scolarisés aux Etats-Unis.

Cet apostolat est fortement encouragé par la Commission épiscopale qui a patronné la création de Centres nationaux pour les Cambodgiens, les Hmongs et les Laotiens. Le Père Silvani M. Tomasi, qui a longtemps coordonné toutes ces activités, énumère les objectifs de ces centres.

- *« Servir de point de référence pour chaque groupe de réfugiés.*
- *Diffuser un bulletin pastoral pour renforcer l'identité des groupes en tant que tels.*

- *Trouver des personnes capables de donner des retraites et des missions dans la langue des réfugiés.*
- *Promouvoir la formation de leaders.*
- *Fournir des instruments de travail pour la liturgie, la catéchèse et l'évangélisation.*
- *Mettre sur pied un Bureau consultatif, comprenant des responsables de communauté, afin que le groupe ait l'impression de faire partie du Centre et d'en être responsable.*
- *Organiser des réunions annuelles.*
- *Mettre des programmes de formation à la disposition des catéchistes»* (p. 39).

Incontestablement, l'Eglise aux Etats-Unis compte parmi ses membres des hommes et des femmes qui sont attentifs aux souffrances, aux besoins, à la pauvreté du réfugié, une pauvreté qui, selon Jean-Paul II, « *va même jusqu'à la perte de son identité culturelle* ». Mais, dans l'économie chrétienne, cette pauvreté leur donne des droits, ajoutait le Saint-Père, lors de la dernière Assemblée de « Cor Unum » : « *Les réfugiés, comme tous ceux qui souffrent d'autres formes de pauvreté ou d'injustice, ont des droits sur nous; et le premier de ces droits est que nous leur annonçons et leur prouvions que Dieu les aime d'un amour de préférence...* » (Osservatore Romano, 1^{er} décembre 1987).

Raymond Rossignol, m.e.p.

*128, rue du Bac
75007 Paris*

AU SERVICE PASTORAL DES RÉFUGIÉS

par Kevin Doheny

Le Père Kevin Doheny, spiritain irlandais, travaille depuis de nombreuses années auprès des réfugiés dans l'Afrique de l'Est et notamment en Zambie et en Ethiopie.

L'attention pastorale aux réfugiés

Il est nécessaire de faire l'inventaire du monde des réfugiés d'aujourd'hui, d'évaluer ce qui a été fait sur le plan de la pastorale auprès des réfugiés, de porter une appréciation sur l'attitude de l'Eglise et des congrégations religieuses en réponse à leurs besoins au cours des dernières décennies, et d'explorer les voies nouvelles qui permettront de relever les nombreux défis de l'heure présente.

Les réfugiés ont existé bien avant la naissance du christianisme et le Christ lui-même fut un réfugié en terre d'Egypte. Il ne s'agit donc pas d'un phénomène nouveau. Par contre ce qui est nouveau, ce sont les proportions dramatiques de ce même phénomène, enregistrées ces derniers temps. Un nouveau défi a surgi, nécessitant une stratégie nouvelle, concertée, et ayant le feu vert de l'Eglise universelle.

Le pape Jean-Paul II a clairement reconnu ce fait tragique, et alerté l'opinion catholique sur ce qui est en train de se passer. « *De toutes les tragédies humaines, a-t-il déclaré aux Philippines, la plus grande est celle des réfugiés.* » D'où son vibrant appel adressé aux responsables des Eglises et aux congrégations religieuses pour faire face à ce problème douloureux.

L'Eglise a répondu généreusement à cette invitation : des congrégations religieuses se sont portées volontaires, notamment pour élaborer des programmes d'entraide et de développement ; plusieurs prêtres séculiers et religieux, ainsi que des religieuses, ont effectivement pris un engagement pastoral, et ont rejoint les réfugiés dans leur exil.

L'Eglise, on le sait, est le Peuple de Dieu. Elle ne désigne pas seulement un édifice en dur, un autel en marbre, ou un chef-d'œuvre architectural. C'est une communauté de croyants qui partagent la même Foi et s'efforcent de vivre en vrais chrétiens, en disciples du Christ. L'Eglise est une réalité vivante. Lorsque les gens se déplacent, l'Eglise en fait autant, car elle reste réalité vivante jusque dans les camps de regroupements et les colonies de peuplement. Au fur et à mesure que la communauté se réorganise, elle peut prétendre à un lieu de culte où la communauté chrétienne (l'Eglise) pourra se rassembler en vue du bon déroulement des cérémonies et de l'expression de la louange, de l'action de grâces et de l'adoration qu'elle manifeste, publiquement, devant Dieu.

Il existe des situations où les réfugiés sont séparés de leur pasteur, qui, lui, est resté dans le pays d'origine. En effet plusieurs options s'offrent au pasteur :

- Il reste sur place au service de ceux qui ne partent pas.
- Il quitte sa paroisse pour des raisons de sécurité ou par manque de chrétiens, ou encore sous la pression des autorités...
- Il est muté dans une autre paroisse et affecté à un autre secteur du même diocèse ou du même pays.
- Il retourne en Europe, s'il est missionnaire, et, de ce fait, il se trouve coupé d'une population qu'il aimait et servait de tout son cœur.

Dès lors qu'ils ont perdu leur pasteur, les fidèles ressentent douloureusement son absence, et s'estiment abandonnés par les ministres et les responsables de l'Eglise. La parabole du Bon Pasteur convient parfaitement à la situation du réfugié : « *Je suis le bon pasteur. Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis, mais le mercenaire, quand il voit venir le loup, laisse là ses brebis et s'enfuit...* » (Jn 10, 11). Lorsque le peuple de Dieu est en danger, le berger doit rester près de lui. « *Le mercenaire s'enfuit, car il n'a point souci des brebis* » (Jn 10, 13). Le troupeau est très sensible à la présence du pasteur, ou à l'absence du mercenaire, lorsque celui-ci prend la fuite devant le danger et préfère vivre en exil.

A la lumière de ces réflexions, plusieurs pensent que l'on pourrait améliorer la situation en matière de pastorale auprès des réfugiés, en développant les points suivants :

- un relevé plus détaillé des besoins ressentis,
- un contrôle plus suivi des déplacements de populations et des mouvements du personnel missionnaire (prêtres ou religieux),
- le recyclage des missionnaires,
- l'échange plus fréquent des idées et des informations avec ceux qui ont offert leurs services,
- un appui plus effectif apporté à la pastorale et au personnel religieux œuvrant parmi les réfugiés.

nature des activités auprès des réfugiés

Le seul témoignage authentique de l'Eglise parmi les réfugiés est véritablement la présence du prêtre et du religieux, car le vrai pasteur cherche à s'identifier à eux, à partager le même style de vie, à souffrir de la même insécurité qu'eux. Ce dernier point, l'insécurité qui résulte de l'éloignement du pays, constitue le problème « numéro un » dans le monde des réfugiés : structures sociales brisées, communauté déracinée et éparpillée, familles généralement séparées. L'ordre social une fois disparu, la confusion mentale et physique fait son apparition. Si l'on y ajoute l'hostilité habituelle du pays d'accueil, c'est une perte sèche sur le plan, non seulement physique, mais également social, psychologique et spirituel. Les blessures sont profondes, et l'absence de l'Eglise ne fait que renforcer le sentiment de désespoir et d'amère frustration.

recyclage des missionnaires

Il faut encourager les efforts entrepris en vue du recyclage des missionnaires qui sont partie prenante de la pastorale auprès des réfugiés.

Lorsque des personnes quittent leur pays d'origine, les missionnaires peuvent être amenés également à faire de même, soit par suite d'expulsion, soit par intimidation ou par choix volontaire. Ces missionnaires-là sont tout prêts à se mettre au service de ces populations en exil, dont ils connaissent la culture et la langue. Pourquoi ne pas les répartir, parmi ces gens pour lesquels ils sont faits, au lieu de les désigner pour d'autres territoires de mission, ou de les réserver pour leur propre pays, loin de la mission qui leur est si chère à plus d'un titre ?

Le recyclage présuppose un minimum d'organisation, et celle-ci dépend de l'information recueillie, filtrée et ventilée. Une banque de données informatisées, traitant spécialement la question des réfugiés, serait bien à sa place au sein des structures ecclésiales. Il ne faudrait pas laisser ce soin aux seules congrégations, dont la sphère d'influence reste limitée.

Voici ce qui semble être du ressort de l'Eglise Universelle :

- connaître les allées et venues des réfugiés,
- prendre la mesure de l'ampleur du problème,
- assurer la liaison entre l'Eglise locale et les congrégations religieuses,
- étudier les moyens d'apporter son concours,
- prendre davantage conscience qu'il existe des structures ecclésiales sur place (clergé local, congrégations religieuses dans les pays d'origine et en terres d'asile),
- explorer les possibilités de recyclage pour les pasteurs (missionnaires et clergé local),
- venir en aide aux pasteurs qui se mettent au service des réfugiés,
- recruter de nouveaux pasteurs, appartenant à d'autres congrégations,
- organiser des rencontres entre pasteurs pour discuter et échanger des idées,
- travailler en étroite collaboration avec les agences d'entraide et de développement dans les colonies et campements de réfugiés.

inter-communication

Les congrégations religieuses développent leur propre système de communications à travers circulaires et revues, dont le tirage limité ne touche que les seuls membres de la congrégation. Un besoin urgent se fait sentir d'une lettre-circulaire régulière, consacrée aux réfugiés et expédiée par-delà les frontières et les lignes de démarcation. Elle émanerait de l'Eglise universelle et donnerait des détails sur les mouvements de populations, sur les congrégations missionnaires en lien avec des situations concrètes sur le terrain. Une telle circulaire permettrait d'avoir des relations suivies avec le personnel de l'Eglise locale et les congrégations religieuses des deux côtés de la frontière, et elle apporterait un élément d'information dans le processus de recyclage des missionnaires, avant qu'ils ne soient dispersés et affectés ailleurs à des tâches moins urgentes.

L'information suscite le dialogue, et le dialogue stimule l'action.

le soutien aux prêtres

Les prêtres qui vivent dans les colonies de peuplement et dans les camps sont bien vite oubliés et ignorés, surtout lorsque disparaît la publicité dans les media. L'attention des gens se tourne vers d'autres centres d'intérêt.

Les agences d'entraide et de développement, quant à elles, disposent bel et bien de ressources pour élaborer des programmes, mais le pasteur, vivant au milieu des réfugiés, risque d'être le cadet de leurs soucis, s'il accorde la priorité au spirituel...

Même certaines agences catholiques appliquent leurs critères d'intervention caritative aux seuls secours matériels et au développement, et ne réalisent pas toujours l'importance de venir en aide à un prêtre qui va au-delà du matériel dans ses relations avec les réfugiés. Une religieuse, arrivée en Autriche comme réfugiée, ne déclarait-elle pas : « Nous avons eu toute l'aide matérielle que nous voulions, mais nous avons besoin de quelqu'un à qui parler, quelqu'un à qui nous confier, un prêtre qui veuille bien nous écouter, nous conseiller, et nous diriger. »

Personne ne conteste la nécessité de l'aide matérielle, mais il s'agit là d'un point de départ. Il ne faudrait pas ensuite négliger les besoins les plus profonds de l'être humain.

L'impact exercé par un prêtre ou un religieux qui vit dans un camp de réfugiés, est bien plus important qu'on ne l'imagine. Il assure la direction, maintient le lien avec le monde extérieur, si prompt à oublier ; il partage leur solitude et leur isolement. Le missionnaire devient « l'un d'entre eux », ce qui, à leurs yeux, vaut infiniment plus que l'aide matérielle qu'ils peuvent recevoir.

L'Eglise ne doit pas sous-estimer la valeur de la dimension pastorale dans l'action en faveur des réfugiés. Il est plus urgent que jamais de redoubler d'efforts, pour y intéresser un plus grand nombre de pasteurs et leur venir concrètement en aide d'une manière réaliste.

On pourrait citer plus d'un exemple regrettable qui montre combien ce soutien effectif fait cruellement défaut :

Le Père X en est réduit à ne compter que sur sa propre famille en Europe, bien qu'il consacre une bonne partie de son temps aux œuvres d'entraide, en plus de son activité pastorale.

Le Père Y, prêtre africain détaché sur place auprès des réfugiés, ne dispose d'aucun moyen de transport pour un immense camp de 60.000 personnes.

Certains prêtres, qui avaient offert leurs services, ont dû renoncer, faute de subsides sous le fallacieux prétexte que, officiellement, ils n'exerçaient aucune activité d'entraide et de développement. Je dis bien « officiellement ». Notre système d'appréciation risque d'être dérégulé, au point d'en arriver à dire: « Celui-là ne fait que du spirituel! »

bureau central

A mon avis, la constitution d'un Bureau Central s'impose impérativement, administré par les organismes de l'Eglise universelle déjà mis en place et adaptés à la mouvance des populations. Un département spécial serait chargé des réfugiés et de la programmation d'une approche pastorale. Les multiples contacts, établis entre les congrégations religieuses dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil, permettraient de parvenir à des solutions, en liaison directe avec le « Bureau Central ».

sensibiliser à l'œuvre des réfugiés

On peut être sensibilisé au travail auprès des réfugiés, de façon différente d'un pays à l'autre, et ces diverses sensibilités font problème, en certains cas, pour les pasteurs et pour l'Eglise; car les approches diffèrent, les unes étant par trop timides, d'autres au contraire hyper-passionnées. Les réfugiés en font généralement les frais. Personne n'ayant le monopole de la sagesse concernant la façon de gérer des situations archi-politisées, il est tout indiqué de respecter la sensibilité de l'Eglise locale.

église locale

C'est l'Eglise locale qui est responsable, en dernière analyse, de la pastorale d'ensemble à l'intérieur du diocèse. A l'Eglise locale donc incombe le devoir, non seulement de l'accueil, mais également de la mise en place de services exceptionnels visant à dépanner les réfugiés qui ont tout perdu, et qui sont en proie à une constante insécurité, à des conditions de vie inhumaines, à la peur et à l'abandon dans la nouvelle situation qu'ils connaissent.

«Lequel d'entre vous, s'il a cent brebis et qu'il en perde une, ne laisse pas les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, pour aller à la recherche de celle qui est perdue, jusqu'à ce qu'il l'ait retrouvée?» (Lc 15, 4.)

La coopération de l'Eglise locale est primordiale, quand il s'agit de l'approche pastorale des réfugiés. On souhaite ardemment que le dialogue démarre à l'instigation du Département Spécial de l'Eglise Universelle, ou de quelqu'un officiellement mandaté par le « Bureau Central ». L'Ordinaire du lieu est mieux placé que quiconque pour juger des multiples facettes de la Pastorale parmi les réfugiés de son diocèse.

la voix des réfugiés

Ce serait une grave erreur de présupposer que nous avons toutes les réponses aux problèmes des réfugiés, ou que nous comprenons toujours bien leurs points de vue. La distinction s'impose entre les besoins réels tels qu'ils sont vécus par les victimes, et les besoins apparents, tels qu'ils sont perçus par nous-mêmes, d'où la nécessité de prêter l'oreille à ce que disent les réfugiés.

la voix des pasteurs

Autre point important : l'écoute attentive de ce que disent les pasteurs vivant parmi les réfugiés. Personne n'est plus qualifié, pour défendre les intérêts du troupeau, que le pasteur qui vit au milieu des brebis et partage leur style de vie. Je plaide donc pour des rencontres régulières entre pasteurs qui vivent dans les camps de réfugiés. Proches des gens, ils connaissent leurs besoins, leurs craintes et leurs espoirs. Le point de vue du pasteur est différent de celui des agences, soucieuses avant tout du côté matériel ; de plus, leurs représentants ne visitent que rarement les camps de regroupement. Le pasteur saisit « l'homme total » dans toute sa dimension physique, sociale, psychologique et spirituelle. Pour lui, le réfugié restera toujours un être spirituel, jouissant des mêmes droits que n'importe quel autre humain, et non pas tout juste une bouche à nourrir. Pour le bon pasteur, le réfugié « est l'image et la ressemblance de Dieu » (Gn 1, 26).

Kevin Doheny, c.s.sp.

*P.O. Box 320059
Lusaka
Zambia*

RÉFUGIÉS EN AFRIQUE: UN APPEL ET UN DÉFI POUR L'ÉGLISE

par Pedro Arrupe

La communication du Père Arrupe sur les Réfugiés à l'assemblée du SECAM (Yaoundé, juillet 1981) reste d'actualité. La situation a même empiré depuis. Il y a maintenant quinze millions de réfugiés dans le monde, dont cinq à six millions en Afrique, en grande part le résultat des guerres au Mozambique, au Soudan, en Ethiopie et en Angola. Quant à l'Afrique du Sud, les nouvelles sont strictement contrôlées. Toutes ces guerres ont des dimensions qui dépassent les frontières des pays nommés et le travail auprès des réfugiés devra nécessairement tenir compte des données politiques de la question. Les missionnaires qui travaillent et qui ont travaillé dans ces pays sont particulièrement bien placés pour aider les réfugiés: un ministère qui devient de plus en plus nécessaire. Nous reproduisons donc telle quelle l'allocation de 1981 du Père Arrupe, s.j.

gravité de la question

Le problème des réfugiés en Afrique a atteint une telle dimension qu'il nécessite une mobilisation internationale. Un réfugié sur deux, dans le monde, est africain. Un Africain sur deux cents est un réfugié. On compte, de nos jours, plus de cinq millions de réfugiés en Afrique, dont les conditions de vie sont des plus déplorables.

but de l'enquête

Le principe qui sous-tend le présent rapport est le suivant: la crise des réfugiés ne pose pas simplement un problème pour l'Eglise, mais elle agit à la

manière d'un stimulant. En effet, l'Eglise voit dans les réfugiés, non pas des citoyens de troisième classe, mais un potentiel d'énergie non encore exploité, une richesse de créativité, et, par-dessus tout, la dignité humaine. Tandis qu'elles s'emploient à procurer aux étrangers nourriture et hospitalité, les communautés chrétiennes, non seulement subviennent aux besoins matériels et spirituels des réfugiés, mais en plus elles découvrent, dans leur action caritative, une occasion exceptionnelle de développer leur croissance.

La croissance et le renouveau chrétiens sont mieux assurés lorsque les communautés partagent l'expérience que vivent les réfugiés, du fait qu'elles les accueillent jusque dans leurs familles, ou bien acceptent de vivre au milieu d'eux. Dans cette perspective d'une occasion offerte de mettre en application, en Afrique, l'ecclésiologie de Vatican II, le présent rapport entend mettre en évidence l'ampleur et la complexité du problème des réfugiés en Afrique.

les réfugiés et l'église

«De toutes les tragédies humaines de notre temps, la plus grande, peut-être, est celle des réfugiés» (Jean-Paul II, lors de sa visite au centre des réfugiés de Morong, aux Philippines, le 21 février 1981). Le service des réfugiés est central dans la mission de l'Eglise, parce que, en définitive il découle du mystère profond de l'unité entre le Christ et l'humanité. La personne du réfugié représente, sous une forme symbolique, cette pauvreté que l'Eglise a reçu mandat de servir, et qu'elle a pour mission essentielle de soulager, de manière directe, au niveau physique et spirituel. *«En vertu de son Incarnation, le Fils de Dieu, en quelque sorte, s'est fait un avec toute l'humanité»* (Jean-Paul II, «Redemptor Hominis» n° 8). C'est dans ce contexte ecclésial de la nature et de la mission de l'Eglise qu'un groupe de travail au sein de la Commission Pontificale COR UNUM, voilà deux ans, a demandé aux hiérarchies locales d'approfondir leur engagement auprès des réfugiés :

L'Eglise locale a le devoir de toujours veiller à ce que les réfugiés, installés dans le pays, ne soient pas victimes de privation ou d'injustice. Puisqu'il s'agit là d'un devoir qui incombe à l'Eglise de par sa nature même, la hiérarchie locale se sentira la première concernée par les obligations que ce devoir entraîne. Que les membres de la hiérarchie suscitent et soutiennent l'intérêt des chrétiens, qu'ils sponsorisent ou du moins encouragent les initiatives prises par les chrétiens et les organismes d'Eglise.

Selon les termes utilisés par Jean-Paul II, l'œuvre des réfugiés est « *véritablement une partie intégrante de la mission de l'Eglise dans le monde. L'Eglise n'oublie jamais que Jésus Christ lui-même a été un réfugié, que pendant son enfance il a dû s'enfuir avec ses parents loin de sa terre natale, pour échapper à la persécution. Et c'est pourquoi, à chaque époque, l'Eglise se sent appelée à venir en aide aux réfugiés* » (Morong, Philippines, le 21 février 1981).

Pourtant face à cette exigence sans équivoque affirmée par l'Evangile, en dépit de l'enseignement explicite des plus hautes autorités de l'Eglise mettant l'accent sur la priorité du service auprès des réfugiés, les responsables d'Eglises locales font preuve, devant cette crise, d'une certaine hésitation, plutôt que de ferme résolution, ne suivant aucun plan bien défini en la matière. Leur réaction paraît infime, comparée au travail motivé de vrais professionnels, mené à l'instigation d'autres Eglises, notamment par la Fédération Luthérienne Mondiale en Afrique. Il se dégage l'impression, non exprimée, mais tenace, que la question des réfugiés reste reléguée à la périphérie du ministère de l'Eglise. En Afrique, on pense communément que les réfugiés sont des « intrus », une source d'ennuis qui perturbe la routine quotidienne de la vie diocésaine et paroissiale. En bien des cas, on n'a guère entrevu, encore moins saisi, la chance qu'apportent les réfugiés pour un renouveau et un approfondissement de la vie des communautés locales. L'engagement d'une main-d'œuvre affectée au service des réfugiés, réalisé par quelques Eglises protestantes dans les années 70, n'a pas encore son équivalent dans l'Eglise catholique.

l'œuvre des réfugiés – une option pour les plus pauvres en Afrique

L'Eglise, en Afrique, est surchargée de travail et sous-équipée en personnel. Le présent rapport et ses recommandations risquent d'ajouter une difficulté supplémentaire. Seule une réflexion théologique intense sur la mission de l'Eglise dans l'Afrique moderne, accompagnée d'un discernement, dans la prière et en accord avec l'Evêque, portant sur l'ordre des priorités dans le choix des Oeuvres d'apostolat, fera qu'on évitera de déboucher sur une impasse. Ce discernement et cette réflexion ne peuvent qu'aboutir à une option claire et nette en faveur des pauvres. Même les responsabilités pastorales les plus urgentes de l'heure présente ne peuvent dispenser les responsables d'opérer une réévaluation des priorités. Cette option pour les pauvres signifie, dans le service auprès des réfugiés, un engagement à favoriser la dignité humaine et le respect de soi chez les réfugiés.

les racines du problème des réfugiés

Le problème du réfugié n'est pas réglé par un simple alinéa de la Déclaration des Droits de l'Homme. Il se situe dans le cadre politique au sens large. Il ne se confine pas dans la sphère de la stricte charité, à l'écart du monde complexe du couple «Eglise et Politique». Loin de là! Les réfugiés sont la résultante inévitable des différentes formes de désordre au sein d'une société. Le réfugié se présente au bout de la chaîne des conséquences qui résultent d'une distribution inadéquate de la richesse et du pouvoir dans la société, de l'incapacité à y porter remède, ou de l'absence pure et simple de justice sociale. Les racines du problème des réfugiés sont à chercher dans le complexe des questions sociales et économiques, traitées dans les encycliques sociales des papes, de Léon XIII à Jean-Paul II. La compassion chrétienne sur le sort des réfugiés n'est donc pas séparable de l'engagement sous-jacent des chrétiens, en tant qu'individus et communautés, pour la justice sociale et la vision du développement humain intégral. Les guerres et les famines, qui déplacent les Africains loin de chez eux, ont des causes que l'on peut définir. L'Eglise se sent tout aussi concernée à porter remède aux causes, qu'à en soulager les conséquences néfastes.

C'est le leitmotiv de l'enseignement social catholique qu'il n'existe pas de paix durable sans justice. Sur le même registre, il ne peut y avoir, à long terme, de solution au problème des réfugiés en Afrique sans l'instauration rapide d'un nouvel ordre économique international. Si l'on arrive, dans les années 80, à stopper la chute vertigineuse de l'Afrique vers des niveaux catastrophiques de pauvreté rurale, et à endiguer la débâcle urbaine, en mettant en place, dans le même temps, des structures sociales plus stables et plus justes, alors seulement la crise des réfugiés pourra se calmer.

Soigner la maladie dans son ensemble, dans ses causes et ses conséquences, exige que l'on s'engage à promouvoir l'espérance de libération, qui, en Afrique, va au-delà (encore faut-il commencer par le début) du simple changement progressif du système social et politique. Si l'aide aux réfugiés est bien du ressort de l'Eglise, alors cela signifie en quelque sorte que l'Eglise — évêques, prêtres et laïcs — aura à considérer sérieusement les situations politiques complexes et à agir selon les rôles respectifs de chacun d'eux dans l'Eglise.

recommandations pour l'action pastorale et les premiers secours

1. Que les Conférences Episcopales de chaque pays lancent des enquêtes à la fois sur les communautés de réfugiés composées de leurs nationaux hors du pays, et les communautés de réfugiés qui immigrent chez eux. Ces enquêtes pourraient former la base d'une campagne, par l'entremise des centres pastoraux et sociaux, désignés à cet effet sur place, pour conscientiser l'Eglise locale au problème des réfugiés.
2. Que ces mêmes Conférences Episcopales, affrontées à un grand nombre de réfugiés dans leur juridiction, mettent immédiatement de côté des fonds pour le recrutement du personnel, des employés à plein temps pour le service auprès des réfugiés, pour leur formation, leur salaire et les frais inhérents à l'exercice de leurs fonctions.
3. Que les Conférences Episcopales exigent, encouragent et promeuvent un rôle de coordination dans le service auprès des réfugiés au niveau régional, en désignant à des organismes régionaux comme IMBISA, AMCEA, etc. des membres du personnel, affectés aux réfugiés à l'échelon régional. Ces derniers auront mission de faciliter les communications sur les problèmes relatifs aux réfugiés, à la logistique, et aux besoins pastoraux entre divers pays.
4. Qu'on encourage les Secrétariats catholiques, particulièrement les sections du développement, à publier des bulletins d'information sur les besoins des réfugiés dans le pays d'accueil, à agir comme centres de communications au service de l'information sur le problème des réfugiés.
5. Qu'on multiplie les contacts avec les Congrégations diocésaines de religieuses, pour qu'elles présentent des candidates aptes à suivre une formation en des disciplines qui touchent au service des réfugiés et au ministère pastoral auprès de ceux-ci.
6. Que les Conférences Episcopales des pays connaissant une situation de guerre civile, réelle ou potentielle, prennent l'initiative d'une étude théologique complète des problèmes moraux en jeu, dans le but de clarifier les rapports entre l'Eglise et les mouvements de libération. Le point focal de cette étude viserait à repérer les domaines dans lesquels l'Eglise peut et doit coopérer avec les mouvements de libération, pour répondre à leurs besoins au plan humanitaire et spirituel.

7. Là où cela est possible, que la Conférence Episcopale mette en place des comités ou autres groupes formels et informels, permettant la collaboration œcuménique dans le service des réfugiés. Ceci signifie en pratique prendre contact avec les Conseils d'Eglises, chaque fois que c'est possible, en vue de créer des comités mixtes de coordination.

8. Que chaque année soient institués des « Dimanches du Secours aux Réfugiés », là où rien n'existe dans le genre, avec collecte et homélie, dans le but de susciter dans l'Eglise locale la vive conscience de sa responsabilité vis-à-vis des communautés de réfugiés.

Pedro Arrupe

*Borgo S. Spirito, 5
00193 Rome (Italie)*

RÉFUGIÉS : LA BIBLE ET LES CHRÉTIENS

par J. Asurmendi

Jésus Maria Asurmendi, prêtre, docteur en théologie et licencié en Ecriture Sainte, est professeur à l'Institut Catholique de Paris. Parmi ses écrits, citons: Les Cahiers Evangile sur Isaïe et Ezéchiel ; le « Prophétisme » (édition Nouvelle Cité); en collaboration, « Les Prophètes et les livres prophétiques » (Desclée).

L'attention au réfugié, comme à l'étranger, la veuve et l'orphelin, est un autre témoignage de la sollicitude de Dieu pour les pauvres.

un problème de toujours

De prime abord, le problème des réfugiés peut paraître un pur produit des temps modernes. La situation actuelle des réfugiés a pris des dimensions planétaires; elle peut donner l'impression de nous trouver devant un phénomène nouveau.

Il faut reconnaître, en fait, que le phénomène des réfugiés est vieux comme le monde. *Les recherches archéologiques* offrent souvent des renseignements sur les divers mouvements des populations, sur les abandons brusques de leurs lieux d'habitation, sur les mélanges de cultures dans un même endroit. Mais ce sont *les textes* relatifs à ces différentes cultures qui offrent la base la plus solide pour une vision rétrospective du problème des réfugiés et du sort qui leur était réservé, en théorie et en pratique, selon les différentes époques de l'histoire et dans les diverses régions.

Il suffit pour s'en convaincre de regarder les textes législatifs qui sont parvenus jusqu'à nous. En effet, les textes des grandes civilisations du Proche-Orient Ancien contiennent toutes des clauses plus ou moins abondantes qui ont trait aux étrangers, aux émigrants, aux fuyards¹. De ce point de vue la Bible, qui traite de ces personnes, participe au cadre social général de l'époque.

Parler des étrangers, des émigrants et des fuyards, c'est toucher au problème des réfugiés; car, tout réfugié est, par définition, un étranger. On peut dire que le problème des réfugiés est inclus dans celui, plus général, des étrangers ².

1. LES RÉFUGIÉS DANS L'ANCIEN TESTAMENT

Notre enquête sera sommaire et descriptive: elle se limite à l'Ancien Testament. Seul l'Ancien Testament, en effet, offre l'épaisseur temporelle suffisante pour parler des réfugiés.

réfugiés politiques

A partir du moment où Israël commence à s'organiser politiquement comme un Etat, commencent aussi les luttes d'influence pour le pouvoir. Le premier réfugié politique fut **David**. Le fond historique est clair: David, opposant de Saül, fuit son maître; après une errance comme chef de bande (1 S 22,1-5), il finit par se mettre au service d'Akish, roi de la ville philistine de Gat (1 S 27,1 – 28,2). David, le réfugié, devient un mercenaire tout en sauvegardant ses intérêts et préparant aussi son futur pouvoir.

La prise de pouvoir par David et la consolidation de son trône ne résolvent pas tous les problèmes. La lutte pour la succession va provoquer meurtre sur meurtre et amènera **Absalom**, fils de David, à se réfugier chez son grand-père maternel jusqu'au moment où d'autres manigances politiques le font revenir à la maison (2 S 13,23 – 14,33).

Les guerres de David et les conquêtes qui s'ensuivent, conduisent à l'occupation du royaume d'Edom et au massacre des hommes de ce pays; **Hadad**, le jeune fils du roi édomite, réussit à s'échapper, et se réfugie en Egypte. Le Pharaon l'accueille, comptant l'utiliser, le moment venu, contre le nouveau royaume qui surgit à ses frontières. Hadad fait partie des ennemis de Salomon (cf. 1 R 11,14, 25b).

1/ Cf. Le traité d'alliance entre Ramsès II et Hatoussil III, en 1270 av. J.C., dans: J.B. PRITCHARD, *Ancient Near Eastern Texts relating to the Old Testament*, pp. 199 ss, 1955.

2/ Voir *Spiritus*: «Le temps de l'étranger», n° 102, février 1986 – J. ASURMENDI: «L'homme biblique

dans la mêlée des peuples», dans *Catéchèse*, n° 102, janvier 1986, pp. 109-116 – J.J. STAMM: «Etrangers, réfugiés et leur protection dans l'Israël ancien et le monde environnant» dans *Le réfugié dans l'histoire du monde*, pp. 31-66, Francfort/Main, 1974 (en allemand).

Par ses maladresses politiques, Salomon fait lever dans son royaume un ennemi plus redoutable encore, **Jéroboam**. Devant les menaces de Salomon, Jéroboam fuit en Egypte, refuge classique des Israélites tout au long de leur histoire, pour leur salut ou pour leur malheur. Cette fuite reçut l'aval du prophète Ahias de Silo, qui donne ainsi une caution religieuse à la division future du royaume de David (cf. 1 R 11,26-40).

Le dernier réfugié politico-religieux eut moins de chance que les précédents. Il s'agit du prophète **Urie** dont parle le livre de Jérémie (Jr 26,20-24). Tout en prophétisant «exactement les mêmes choses que Jérémie», Urie est menacé de mort ; il s'enfuit en Egypte. Moins protégé que Jérémie, Urie est ramené à Jérusalem et exécuté.

réfugiés socio-économiques

Les textes vétéro-testamentaires nous offrent d'autres cas de réfugiés mais qui relèvent plutôt du domaine *socio-économique*. Il s'agit tout d'abord de **Moïse**. Bien que son cas puisse relever également du domaine politique, la connotation sociale de l'affaire est massive (Ex 2,11 – 4,20). L'homme de l'Exode, la voix du Dieu d'Israël, son législateur, a dans ses racines primordiales l'expérience fondatrice de quelqu'un qui reçoit sa mission dans sa situation de réfugié. On pourrait même dire, c'est en tant que réfugié, à partir de sa situation de faiblesse et d'impuissance totale, que Moïse est chargé de mener à bien la libération de son peuple, également réfugié, grâce à une force qui le dépasse et que sa situation de réfugié manifeste avec éclat.

Un autre cas de réfugiés «économiques», particulièrement significatif, est celui qui forme **la trame du livre de Ruth**. La situation économique de Bethléem, rongée par la famine, fait partir Elimélek, sa femme Noémi et leurs deux fils, «dans les Champs de Moab». Le mari meurt ; les deux fils se marient avec des Moabites dont Ruth, et après quelques années meurent à leur tour. Comme la situation s'est améliorée à Bethléem, Noémi retourne dans son pays, accompagnée de Ruth. Un proche parent, Booz, les accueille et épouse Ruth.

Au sujet de l'accueil, il faut reconnaître que le livre de Ruth est une merveille. Les Moabites et les gens de Bethléem apparaissent comme particulièrement accueillants, et l'intégration se fait de la manière la plus parfaite à l'époque, à savoir le mariage. De plus, le livre de Ruth présente une image du réfugié, de l'étranger, particulièrement positive. Il apparaît comme un

exemple à suivre dans le domaine de la vie sociale tel le comportement de Ruth vis-à-vis de sa belle-mère Noémi, et celui de la vie religieuse, car Ruth accepte de plein gré la foi de sa belle-famille. On peut difficilement imaginer meilleur cas d'«intégration».

groupes de réfugiés

Le mouvement qui pousse des gens à se réfugier dans un autre pays est dû, par nature, à la pression qu'ils subissent. On ne peut donc parler de «réfugiés volontaires». Cependant, la contrainte peut être plus ou moins grande.

Fondation d'Israël. La période fondatrice d'Israël est encadrée par deux mouvements de réfugiés. Le premier est formé de clans ou de tribus qui descendent en Egypte à cause de la famine au pays de Canaan; ce sont des réfugiés, des émigrés économiques. Le deuxième mouvement, l'Exode, est plutôt d'ordre socio-politique; des tribus sont à la recherche d'une terre, d'un refuge pour échapper à l'oppression de l'Egypte³. Comme Moïse, Israël a été façonné par l'expérience de la recherche d'un refuge, par la quête d'une situation économique et politique meilleure. Par ce vécu, de nouvelles relations s'établissent entre Israël et son Dieu.

Déportations. D'autres mouvements de réfugiés secouent Israël; ainsi les déportations autour de la chute de Samarie, en 722, par les Assyriens (2 R 17). Un nombre important d'Israélites réussissent, cependant, à s'enfuir, cherchant un refuge, les uns en Egypte (cf. Os 9,3,6), d'autres en Juda, chez les «frères-ennemis». L'arrivée de ces réfugiés du Nord à Jérusalem constituera un ferment créateur, social et religieux, particulièrement fécond. De la rencontre des traditions théologiques du Nord avec celles de Jérusalem naîtra le Deutéronome, livre de première importance de la théologie de l'Ancien Testament et dont l'influence sur la piété juive dure jusqu'à nos jours. Par les réfugiés encore, la prédication du prophète Osée, du royaume du Nord, est parvenue, au moins en partie, à Jérusalem, et exercera une forte influence sur les prophètes postérieurs, sur Jérémie et Ezéchiel surtout.

3/ D'après l'une des représentations classiques de l'Exode il y aurait eu deux groupes distincts qui auraient quitté l'Egypte: l'un d'eux aurait fui l'oppression et l'autre aurait été expulsé. Ce deuxième point apparaît cependant comme très pro-

blématique (cf. R. DE VAUX, *Histoire ancienne d'Israël*, Paris, 1972).

4/ Cf. J.J. STAMM, *art. cit.* pp. 45 ss. — R. DE VAUX, *Les Institutions de l'Ancien Testament*, tome I, pp. 135 ss. et 247 ss., Paris, 1967.

Notons encore que la demande d'asile et l'accueil n'étaient pas aisés ; car, des problèmes, des haines, des différences sociales, politiques et religieuses, existaient entre Judéens et Israélites.

II. TEXTES LÉGISLATIFS DE L'ANCIEN TESTAMENT

En plus des récits mentionnés jusqu'à présent, on trouve dans la Bible hébraïque un certain nombre de textes législatifs qui s'occupent des réfugiés. Ce fait manifeste l'attention à ces personnes.

esclaves fugitifs

Le problème le plus commun concerne les esclaves fugitifs. La législation des pays proches de Juda et d'Israël contient de nombreuses clauses relatives à l'esclave fugitif. Ainsi, le maître pouvait récupérer son esclave fugitif partout où il se trouvait ; celui qui protégeait le fuyard était condamné par les codes législatifs, de façon plus ou moins sévère, allant de l'amende à la peine de mort ⁴.

Comme le note de Vaux, une seule loi israélite concerne l'esclave fugitif : *Tu ne laisseras pas enfermer par son maître un esclave qui sera venu à toi pour lui échapper. Il demeurera avec toi, parmi les tiens, au lieu qu'il aura choisi dans l'une de tes villes où il se trouvera bien ; tu ne le molesteras pas* (Dt 23,16-17). Cette loi interdit donc, explicitement, de rendre l'esclave fugitif à son maître ; elle est d'autant plus surprenante qu'il s'agirait d'un esclave étranger au service d'un Israélite, remarque encore le Père de Vaux.

Il n'existe pas de pareille loi dans les législations des pays environnants. Mais il serait étonnant qu'elle ait été appliquée telle que décrite ; d'ailleurs le Deutéronome, en partant des situations d'injustice, donne des lois pour y porter remède et qui sont restées, historiquement, lettre morte. Cependant, la pointe d'utopie humanitaire et théologique y est manifeste.

villes de refuge

Une législation plus importante encore, en faveur des réfugiés, traite des villes de refuge. Il s'agit d'une institution qui doit compenser les excès de la vengeance privée dont la manifestation la plus claire est l'action du

«go'el»⁵. Un membre de la tribu ou du clan est-il tué, volontairement ou involontairement, le «go'el» du groupe doit venger le sang versé en tuant l'agresseur ; ainsi les meurtres s'enchaînent.

Très tôt, les *sanctuaires* sont devenus des lieux de refuge pour celui qui a commis l'homicide involontaire : *Quiconque frappe quelqu'un et cause sa mort devra être mis à mort. S'il n'a pas traqué sa victime mais que Dieu l'ait mise à portée de sa main, je te fixerai un lieu où il pourra se réfugier. Mais si quelqu'un va jusqu'à assassiner son prochain, tu l'arracheras même de mon autel pour qu'il soit mis à mort* (Ex 21,12-14). L'arrivée sur le trône de Salomon offre plusieurs cas significatifs de personnes qui se réfugient dans le sanctuaire (1 R 1,50-53 ; 2,28-31).

Il est intéressant de noter que le sanctuaire, lieu de refuge, ne se trouve pas chez les peuples qui entourent Israël. Dans ces pays, le roi est le maître absolu de la justice ; le criminel, volontaire ou non, n'en réchappait pas même à l'intérieur du sanctuaire. J.J. Stamm, dans l'article cité, rapporte l'explication donnée par Von Soden sur l'absence de sanctuaire comme refuge, en Mésopotamie. D'après cet auteur, le roi mésopotamien était le représentant absolu de la divinité ; il y avait équivalence de droit entre la justice rendue par le roi et la justice divine. Le roi était le gérant du temple, le grand prêtre et le « lieu-tenant » de la divinité. Dans ce contexte, le sanctuaire ne pouvait jouer, en aucun cas, le rôle de protection contre l'éventuelle injustice du roi.

L'existence en Israël du droit d'asile dans le sanctuaire montre un trait essentiel de la foi israélite : le roi, tout en étant le fils du dieu national, tout en étant son « lieu-tenant », n'est pas identifié à la divinité, ni dans son origine (comme en Egypte), ni dans l'exercice de ses fonctions (comme en Egypte et en Mésopotamie). La religion du roi ne s'identifie pas à la religion d'Israël. On ne peut pas réduire l'une à l'autre. La foi d'Israël ne se réduit pas à la religion royale. Ce début de distanciation de la politique et de la foi d'Israël sera approfondi radicalement par le ministère prophétique, constituant ainsi l'une des plus grandes spécificités de la foi d'Israël.

Le droit d'asile dans les sanctuaires apparaît, de fait, transféré aux villes de refuge. Plusieurs textes en parlent ; ainsi Josué 20,1-9 : *Yahvé dit à Josué : Parle aux Israélites et dis-leur : donnez-vous les villes de refuge dont je vous ai parlé par la voix de Moïse, où pourra s'enfuir le meurtrier coupable*

5/ Go'el : celui qui rachète ou qui venge en vertu d'une obligation de parenté ou autre.

d'homicide par inadvertance, involontairement, et qui vous serviront d'asile contre le vengeur de sang... (voir aussi Nb 35,9-34; Dt 4,41-43; Dt 19,1-13). Le texte de Josué, malgré quelques retouches récentes d'après de Vaux, serait le plus ancien de tous. Les noms des villes sont connus et, à l'origine, ces villes jouèrent le rôle de refuge à cause de l'existence en leurs murs d'un sanctuaire.

Les textes législatifs vétéro-testamentaires offrent peu de données sur les réfugiés au sens strict. Nettement plus sur les émigrés ou sur les étrangers de passage. Mais le peu que nous y trouvons montre de manière significative des traits essentiels de la foi d'Israël même dans ce domaine aussi difficile que particulier, celui des réfugiés.

III. PERSPECTIVE THÉOLOGIQUE

Il est évident que l'on ne peut transposer directement les textes bibliques aux situations actuelles. Même s'il était possible de le faire, il faut se méfier radicalement d'une prétendue appropriation immédiate du texte biblique. Les exemples et les passages cités peuvent apporter des paradigmes de foi, des pistes de réflexion capables d'être fort utiles dans l'actualité.

Dieu, seul refuge

Israël est le type historique et théologique de l'émigré, de l'étranger et du réfugié: type historique, parce que son histoire commence et se fonde sur une fuite à la recherche d'un refuge (exode); type théologique, parce que dans cette recherche il rencontre son Dieu (temps de l'exode, alliance). La situation de réfugié est chemin de la rencontre de Dieu, seul refuge.

L'Ancien Testament retrace, dans les situations analogues, cet itinéraire théologique; il affirme constamment que seul le Dieu d'Israël est le vrai refuge pour son peuple. Cette affirmation massive est soulignée, avec la force qui le caractérise, par le prophète Isaïe. Face à des situations politiques difficiles, ses contemporains cherchent refuge et protection dans l'armée de l'Égypte; Isaïe s'y oppose violemment; seul le Seigneur peut sauver et être le vrai refuge pour son peuple (cf. Is 30,1-7; 31,1-3).

Source de vie et de liberté

Le chrétien se trouve dans la même situation théologique qu'Israël. Le peuple d'Israël est pour le chrétien le type de sa foi dans l'histoire, transformée

radicalement certes par la Parole et l'Oeuvre du Christ, rejeté par les siens et accueilli par les étrangers (*Mt 8,5-13 ; 21,28-46*). Le chrétien, comme Israël, reçoit la vie de Dieu, à condition d'accepter la distance et la différence, à condition de se comprendre comme accueilli par le don et l'amour de Dieu. Le chrétien sera accueilli et vivifié par le don de Dieu s'il est en situation de recherche, s'il sort de sa situation d'esclavage à facettes multiples pour trouver en Dieu un refuge qui le rend libre et le délie de tout ce qui l'empêche de vivre. Se réfugier en Dieu ne veut pas dire se réfugier dans l'intimité de « Dieu et moi », c'est, tout simplement, trouver un lieu, un temps, une base afin de vivre soi-même en pleine liberté et être, à son tour, refuge pour les autres, c'est-à-dire source de vie et de liberté par la force de l'Esprit qui nous est donnée.

IV. PISTES DE RÉFLEXION

Tout ce qui vient d'être dit peut sembler beau tout au plus mais difficilement applicable aux dures réalités des réfugiés dans le monde, aujourd'hui. Cependant il y a trois pistes importantes de réflexion qui se dégagent des textes bibliques, Ancien et Nouveau Testament, qui peuvent éclairer les situations d'aujourd'hui.

rencontre féconde

En premier lieu, une donnée d'expérience : la rencontre de celui qui accueille et du réfugié apparaît dans un bon nombre de textes bibliques comme source de bonheur, comme occasion d'approfondissement de la foi et de créativité théologique. Que ce soit Moïse le réfugié qui trouvera une famille dans son exil, l'accueil de Ruth la moabite qui deviendra la grand-mère de David ou l'arrivée des réfugiés du Nord d'Israël en Juda, les trois cas apparaissent comme types de l'attitude du croyant, attitude féconde au niveau matériel et spirituel.

vie de la personne d'abord

La législation concernant le réfugié ouvre une autre piste de réflexion, notamment la loi du Deutéronome citée plus haut, sur les esclaves fugitifs et celle sur les villes-refuge. Dans ces deux cas on constate à quel point les intérêts économiques des individus, voire le fonctionnement social, ne peuvent être le but ultime et définitif auquel tout le reste doit être sacrifié. En donnant la possibilité d'un lieu de refuge où l'innocent, voire l'esclave, peut être sauvé

au-delà des lois sociales, voire de la justice du roi, on subordonne celles-ci à la vie de l'homme, valeur suprême pour le texte biblique.

Même si les cas sont totalement différents aujourd'hui, il est utile de rappeler que le problème de base reste toujours le même : combien sont devenus des réfugiés parce que des Etats, des autorités, des forces économiques, policières ou militaires méprisent la vie de l'homme, de chaque homme ! On est réfugié parce que victime d'une ou de plusieurs de ces forces qui mettent n'importe quel intérêt au-dessus de la vie de l'homme, de chaque homme.

Tous ceux qui se réfèrent au message biblique savent donc qu'aucune raison d'Etat, qu'aucun motif religieux n'est au-dessus de la vie et de la liberté de l'homme ; qu'aucun motif politique, économique ou religieux ne peut être invoqué pour créer des situations de réfugiés. Aucun. Dieu est irréductible à n'importe quelle institution et aux raisons qui permettent d'exploiter les hommes.

Ces remarques peuvent paraître une fois de plus utopiques, irréelles. Mais le chrétien, l'homme biblique, est celui qui ne s'accommode jamais de ce qui existe et qui, tout en vivant dans le réel, tente de le transformer à partir de la lumière biblique incarnée définitivement dans le Christ.

Dénoncer les fausses raisons, casser les arguments du pouvoir politique, idole puissante qui exclut et qui expulse, le faire au nom de la foi biblique, au nom du rejeté, de l'exclu, du crucifié-ressuscité, constitue un domaine d'action du chrétien qui risque souvent de le mettre en situation de réfugié ou de lui coûter la vie.

accueil du christ

Face à ceux qui expulsent, il y a aussi ceux qui accueillent. Si *Dt 23,16-17* demande de recevoir avec bienveillance l'esclave fugitif, le chrétien trouve dans la personne du Christ la lumière et le chemin à suivre dans l'accueil des réfugiés. A partir des textes de l'Evangile dont *Mt 25,31-46* n'est qu'une manifestation parmi d'autres, le chrétien accueille les réfugiés parce qu'ils sont une manifestation privilégiée du Christ. Ceci ne résoud pas les problèmes d'intendance, d'organisation, d'adaptation, d'intégration. Ceci ne résoud pas les causes de leur fuite. Mais la Parole biblique nous donne la raison et la force de notre action. Le reste est notre affaire.

J.M. Asurmendi

*Institut Catholique de Paris
21, rue d'Assas
75270 Paris Cedex 06*

LA VOCATION D'UN RÉFUGIÉ

— «Quand je suis seul, j'aime bien relire mon passé. J'y reconnais toujours la merveille de la grâce de Dieu. Sa providence accompagne jusque dans l'épreuve, car j'ai tout de même fait de la prison et du camp de rééducation ! Mais l'amour de Dieu m'a soutenu dans l'adversité. Maintenant, je suis membre agrégé de la Société des Missions Etrangères de Paris, et j'ai déjà mon affectation à Singapour, pour y vivre au milieu des communautés chinoises. »

Telles furent les premières paroles de Jean Dich, réfugié vietnamien, lorsqu'il se présenta au bureau de Spiritus, un matin de novembre 1987. Il livrait ainsi le trop-plein des pensées qui affleuraient en lui, lorsque se rendant de la rue du Bac à la rue La Fontaine, il réfléchissait à l'entretien demandé : donner son témoignage, le témoignage d'une vocation maintenue à travers les difficultés d'une vie de réfugié.

Jean est né en 1953 au nord-Vietnam, cinquième enfant d'une famille qui comptera jusqu'à neuf enfants. Famille profondément chrétienne. En 1955, elle émigre vers le sud, les accords de Genève ayant partagé le pays en deux zones, laissant le nord aux communistes.

Les parents de Jean, cultivateurs, trouvent à s'installer sur les plateaux du sud-Vietnam. Jean grandit sans histoire dans un village chrétien à plus de 90 % des habitants, où beaucoup d'autres familles chrétiennes du nord se sont aussi regroupées.

En 1964, Jean entre au petit séminaire de Kontum, un séminaire dit de missionnaires intérieurs, c'est-à-dire préparant des vocations en vue de l'apostolat auprès des tribus non encore évangélisées des plateaux et des régions montagneuses. Après le baccalauréat, il accomplit une année de stage chez les montagnards, confirmant ainsi le choix d'une vie missionnaire.

Pourquoi ce choix ?

— « Dès l'âge de onze ans, j'ai été marqué par l'exemple de missionnaires qui ont tout laissé, la ville, le confort, ils avaient tout quitté pour partager la pauvreté des montagnards, des gens qui restent très démunis de tout. »

Et la famille, comment a-t-elle accepté ce choix ?

— « Mes parents priaient avec joie pour cette orientation de ma vie, pour mon cheminement vers le sacerdoce. Et ils participaient de bon cœur aux frais des études du séminaire. »

En 1975, Saigon et tout le sud-Vietnam passent sous régime communiste. Le grand séminaire de Kontum rouvre tout de même ses portes pour la rentrée. Mais ce n'est plus la même chose : il y a le temps de travail obligatoire aux champs chaque jour, et puis la surveillance extérieure devient tracassière.

— « Notre groupe de séminaristes garde une bonne cohésion. L'union fait la force ! La situation va empirer en 1976. D'abord, les Pères du Séminaire sont arrêtés. Ensuite, les missionnaires étrangers sont renvoyés. Puis, c'est nous qui sommes dispersés, chacun doit rentrer chez soi. Alors, je retourne dans mon village, dans ma famille. Bientôt, c'est le tour du curé de mon village d'être arrêté. Alors, je deviens, avec d'autres, responsable de l'animation de la prière communautaire du dimanche. Au bout de trois mois, je reçois une convocation au bureau de police. J'y apprendis que j'ai droit à un stage de rééducation politique !

Quelques jours plus tard, je suis embarqué pour un camp de rééducation. J'ai vite compris que ça prendrait du temps, j'étais considéré comme "meneur de bande", comme "réactionnaire catholique"... »

Jean fait alors l'expérience du labeur dans l'exploitation d'une carrière de pierre. Travail de 6 heures à 12 heures, et de 13 heures à 17 heures 30. Puis, toilette, dîner. Après le repas, séance d'endoctrinement. Pour nourriture, du manioc bouilli mélangé à un peu de riz, avec un bout de poisson séché. Beaucoup de "soupe nationale" ¹.

— « C'est très dur, une séance d'endoctrinement le soir, après une journée de travail harassant sous le soleil tropical. Et puis, cette rééducation a pour but de nous amener à dénoncer, à se dénoncer, à faire un examen de

conscience complet, à passer de la critique de soi à la critique des autres, y compris les autres qui ne sont pas là, c'est-à-dire la famille, les amis, les relations du passé, et tout cela est soigneusement noté par des secrétaires de séance. C'est vraiment démoralisant, écrasant, parce qu'on est dans une ambiance de dénonciation, de méfiance mutuelle, et il y a toujours des mouchards infiltrés dans le groupe. »

Jean a vécu seize mois dans ce camp de 150 personnes. Il est tout particulièrement suivi par les responsables du camp, parce qu'il est plus tenace : il est séminariste, il soutient les camarades chrétiens.

Il est affecté au travail du marteau-piqueur, dans une équipe de cinq hommes, dont quatre sont chrétiens.

– « Ce qui nous permettait de tenir, c'étaient les 3 Ave Maria qu'on récitait ensemble matin et soir, fort discrètement, mais ensemble. »

Les quatre compagnons furent quand même repérés dans leurs pratiques chuchotées. Jean fut interpellé. Il troublait l'ordre. C'est interdit de troubler l'ordre. Jean se défendit :

– « Quel ordre ? La Constitution vietnamienne reconnaît la liberté de religion. Notre court moment de prière n'est pas pris sur le temps de travail. Les camarades se sont associés fort librement et spontanément. »

Qu'à cela ne tienne ! Jean sera expédié dans un autre camp, moins important, 70 personnes seulement. Un camp dans la forêt. Au bout de six à sept mois, il est transféré dans la région frontalière du Cambodge et du Laos, pour une troisième année d'endoctrinement. Ce camp regroupait beaucoup d'officiers de l'ancien régime, pour une session très spéciale de lavage de cerveau.

Ici, le travail manuel occupait Jean à la section jardin potager. C'était moins éprouvant que la carrière de pierre du premier camp, où il avait failli périr, lors de l'explosion accidentelle d'une charge de dynamite. Maintenant, après des commencements très difficiles, son attitude correcte lui valut peu à peu

1/ "soupe nationale" – en vietnamien "canh-toãn-quốc"; littéralement "soupe-uniquement-eau", mais le terme "quốc" peut signifier "eau" ou "nation".

quelque bienveillance de la part du commissaire responsable. Il obtient même, dans le cadre de son travail, des autorisations de sortie du camp pour chercher les produits nécessaires aux travaux d'horticulture. Cela éveillera en lui l'idée d'une évasion, le rêve d'une sortie définitive.

— « J'ai profité d'une sortie de service pour disparaître dans la nature. J'ai pu rejoindre la maison. Et là, j'ai commencé par me faire établir de faux papiers. »

Qui donc te les a procurés ?

— « Mais les fonctionnaires, les fonctionnaires communistes, bien sûr ! Il n'y en a pas d'autres, et tous sont intéressés par les gains supplémentaires. Parce que ces papiers avec signature et cachet s'obtiennent facilement, mais à prix d'or... »

Muni d'une nouvelle identité, Jean a voulu se rendre à la ville, pour s'échapper plus loin, et prendre de la distance. Mais, à la ville, il est filé par des indicateurs. Arrêté à la gare routière, ses papiers n'y font rien. Les soupçons restent plus forts. Il est jeté dans un container, avec trois autres malchanceux, et ce sera sa nouvelle résidence pendant un mois, un mois avec des interrogatoires quotidiens durant lesquels l'air du dehors lui semble quand même plus respirable que celui du container.

— « Au bout d'un mois, n'obtenant pas de résultats, ils m'ont renvoyé à la ville de départ. Alors, j'ai acheté une nouvelle fois de faux papiers, et je suis parti droit sur Saigon ».

Pourquoi Saigon ?

— « Pour tenter ma chance d'évasion par mer, par "boat people". »

Et ça a marché, puisque te voilà...

— « Oui, mais avec pas mal de difficultés. Il faut payer très cher l'embarquement clandestin, et payer n'est pas encore partir ! J'ai dû recommencer dix fois la tentative d'évasion. Ma famille a accepté avec courage cette charge extraordinaire. Dès la septième fois, il a fallu emprunter autour de nous, les économies familiales avaient totalement fondu.

En octobre 1980, le dixième essai fut le bon. Nous étions 75 passagers sur une embarcation de 13 mètres de long et 3 mètres de large. En mer, on a rencontré des pirates, qui ont emporté tout ce qu'ils ont pu enlever. Ceux-là n'ont pas fait de mal aux personnes, mais ils sont partis avec la manivelle du moteur et la boussole ! Heureusement, le moteur a tourné rond, et notre pilote était vraiment très habile à naviguer à l'étoile. Au bout de sept jours, on atteignit la côte de Malaisie exactement où il l'avait prévu. Il était temps ! Car notre rationnement en eau devenait insignifiant. »

En Malaisie, Jean séjourne d'abord au camp de réfugiés du Pilau-Bidong. Il a la chance de pouvoir entrer en contact avec Mgr Paul Seitz, le dernier évêque français de son diocèse de Kontum. Avec son aide et grâce à ses interventions, Jean peut monter à bord de l'avion Singapour-Paris, le 25 mars 1981. Une belle fête de l'Annonciation pour lui.

Comment s'est faite l'adaptation en France ?

– « D'abord, j'ai été accueilli en tant que réfugié politique. Il a fallu que je me débrouille pour vivre, et j'ai exercé toutes sortes de métiers : veilleur de nuit, travaux de ménages, etc. ...

En octobre 1981, exactement un an après mon évasion du Vietnam, j'ai pu reprendre les études de séminaire à Paray-le-Monial.

En 1984, j'ai fait le choix entre rester en France ou repartir en Extrême-Orient. Je me plais en France, mais j'ai choisi la mission en Asie. Je suis diacre maintenant, et s'il plaît à Dieu, je serai ordonné prêtre en juin 1988, au titre de membre agrégé de la Société des Missions Etrangères de Paris. »

Après trois années de séminaire à Paray-le-Monial, plus quatre années presque achevées à Issy-les-Moulineaux, comment un séminariste vietnamien réfugié vit-il la différence avec des compagnons français qui n'ont pas connu de telles épreuves ?

– « Dès le début, j'avais décidé d'adopter une attitude claire, nette : m'ouvrir à fond à la société dans laquelle je commençais une vie nouvelle. Et cela, à partir de réalités aussi simples que, par exemple, manger du fromage comme les Français, même si son odeur est d'abord étrange pour un nez vietnamien ! Ensuite, entrer dans la structure mentale française, ce qui n'est pas facile ; par exemple, comprendre l'importance prise chez vous par la discussion, le débat, le raisonnement, l'esprit cartésien. En France, les étudiants séminaristes posent facilement des questions d'ordre intellectuel,

rationnel, je veux dire avec la tête, à partir de multiples connaissances déjà acquises, ou lues. Tandis que chez nous, les Asiatiques, on formule davantage nos questions à partir d'une autre longueur d'onde, celle qui monte du cœur. Ce qui imprègne ma réflexion à moi, c'est tout ce que j'ai personnellement vécu dans ma jeunesse, dans les camps, dans les moments de tension pour m'évader... »

Quels sont maintenant les moments plus difficiles ?

– « Bien sûr, il y a des incompréhensions de part et d'autre. Par exemple, le silence de l'Asiatique que je suis pourrait apparaître comme un repli, un mutisme voulu, un refus de communication, alors que c'est tout simplement la difficulté de s'exprimer, de trouver le langage juste, ou c'est le poids des soucis intérieurs, liés à la vie personnelle, l'absence de la famille, la solitude, la nostalgie du pays ; ou encore, l'impossibilité de vraiment partager le plus intime de moi-même avec quelqu'un qui n'a pas connu les mêmes épreuves... Et puis, il y a des expressions, des comportements familiers aux Français, dont le sens, la nuance peuvent échapper à l'étranger. De même, les affirmations faites par ici sur le communisme différent de l'Occident m'ont toujours étonné par leur simplisme, moi qui ai dû vivre non pas au plan des idées sur le communisme mais dans les contraintes du communisme mis en application. Quelle différence !

Est-ce que tu as pu oublier le passé ?

– « Non. J'avais d'abord voulu oublier mon passé, l'effacer de ma mémoire. Je n'ai pas pu. Je m'étais trompé. On ne peut pas vivre sans avoir assumé son passé. C'est en regardant le film « Le Pont de la Rivière Kwai » que j'ai découvert une dimension fondamentale de la vie. Moi aussi, j'aurai été capable de tuer l'autre dans certains cas. Le film m'a fait comprendre que j'étais aussi haïssable que tout autre, puisque je pouvais penser tant de mal ! Moi aussi, j'ai fait de grosses bêtises, et Dieu m'a pardonné. Pardonner, ce n'est pas oublier, ce n'est pas ensevelir le passé dans l'oubli, mais c'est assumer l'offense en dépassant l'instinct de vengeance par la prière, même pour ceux qui nous font souffrir. Le pardon aux autres me permet de déposer le fardeau du ressentiment, de la haine, et d'avancer en paix vers l'avenir.

Alors, depuis cette évolution en moi, je puis parler plus facilement de mon passé, partager les expériences vécues, et en arriver à les considérer comme temps de grâce pour moi-même, pour ma formation...

Quel a été le fil conducteur dans ce cheminement de la vocation ?

– « L'Évangile. Tout y est, tout y a été vécu. Et aussi, sainte Thérèse de Lisieux, répétant que rien n'est jamais perdu, tout est grâce. Les épreuves passées m'ont aidé énormément à affronter les épreuves présentes : une tuberculose osseuse, la crainte d'un cancer, les mauvaises nouvelles de la santé de mon père et de ma mère, l'impossibilité d'aller les revoir...

Mon espérance me porte toujours en avant. Il faut espérer pour vivre. Réfugié comme tant d'autres, je suis pourtant parmi ceux qui ont le plus de chances : la France m'a accueilli, donné non seulement l'hospitalité, mais aussi de l'amitié et de la chaleur humaine. Et au-delà des océans reste encore tout ce qui m'est le plus cher : ma famille, mes amis, mon pays, la vie de mon peuple. Et, par-dessus tout, je peux considérer un avenir à ma vie, une vie missionnaire que j'ai choisie auprès des Chinois, une vie d'évangélisation et de service. »

Ce sera un nouveau commencement ?

– « Bien sûr, et il y aura de nouvelles difficultés d'insertion, de nouveaux problèmes d'inculturation. Je partirai là-bas avec tout ce que je suis : Vietnamien, Asiatique, croyant chrétien, réfugié, séminariste de France, prêtre de Jésus Christ, homme conscient de sa faiblesse, de sa fragilité, de ses limites, mais sachant que le Dieu qui m'a guidé jusque-là sera encore présent près de moi, même s'il y a de nouvelles souffrances. J'arriverai là-bas avec le cœur ouvert et l'esprit attentif à l'autre. Nous sommes tous blessés quand il y a un manque de confiance, mauvaise compréhension. Tandis qu'une présence aimante dans la détresse est infiniment plus précieuse que mille consolations verbales. L'amour vrai est très humble, il ne se vante pas. J'ai compris cela dans la souffrance et le désarroi.

Jean, je ne peux pas te demander quel est le fond de ta prière, et pourtant ce serait bon de l'entendre aussi là-dessus.

– « Dans les moments les plus durs de ma vie, dans les périodes d'incarcération, de rééducation dans les camps, ou dans l'angoisse de l'évasion, j'ai appris à répéter : *Seigneur, qu'est-ce que tu veux que je fasse ?* J'ai appris à croire que s'il y a la résurrection après le calvaire, c'est nécessairement par le chemin de croix que Jésus a commencé. Il n'y a pas d'autres raccourcis pour nous. La croix est lourde parfois. Les chutes sont inévitables, mais Dieu est là, toujours. *Dans la détresse, j'ai crié vers le Seigneur et Il m'a exaucé.* On n'a pas le droit de tomber dans le désespoir. Il y a toujours un sens dans la vie. »

Jean a parlé d'une voix posée, égale, à peine un peu plus animée quand il remontait de sa conscience des convictions plus fortes, plus nourries d'expérience. Son visage aux traits réguliers pouvait s'éclairer de lueurs joyeuses, mais jamais explosives. C'est un jeune qui a mûri dans la souffrance, les choix difficiles, le discernement qui engage tout l'être, la foi décidée. J'ai tout de suite été heureux avec lui. Et il a bien voulu terminer l'entretien par un supplément de sa main :

– « Avant d'arrêter, j'aime bien me tourner vers Marie, à qui je me suis accrochée spécialement aux moments d'obscurité de la vie, par des Ave Maria. Humble servante du Seigneur, attentive à la Parole de Dieu. Elle n'a pas posé trop de questions à l'Ange de Dieu, pendant l'Annonciation, comme pendant la fuite et l'exil en Egypte. Elle ne s'est pas indignée devant les refus humains pour son fils. Au pied de la croix, elle ne s'est pas révoltée. Tout cela, elle l'a médité dans son cœur. Au cours de cette année mariale, qu'elle nous soit Modèle et Mère dans cette vie si difficile mais si riche de sens. Que ce soit une vie d'évasion ou d'exil, que ce soit une vie de brassage de cultures et de races, que ce soit une vie de solitude ou d'abandon... avec Dieu, tout devient grâce. Rien n'est perdu. »

*Propos recueillis par
Etienne Desmarescaux*

*Jean Dich
33, rue Général-Leclerc
92130 Issy-les-Moulineaux*

DROIT DES RÉFUGIÉS

DROIT INTERNATIONAL

HCR, convention de 1951
protocole de 1967

A partir de la première guerre mondiale, le droit des réfugiés n'a cessé d'évoluer en fonction des situations et des problèmes nouveaux. Une étape décisive est franchie en 1951 par la création du *Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés* (HCNUR ou plus simplement HCR); une convention a été élaborée, appelée *Convention de 1951*.

Quand la question des réfugiés se posa de plus en plus en dehors de l'Europe, l'ONU étendit l'application de la Convention de 1951 à toute situation de réfugiés, n'importe quand et n'importe où dans le monde par le *Protocole de 1967*. La Convention de 1951 prend ainsi un caractère universel et confirme la responsabilité de la communauté internationale concernant la protection des réfugiés. A ce jour, 103 Etats ont ratifié la Convention de 1951 et le Protocole de 1967.

De première importance est la définition du terme «réfugié». Est réfugié toute personne qui «... *craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner*». Le service d'information du HCR, sur la fiche «IV. Protection internationale – le premier et le plus important besoin d'un réfugié», résume ainsi quelques articles importants de la Convention, concernant la protection des réfugiés :

«*L'un des articles (de la Convention) contient une disposition vitale qui prévoit l'interdiction aux Etats de refouler un réfugié contre sa volonté dans un pays où il prévoit la persécution. – La Convention prévoit encore que les autorités du pays d'asile, c'est-à-dire le pays qui a accepté une personne en qualité de réfugié, n'exercera pas de discrimination contre elle du fait de sa race, de son pays d'origine ou de ses croyances religieuses. Cette personne doit avoir en outre la liberté de pratiquer sa religion.*»

1/ Tout le n° 48 de Réfugiés porte sur «La Protection des réfugiés». Sur le droit, voir article de Timmermans, dans ce numéro, pp. 8 et suivantes.

« La Convention tient également compte du statut juridique personnel du réfugié. Celui-ci doit être autorisé, par exemple, à se marier et avoir le même accès aux tribunaux que les nationaux. Ses enfants doivent, au minimum, pouvoir être admis à l'école primaire. Il doit être autorisé à gagner sa vie... Il doit bénéficier du même traitement que les ressortissants du pays en ce qui concerne le salaire et les conditions de travail... La Convention demande aux gouvernements de faciliter dans la mesure du possible les démarches du réfugié qui désire être naturalisé pour ne plus être réfugié. »

convention de 1969 de l'OUA

Tenant compte des problèmes particuliers des réfugiés en Afrique, l'Organisation de l'Unité Africaine reprend la définition de réfugié de la Convention de 1951 en y ajoutant :

« Le terme 'réfugié' s'applique également à toute personne qui, du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'événements troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays dont elle a la nationalité, est obligée de quitter sa résidence habituelle pour chercher refuge dans un autre endroit à l'extérieur de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité. »

déclaration de Carthagène en 1984

Face aux afflux massifs de réfugiés en Amérique centrale, aux implications politiques de l'accueil des réfugiés, l'Amérique latine élargit, au Colloque de Carthagène de 1984, en Bolivie, la définition de réfugié de la Convention de 1951, « *aux personnes qui ont fui leur pays parce que leur vie, leur sécurité ou leur liberté étaient menacées par une violence généralisée, une agression étrangère, des conflits internes, une violation massive des droits de l'homme ou d'autres circonstances ayant perturbé gravement l'ordre public* ». De plus la déclaration de Carthagène met l'accent sur la nature pacifique, apolitique et exclusivement humanitaire de l'asile et du statut de réfugié, qui ne sont pas à interpréter comme un acte inamical à l'égard du pays d'origine.

conclusion

« La définition du terme "réfugié" est peut-être la clé de ce processus d'évolution du droit des réfugiés. Elle fut longtemps la cause de divergences politiques et idéologiques, mais elle a aussi évolué pour répondre aux circonstances et aux causes des mouvements de réfugiés » (Pierre-Michel Fontaine, *Réfugiés* n° 46, octobre 1987, p. 30).

RÉFUGIÉS DANS LE MONDE

FAITS ET CHIFFRES

Réfugiés, mensuel d'information du HCR, fait, dans le n° 48, décembre 1987, le bilan de l'année écoulée. Nous nous référons à ce bilan pour évoquer la situation des réfugiés dans le monde; notre attention se porte plus spécialement aux zones les plus touchées par ce drame et à quelques faits majeurs. Selon le HCR, le total des réfugiés s'élève à 12 millions environ. Tenant compte des réfugiés non recensés officiellement, on évalue le total à 15 millions.

en Asie

« Chiffres en hausse, espoirs en baisse », tel est le titre du bilan en Asie (*Réfugiés*, op. cit., p. 27). Plus de six millions de réfugiés en Asie ! Les réfugiés *Afghans* en sont la grande majorité : 2,9 millions au *Pakistan* ; 2,2 millions en *Iran* ! Ces deux pays hébergent le plus de réfugiés dans le monde. La forte concentration de réfugiés, les conflits et les difficultés économiques laissent deviner problèmes et souffrances.

Vietnam, *Cambodge* et *Laos* ! C'est la tragédie de centaines de milliers de personnes qui ont fui ces pays pour se réfugier en Thaïlande, en Malaisie, en Chine, en Europe et en Amérique du Nord. Depuis 1975, on pense que plus d'un million de Vietnamiens ont quitté le pays ; en 1987, chaque mois, mille « boat people » en moyenne ont continué à affronter la mer pour se réfugier en Thaïlande. Les espoirs de rapatriement volontaire sont minces et l'octroi de l'asile devient plus difficile dans bien des pays.

Autre zone névralgique : *Sri Lanka*. Une partie non négligeable de la communauté Tamoule a dû s'exiler à cause de la guerre civile ; elle s'est réfugiée en Inde du Sud et en Europe. Les pays d'Europe ont refusé à 85 % le statut de réfugié aux Tamouls !

en Afrique

« *Toujours l'urgence* » (*Réfugiés*, op. cit. p. 18). 3,5 millions de réfugiés selon le HCR (selon les chiffres donnés par les gouvernements) ; 5 à 6 millions selon d'autres organismes s'occupant des réfugiés comme le Conseil œcuménique des Eglises. Les zones les plus éprouvées sont l'Afrique australe et la Corne de l'Afrique.

En Afrique australe, il y a « *La tragédie d'un peuple, le Mozambique* » que présente Winfried Moser pages 18 à 22. « Si l'apartheid n'existait pas dans cette région, nous, les Etats de première ligne, nous n'aurions pas de réfugiés » (Président Keneth Kaunda, de la Zambie, *Réfugiés*, op. cit., p. 22). Il faut souligner l'extraordinaire capacité d'accueil de réfugiés en ces pays ! « Nous sommes pauvres, mais prêts à partager le peu que nous avons » dit encore le Président Keneth Kaunda. En Angola, la guerre qui oppose les forces gouvernementales à l'Unita, appuyé par l'Afrique du Sud, a provoqué et continue de provoquer un mouvement important de réfugiés. Le Zaïre héberge 270.000 Angolais, la Zambie, 94.000).

La « *Corne de l'Afrique* » (Ethiopie, Somalie, Djibouti) totalise plus de deux millions de réfugiés ! Guerres civiles, sécheresse, famine sont les spectres qui font fuir les populations d'un pays à l'autre. La plus grave menace de famine pèse sur le nord de l'Ethiopie. En Somalie, l'un des pays les plus pauvres du monde, les réfugiés constituent 20% de la population. On dit, à juste titre, « les plus pauvres portent le poids le plus pesant de la solidarité concernant les réfugiés ».

en Amérique latine

Comparée à l'Asie et à l'Afrique, l'Amérique latine compte peu de réfugiés. Selon le HCR, 23.700 réfugiés en Amérique du Sud et 311.400 en Amérique centrale et Caraïbes. Le nombre ne réduit en rien l'ampleur du drame que vivent des centaines de milliers de personnes, en particulier en Amérique centrale et Haïti. Il faut encore se rappeler la foule des pauvres, déracinés, sans-terre, sans abri, qui ne sont pas reconnus en tant que réfugiés. « *Le rapatriement à l'ordre du jour* » est le fait majeur de l'année 1987 selon le bilan de *Réfugiés* (op. cit., p. 9). Environ 8.880 réfugiés guatémaltèques, nicaraguayens et salvadoriens ont, au cours des dix premiers mois de l'année 1987, regagné leur pays d'origine. Près de 2.000 Haïtiens, qui étaient réfugiés en République dominicaine, ont rejoint leur pays d'origine ; mais il reste encore 5.000 réfugiés haïtiens en République dominicaine.

Il faut attribuer cette lueur d'espoir, en Amérique centrale, aux efforts de paix, réalisés dans cette région. L'événement marquant a été le « plan de paix » du président Arias de Costa Rica ; le prix Nobel de la Paix, pour 1987, a été attribué au président pour ce plan. Le 7 août 1987, les chefs d'Etat des cinq pays de la région (Guatemala, El Salvador, Nicaragua, Honduras, Costa Rica) ont adopté ce plan de paix.

Malgré les signes d'espoir, le nombre total des réfugiés et des personnes en quête d'asile est resté relativement stable en 1987.

en Amérique du Nord

« Pays nés de l'immigration, mosaïques de cultures différentes, les Etats-Unis et le Canada ont en commun une tradition de générosité à l'égard des réfugiés et personnes déplacées... Aujourd'hui, cette tradition est mise en question... Devant l'augmentation des arrivées d'étrangers qui essaient de s'insérer entre les mailles du filet protecteur du droit d'asile, qui leur semble, à tort ou à raison, plus accessible que celui de l'immigration, les pays d'Amérique du Nord réagissent » (*Réfugiés, op. cit.*, p. 36).

« *Le droit d'asile en évolution* » caractérise ainsi la situation actuelle aux Etats-Unis et au Canada. A tous les niveaux, gouvernement, instances religieuses, organisations non gouvernementales (ONG), on se penche sur les projets de réforme.

En 1987, le total des réfugiés au Canada s'élevait à 353.000; ce pays en accueillera 13.000 en 1988 (mille de plus qu'en 1987). Les Etats-Unis comptent 1 million de réfugiés; 67.000 seront acceptés en 1988.

en Europe

L'Europe, connue pour sa générosité aux réfugiés extérieurs au continent et l'accueil de l'étranger, du réfugié, de longues années durant, manifeste depuis quelque temps un durcissement au sujet de l'accueil de réfugiés. HCR, Eglises, ONG et tant d'autres s'en inquiètent. Sur ce problème grave, nous citons, aux pages suivantes, l'article de Roland-Pierre Paringaux: « 1987: Crispation de l'Occident » (extrait de *Réfugiés*, n° 48, décembre 1987). Selon le HCR, en 1987, l'Europe compte au total 709.600 réfugiés. La répartition par pays, en ordre décroissant, est la suivante: France 180.300, Rép. Féd. d'Allemagne 140.300, Suède 120.000, Royaume-Uni 100.000, Belgique 35.900, Suisse 30.100, Danemark 23.000, Autriche 18.500, Pays-Bas 16.000, Italie 15.500, Norvège 13.200, Espagne 10.200, Grèce 3.300, Yougoslavie 1.400, Portugal 800, Irlande 600, Finlande 500.

conclusion

Ces pages veulent être plus qu'une information. Membres de la communauté humaine, et plus encore en tant que chrétiens, nous sommes appelés à vivre la solidarité avec les réfugiés, ici chez nous ou ailleurs dans le monde.

Adresses utiles: HCR Palais des Nations CH 1211 GENEVE 10 SUISSE/ FRANCE 159, Av. Ch.-de-Gaulle 92521 NEUILLY-SUR-SEINE – CIMADE 176, rue de Grenelle 75007 PARIS – CROIX ROUGE FRANCAISE, 1, place H.-Dunant 75008 PARIS – FRANCE TERRE D'ASILE, 4,

Pge Louis-Philippe 75011 PARIS – SECOURS CATHOLIQUE 106, rue du Bac 75007 PARIS – SERV. SOC. D'AIDE AUX EMIGRANTS, 72, rue Régnault 75013 PARIS. A LIRE: REFUGIES, CROISSANCE DES JEUNES NATIONS n° 288 nov. 86, MIGRATIONS n° 189, MISSION DE L'EGLISE, n° 60.

1987: CRISPATION DE L'OCCIDENT

par Roland-Pierre Paringaux¹

En 1987, plus encore qu'en 1986, l'Occident, berceau des droits de l'homme, a continué à se crisper sur ses frontières, à accorder l'asile moins généreusement que par le passé, parfois même à ressusciter ses passions xénophobes. Obsédées par les problèmes d'immigration, les démocraties d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale, ont, à de rares exceptions près, cédé les unes après les autres à la tentation du raidissement et du repli; parfois même du rejet. Certaines réputations exemplaires en matière humanitaire en ont souffert.

Sans doute l'Europe de l'Ouest a-t-elle connu au cours des dernières années une augmentation substantielle des arrivées de demandeurs d'asile à ses frontières (de 100.000 en 1984 à 200.000 en 1986), le Canada et les Etats-Unis aussi. Au regard de cette progression, l'effort malgré tout consenti par la plupart des gouvernements est loin d'être négligeable. Il paraît cependant doublement insuffisant.

D'abord, parce que les Etats qui finissent, bon gré mal gré, par accepter le maintien des demandeurs d'asile sur leur sol le font souvent au prix d'un déni abusif de l'octroi du statut de réfugié. Victime d'une politique de dissuasion et d'une discrimination plus ou moins subtile, le requérant est alors rejeté dans l'univers froid du non-droit et *ipso facto* livré aux dangers de la clandestinité.

Ensuite, le fardeau des pays industrialisés occidentaux ne paraît pas excessivement lourd si l'on veut bien se rappeler que l'immense majorité des 12 millions de réfugiés vit dans des pays en voie de développement du tiers monde.

Il n'empêche que, dans l'absolu, certains chiffres ont plus ému que d'autres. En Europe et au Canada tout particulièrement, la presse, l'opinion publique et certains politiciens ont estimé que c'était déjà trop. Et cela avec un pouvoir de persuasion d'autant plus grand que les demandeurs d'asile arrivaient dans une conjoncture économique défavorable; que leur fuite, même motivée par une crainte fondée de persécution, s'inscrivait généralement sur une toile de fond de migrations intercontinentales et de croissance démographique préoccupantes; que l'opinion publique, mal informée ou désinformée, a eu tendance à confondre et à amalgamer toutes sortes d'étrangers

jugés *a priori* et globalement indésirables. La confusion des termes et des genres aidant, certains sont même allés jusqu'à assimiler plus ou moins explicitement réfugié, terroriste et marchand de drogue. C'est-à-dire à confondre victimes politiques et criminels de droit commun... D'autres facteurs ont favorisé les phénomènes d'amalgame, de durcissement et de rejet : volonté politique ou politicienne délibérée, surcharge des circuits d'accueil, multiplication des demandes manifestement infondées.

En réponse à ces développements, la plupart des gouvernements occidentaux, notamment européens, ont graduellement introduit des mesures restrictives : durcissement des législations d'asile et des procédures d'accueil, renvoi vers les pays de transit et même, parfois, vers le pays d'origine. Cette politique se poursuit à plusieurs niveaux : national, bilatéral, régional. Par exemple, la perspective de l'abaissement des frontières à l'intérieur de la communauté européenne paraît inciter les gouvernements concernés à harmoniser leurs politiques et leurs procédures afin de mieux contrôler les arrivées d'étrangers à la grande frontière périphérique européenne et leur circulation à l'intérieur.

Malgré l'énormité de sa tâche, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés reste convaincu que des solutions, durables ou temporaires, mais respectueuses des principes humanitaires et satisfaisantes pour les intéressés, existent. Mais elles requièrent, avant tout, une volonté de concertation multilatérale et constructive. Le HCR n'a pas cessé, en 1987 comme en 1986, de favoriser les consultations élargies, tout particulièrement en Europe de l'Ouest. Et cela tout en mettant les Etats – certes souverains mais néanmoins signataires d'une Convention très explicite sur le statut des réfugiés – en garde contre la pire des tentations, celle des mesures unilatérales et radicales.

Fondées le plus souvent sur le rejet, elles ont pour principaux effets de mettre en danger les personnes visées tout en affaiblissant durablement les principes humanitaires en général et l'image de marque du pays qui s'y résoud en particulier.

Reste qu'en cette fin d'année il existe un danger réel de voir progressivement les pratiques restrictives des Occidentaux en matière d'asile devenir non plus l'exception, mais au contraire la règle, la norme désormais acceptable opposée à toutes sortes d'étrangers jugés *a priori* « indésirables ».

1/ Directeur de la revue du HCR « Réfugiés ».
Article paru dans *Réfugiés*, n° 48, décembre 1987.

QUAND DIEU PREND DES COULEURS

par Bruno Chenu

Dans la conférence donnée à la Faculté de Théologie de Lyon, le 9 décembre 1987, Bruno Chenu, Assomptionniste, auteur du livre Théologies chrétiennes des Tiers Mondes (Centurion, 1987), présente la question de Dieu dans l'arc-en-ciel des théologies des Tiers Mondes. Il développe sa réflexion en quatre étapes, articulées autour de quatre grandes aires géographiques.

- 1. Amérique latine: Comment dire Dieu à partir de la souffrance de l'innocent ?*
- 2. Amérique noire: Comment dire Dieu à partir de la domination raciste de l'histoire ?*
- 3. Afrique noire: Comment dire Dieu à partir du déjà-là de sa connaissance ?*
- 4. Asie: Comment dire Dieu à partir du déjà-là d'une expérience religieuse ?*

La conférence, reproduite ici, a été quelque peu abrégée.

I. DIEU SELON LES LATINO-AMÉRICAINS

La question de Dieu en Amérique latine a été parfaitement exprimée par Gustavo Gutierrez dans ses derniers écrits, notamment dans son livre sur Job : « Comment parler d'un Dieu qui se révèle amour, dans une réalité marquée par la pauvreté et l'oppression ? Comment annoncer un Dieu de vie à des personnes qui souffrent une mort injuste et prématurée ? Comment reconnaître le don gratuit de son amour et de sa justice, à partir de la souffrance d'un innocent ? Par quel langage dire, à ceux qui ne sont pas considérés comme des êtres humains, qu'ils sont fils et filles de Dieu ? ¹

A travers cette citation, on voit bien que le questionnement ne porte pas sur l'existence de Dieu. En Amérique latine, Dieu jouit d'une sorte de consensus populaire. Il est de l'ordre de l'évidence sociale. Mais l'interrogation porte sur sa relation ou non à celui qui souffre injustement, à celui et à ceux qui sont considérés comme non-personne, non-homme. Le problème n'est pas la mort de Dieu, mais la mort du pauvre. Et est-ce que la mort du pauvre ne met pas en jeu très concrètement l'existence de Dieu ?

«les petites questions»

Vous connaissez sans doute ce poème de Atahualpa Yupanqui, chanteur argentin. Il me semble tout à fait à propos de le citer ici dans toute sa violence interrogative :

*Un jour j'ai demandé :
– Grand-père, où est Dieu ?
Il me regarda de ses yeux tristes
et ne répondit rien.
Mon grand-père est mort aux champs
sans prière ni confession,
et les Indiens l'enterrèrent,
flûte en roseau et tambour.*

*Alors j'ai demandé :
– Père, que sais-tu de Dieu ?
Mon père devint sérieux
et ne répondit rien.
Mon père est mort à la mine
sans docteur ni confession,
et les Indiens l'enterrèrent,
flûte en roseau et tambour.
L'or du patron a la couleur
du sang du mineur !*

Mon frère vit dans la forêt

*mais ne connaît pas une fleur.
Sueur, malaria et serpents,
c'est la vie du bûcheron.
... Et que personne ne lui demande
s'il sait où est Dieu :
par chez lui il n'est pas passé,
cet important monsieur !*

*Je chante sur les chemins
et quand je suis en prison
j'entends la voix du peuple
qui chante mieux que moi.
Que Dieu veille sur les pauvres :
peut-être que oui, peut-être que non,
mais c'est sûr qu'il déjeûne
à la table du patron*

*Il y a une affaire sur la terre
plus importante que Dieu,
et c'est que personne ne crache le sang
pour que d'autres vivent mieux².*

le Dieu de la vie

Si nous cherchons la confession de foi centrale à l'égard de Dieu aujourd'hui en Amérique latine, nous débouchons sur le credo suivant : Dieu est le *Dieu de la vie*. Il est vivant et il donne la vie. Selon la tradition biblique, il ne serait pas le Dieu véritable s'il n'était pas le Dieu de la vie. Non seulement une réalité vivante mais une réalité productrice de vie dans l'histoire. Et « *c'est en progressant dans le mouvement qui fait vivre que l'on progressera dans le culte du vrai Dieu* »³. La gloire de Dieu est toujours l'homme vivant. Le Royaume annoncé n'est pas autre chose que la vie en plénitude. Et telle est la mission de Jésus : *Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance* (Jn 10,10).

L'opposé de cette confession de foi n'est pas l'athéisme mais l'idolâtrie. Les idoles ne sont pas seulement de fausses divinités, mais des divinités qui tuent, qui se nour-

1/ Gustavo GUTTIÉREZ, *Job*, Paris, Cerf, 1987, pp. 17-18.

2/ Texte repris dans *Le salut aujourd'hui et l'expérience contemporaine*, collection de textes du C.O.E., sans date, p. 25.

3/ JON SOBRINO dans *Jésus et la libération en Amérique latine*, Paris, Desclée, 1986, p. 311.

4/ Cardinal Raul SILVA HENRIQUEZ, « L'option préférentielle pour les pauvres » dans *D.C.* 1^{er} mars 1981, p. 233.

risent du sang de leurs adorateurs. Leur culte produit la mort, porte des fruits de mort. Et qui dira que les idoles de mort sont absentes de notre société dans les domaines de l'économique, du social, du culturel, des idéologies et de la religion ? Ce n'est pas le vide mais plutôt, comme disait l'autre, le trop-plein.

Dans cette démarche des théologiens latino-américains, la vie des êtres humains est la première médiation de Dieu. Une vie qui est faite de pain mais aussi de liberté et de droits humains. Sont associés dans le même mouvement le mystère de la vie et le mystère de Dieu. Quand surgit la vie, se dévoile aussi le mystère de Dieu. Le choix pour ou contre Dieu est toujours le choix entre la vie et la mort.

Dieu des pauvres

Dieu de vie, c'est-à-dire, traduisent nos amis latino-américains, *Dieu des pauvres*. La traduction peut sembler paradoxale. La pauvreté n'est-elle pas une forme de mort ? Les pauvres ne sont-ils pas justement ceux qui meurent avant l'heure, ceux dont la mort prématurée crie vers le ciel ?

Et pourtant, répètent les théologiens d'Amérique latine mais aussi les Conférences continentales de Medellin et de Puebla, le Dieu de la vie est le Dieu des pauvres, le Dieu qui est affecté par le destin des pauvres, le Dieu qui prend parti pour les pauvres, qui opte pour les pauvres pour reprendre l'expression consacrée. Je cite un texte de l'Eglise du Chili :

« C'est le Père de Notre Seigneur Jésus Christ qui opte pour les pauvres, déjà par l'Ancienne Alliance et surtout par son Fils que l'Eglise prolonge et continue. Si nous n'optons pas pour les pauvres comme action préférentielle de la charité chrétienne, Dieu lui-même ne serait pas véritablement connu. Au contraire, nous reconnaissons dans cette option le Père qui, plein de tendresse, s'adresse aux publicains, aux pécheurs, aux enfants, à tous ceux qui, à cause de leurs besoins, comme la brebis égarée, poussent le bon pasteur à se préoccuper spécialement d'eux. Et pourquoi Dieu a-t-il cette préférence ? Parce que c'est seulement à partir du travail pour et avec les pauvres que nous pouvons découvrir la gratuité du salut. Parce que, comme les lépreux, les boiteux et les aveugles de l'Evangile, ils n'ont pas de quoi payer ni de quoi provoquer notre intérêt égoïste ⁴. »

Ce texte est dense : il manifeste que le visage de Dieu comme Dieu des pauvres n'est pas seulement l'enseignement de l'Ancien Testament mais traverse toute la Révélation (Hugo Echegaray a cette belle expression : Jésus est « le Verbe de Dieu fait pauvre ») et toute la tradition de l'Eglise. Et ce visage n'est connu que dans l'action des chrétiens pour et avec les pauvres et contre la pauvreté. Un lien très fort est affirmé entre action de libération et révélation de Dieu. Enfin, cette partialité de Dieu manifeste la gratuité du salut : le salut ne s'achète pas, ni avec des vertus ni avec de l'argent...

le pauvre devient révélateur de Dieu

Si donc Dieu aime les pauvres et prend leur défense, ce n'est pas à cause des mérites moraux ou religieux des pauvres. C'est le libre choix de Dieu que cette partialité. Il ne se fonde qu'en Dieu. Dieu lie son destin aux masses exploitées. Mais du coup, comme le souligne Jon Sobrino :

« Pour connaître Dieu, il faut connaître les pauvres. » Le pauvre devient le révélateur, au sens aussi photographique du terme, de Dieu. « Les pauvres, du seul fait d'être pauvres, manifestent ce que Dieu veut de ce monde. Qu'il faille compter avec le péché, on le sait par les pauvres, parce que ce sont eux qui en premier lieu éclairent tragiquement ce qu'est le péché et son analogatum princeps : ce qui donne la mort réelle et, dérivant de cela, ce qui rapproche de la mort. Ils savent que le péché est offense à Dieu, que leur pauvreté est le fruit et l'expression du péché et que cette pauvreté offense Dieu... ; et ils le savent parce qu'ils le vivent dans leur propre chair. Aussi, par ce qu'ils sont, ils proclament la conversion comme première volonté de Dieu : abandonner les chemins de la mort... et reprendre les chemins de la vie. Parce qu'ils sont aussi, par leur réalité même, les destinataires privilégiés de la révélation de Dieu, ils savent que sa volonté est la libération, et ils savent très bien en quoi celle-ci doit consister : arriver à être fils de Dieu, personnes et peuples totalement rénovés, en corps et en esprit... Dans la réalisation de leur foi, les pauvres savent et font savoir qui est Dieu, le Dieu de la vie et de la libération, le Dieu proche de l'histoire jusqu'aux horreurs de la croix, le Dieu qui ressuscite et comble ⁵. »

Le pauvre est donc la révélation de l'identité du vrai Dieu, de la conscience du péché et du chemin de la conversion comme passage de la mort à la vie. *« Le visage des pauvres est la médiation positive du vrai Dieu caché, dans la mesure où il est aussi la médiation des faux dieux qui se manifestent à travers la mort ⁶. »*

Mgr Romero

Cette confession de foi latino-américaine, je voudrais enfin l'exprimer à travers une figure exemplaire, celle de Mgr Romero, archevêque de San Salvador. Peu d'hommes d'Eglise ont aussi bien visibilisé le destin de leur peuple. Je reprends simplement un passage d'un de ses discours les plus importants, celui qu'il a prononcé à l'université de Louvain, le 2 février 1980, quelques semaines seulement avant son élimination tragique. Son discours est intitulé : « La dimension politique de la foi telle qu'elle apparaît à partir d'une option pour les pauvres. » Je cite :

5/ JON SOBRINO, « L'autorité doctrinale du peuple de Dieu en Amérique latine dans *Concilium* n° 200 (1985), pp. 78-79.

6/ JON SOBRINO, *Resurrection de la verdadera Iglesia*, Santander, 1981, p. 164.

7/ OSCAR ROMERO, *Assassiné avec les pauvres*, Paris, Cerf, 1981, pp. 91-93.

«L'incarnation dans le domaine socio-politique permet d'approfondir sa foi en Dieu et en son Christ. Nous croyons en Jésus qui vient donner la vie en plénitude; nous croyons en un Dieu vivant qui donne la vie aux hommes et qui veut que les hommes vivent en vérité. Ces vérités radicales de la foi deviennent réellement des vérités et des vérités radicales quand l'Eglise prend place dans la vie et dans la mort de son peuple.

C'est ici que s'offre à l'Eglise, comme à tout homme, le choix le plus fondamental pour sa foi: être pour la vie, ou être pour la mort. Nous voyons clairement qu'il n'y a pas, en cela, de neutralité possible. Ou bien nous aidons les Salvadoriens à vivre, ou bien nous sommes complices de leur mort. C'est là qu'on rencontre la médiation historique de ce qui est le plus fondamental dans la foi: ou nous croyons en un Dieu de vie, ou nous suivons les idoles de la mort. Au nom de Jésus, nous œuvrons naturellement pour une vie en plénitude, qui ne s'épuise pas dans la satisfaction des besoins matériels primaires, et ne se limite pas au domaine socio-politique. Nous savons très bien que la plénitude de la vie ne sera atteinte que dans le règne définitif du Père et que cette plénitude se réalise historiquement en servant dignement ce règne et en faisant au Père le don total de soi-même. Mais nous voyons aussi clairement que ce serait une pure illusion, une ironie, et, au fond, le plus grave des blasphèmes que d'oublier et d'ignorer au nom de Jésus les niveaux les plus élémentaires de la vie, de la vie qui commence avec le pain, le toit, le travail.

Nous croyons avec l'apôtre Jean que Jésus est le "Verbe de vie" (1 Jn 1,1), et que là où il y a vie, là se manifeste Dieu. Là où le pauvre commence à vivre, là où le pauvre commence à se libérer, là où les hommes peuvent s'asseoir autour d'une table commune pour partager, là est le Dieu de vie. C'est pourquoi, lorsque l'Eglise s'insère dans le monde socio-politique et œuvre avec lui de telle sorte qu'il devienne source de vie pour les pauvres, elle ne s'écarte pas de la mission, elle ne fait pas quelque chose de subsidiaire ou une tâche de suppléance, mais elle donne le témoignage de sa foi en Dieu, elle est l'instrument de l'Esprit, Seigneur et Créateur de vie.

Cette foi dans le Dieu de la vie explique ce qui est au plus profond du mystère chrétien. Pour donner vie aux pauvres, il faut donner de sa propre vie et même donner sa vie. La plus grande preuve de foi en un Dieu de vie est le témoignage de celui qui est prêt à donner sa vie. "Nul n'aime davantage que celui qui donne sa vie pour son frère" (Jn 15,13).

Et c'est ce que nous voyons chaque jour dans notre pays. Beaucoup de Salvadoriens et beaucoup de chrétiens sont prêts à donner leur vie pour que vivent les pauvres. Ils suivent les traces de Jésus et nous montrent leur foi en lui. Insérés comme Jésus dans le monde réel, menacés et accusés comme lui, donnant leur vie, ils rendent témoignage du Verbe de vie.

C'est donc une histoire ancienne que la nôtre. C'est l'histoire de Jésus que nous essayons modestement de continuer. En tant qu'Eglise, nous ne sommes pas des experts en politique, nous ne voulons pas manœuvrer la politique, en usant des mécanismes qui sont les siens. Mais l'insertion dans le monde socio-politique, dans ce monde où se jouent la vie et la mort des masses, est nécessaire et urgente, afin que nous puissions maintenir vraiment, et pas seulement en paroles, la foi en un Dieu de vie, à la suite de Jésus⁷.»

II. DIEU SELON LES NOIRS AMÉRICAINS

La prise de position des Noirs américains à propos de Dieu est nette et sans bavure, je ne vais pas vous étonner : Dieu est noir. Voilà une théologie qui prend de la couleur. Dieu est noir, ou plutôt selon le texte fameux de l'évêque Henry Mc Neal Turner en 1898 : « Dieu est un Nègre. » Je le cite :

« D'après la Bible et pour d'autres raisons, nous avons le même droit de croire que Dieu est un Nègre que vous, maîtres ou Blancs, de penser que Dieu est un homme blanc... Toutes les races qui, depuis le début des temps, ont essayé de décrire leur Dieu par des mots, des peintures ou des sculptures, ou toute autre forme de représentation, ont véhiculé l'idée qu'elles étaient l'image du Dieu qui les a créées et qui a modelé leurs destinées. Alors, pourquoi les Noirs ne croiraient-ils pas qu'ils ressemblent à Dieu comme les autres ? Nous ne croyons pas qu'il y ait quelque espoir pour une race qui ne croirait pas ressembler à Dieu ⁸. »

Nous voyons ici la prise au sérieux du thème biblique de l'image de Dieu. Si l'homme noir est lui aussi à l'image de Dieu, il doit y avoir en Dieu quelque chose qui soit à l'origine de cette négritude. L'homme noir n'est que le reflet de la négritude de Dieu...

Le thème de la négritude de Dieu a été repris avec force par les théologiens noirs contemporains. Et il va être déployé en trois temps dialectiques : négation, affirmation et libération.

La théologie noire américaine commence par nier le Dieu qui a été présenté par les Eglises chrétiennes : il est trop souvent de couleur blanche, venant renforcer et justifier les pratiques racistes de la population dominante. Ou alors il est incolore et sans saveur, alors que les gens souffrent précisément à cause de leur couleur de peau.

Définir Dieu comme noir, c'est affirmer qu'il prend la couleur au sérieux. Il reconnaît l'identité noire comme un mode d'être humain fondamental. Car ce Dieu est créateur et provident. Il est à la source de l'authenticité noire. Il n'a jamais laissé son peuple sans témoins avant même l'arrivée des missionnaires chrétiens en Afrique ou en Amérique du Nord.

Définir Dieu comme noir, c'est surtout le confesser comme le Libérateur des opprimés. Il a fait de la condition d'opprimé sa propre condition. Il est devenu victime. Il est un seul être avec tous les pauvres, tous les méprisés. Or sur le sol des Etats-Unis, les pauvres et les méprisés sont essentiellement les Noirs. Donc Dieu est noir...

8/ *La Voix des Missions*, 1^{er} février 1898.

9/ *Is God a white racist?*, New York, Anchor Press/Doubleday, 1973.

Si nous voulons lire en profondeur historique cette confession de la négritude de Dieu, il nous faut traduire : le Dieu noir, c'est le Dieu Tout-Puissant, «the Almighty God». Telle est la foi des premiers esclaves noirs convertis au christianisme et nous pouvons rejoindre leurs expressions à travers les Spirituals et les prières. Je cite deux spirituals caractéristiques :

*« Il est si haut, vous ne pouvez aller au-dessus de lui
Il est si bas, vous ne pouvez aller au-dessous de lui
Il est si large, vous ne pouvez aller autour de lui*

Il faut que vous entriez par la porte. »

<i>« Dieu est Dieu ! Dieu ne change jamais ! Dieu est Dieu et Il sera toujours Dieu ! La terre est son marchepied et le ciel son</i>	<i>Toute la création est sienne Son amour et son pouvoir prévaudront Ses promesses n'échoueront jamais Dieu est Dieu ! »</i>
<i>[trône</i>	

Toutes les prières noires commencent par l'invocation du Dieu Tout-Puissant. Il connaît toutes les pensées et toutes les actions des hommes. Mais il n'est pas seulement le Juge suprême. Il est celui qui est le maître de l'impossible. « Il ouvre des portes que personne ne peut fermer, il ferme des portes que personne ne peut ouvrir. » Il est un roc sur une terre de lassitude, un abri dans un terrible orage. Par-dessus tout, il agit dans l'histoire et protège ses serviteurs et ses servantes :

*« Dieu d n'a-t-il pas sauvé Daniel ?
Dieu n'a-t-il pas sauvé Daniel ?*

*Et si Dieu a sauvé Daniel,
Pourquoi ne te sauverait-il pas ? »*

contestation d'un philosophe

La contestation philosophique a été fortement exprimée dans les années 70 par un existentialiste noir, William R. Jones qui n'hésite pas à poser la question : Dieu est-il un raciste blanc ? ⁹. Toute l'histoire noire n'est-elle pas la preuve du racisme divin ? En effet, la souffrance des Noirs est une évidence historique. Ils ont un capital de souffrances extraordinaire. Or si nous lions Dieu à ce destin historique, il est difficile de ne pas faire de Dieu un affreux raciste blanc qui se réjouit de la souffrance du peuple noir, d'esclavage en ségrégation, de lynchage en marginalisation. Comment ne pas faire porter à Dieu le poids de cette malédiction s'il est réellement engagé auprès de son peuple ? Si Dieu était bon et tout-puissant, il n'y aurait pas tant de mal dans le monde...

Souvent nous répondons à la question en faisant appel au futur : la libération est à venir, Dieu va libérer son peuple. Mais, questionne Jones, peut-on parler de l'avenir sans référence au passé ? Ce que nous attribuons à Dieu dans l'avenir doit être basé sur ce que nous connaissons de lui dans le passé. Or l'histoire noire est celle

d'une oppression toujours recommencée. Sur quoi le théologien fonde-t-il son espérance que l'action de Dieu sera différente à l'avenir... Jones prône finalement un détachement de Dieu par rapport à l'histoire immédiate: celle-ci est entre les mains de l'homme et remise à sa responsabilité. Gardons-nous d'immerger Dieu dans la quotidienneté. Dieu n'est pas responsable des crimes de l'histoire. Il garde ses distances au profit même de la liberté humaine.

l'événement libérateur de la résurrection du Christ

L'interpellation de William R. Jones n'a pas laissé indifférents les théologiens noirs. James H. Cone a pris la peine de répondre dans son livre *« Le Dieu des opprimés »*, ch. 8, pp. 184 ss. Il reconnaît d'abord que la pérennité de l'esclavage a été pour un certain nombre de Noirs l'évidence de l'inexistence et de l'inactualité de Dieu. Le silence de Dieu leur est insupportable. Il n'empêche que la grande majorité des Noirs sont chrétiens et qu'ils en éprouvent quelque bienfait. Mais alors, comment exprimer cette foi en Dieu comme Libérateur des opprimés alors que l'oppression persiste depuis plus de trois siècles?

Cone reconnaît d'abord la part de vérité que Jones exprime: il n'y a pas d'évidence historique qui puisse prouver définitivement que le Dieu de Jésus est en train de libérer son peuple. Cependant, l'événement de libération que réclame Jones est bien advenu: pour les croyants, c'est la mort et la résurrection du Christ. Dans cette Pâque du Christ, nous apprenons non seulement que la souffrance noire est mauvaise mais qu'elle est vaincue. Nous croyons en la victoire du Christ sur la souffrance. Quels que soient les avatars de l'histoire, et ils sont cuisants, Dieu nous a désigné de quel côté se trouvait la véritable humanité. En ce sens, la Résurrection est un fait indissolublement religieux et politique.

Cette confession de foi au Christ mort et ressuscité n'a pas rendu les Noirs passifs. Elle leur a permis de tenir dans l'épreuve et de lutter pour un jour nouveau. La foi au Christ était cette transgression permanente de la souffrance puisqu'elle en faisait une réalité transitoire, non ultime. En Jésus, la liberté était une expérience présente. Et je rappelle le fameux spirituel:

*« Oh liberté! Oh liberté!
Oh liberté par-dessus moi!*

*Et avant que d'être esclave...
Je serai libre. »*

Martin Luther King

Comme j'ai illustré la position latino-américaine avec Mgr Romero, je voudrais illustrer la position noire américaine à travers une figure symbolique: je vais citer

10/ Si KING a rapporté cet événement dans *Combats pour la liberté* et dans *La force d'aimer*, nous sui-

vons le texte de son sermon « Thou Fool » du 27 août 1967.

Martin Luther King Jr. Pour découvrir le Dieu de M.L. King, écoutons-le rapporter un événement qui l'a beaucoup marqué. Nous sommes en 1956, au début de la carrière pastorale de King. Il est en train d'animer le mouvement de boycott des autobus de Montgomery dans l'Alabama. C'est sa première action non violente pour la reconnaissance des droits des Noirs. Le 27 janvier, il lui arrive une aventure peu ordinaire qu'il a lui-même contée :

« Les premiers jours (du boycott), les choses allèrent bien, mais dix ou quinze jours après, quand les Blancs de Montgomery comprirent que nous étions déterminés à agir, ils commencèrent à faire de sales choses... menaçant ma vie, celle de la famille, de mes enfants. Pour un temps, je fis front avec courage. Mais je n'oublierai jamais une nuit, très tard. C'était aux environs de minuit, à peine couché, le téléphone sonna et je le décrochai. A l'autre bout du fil, une voix haineuse qui disait en substance : "Sale nègre, maintenant on est fatigué de toi et de ton merdier. Si tu ne te tires pas de cette ville dans les trois jours, on te fera sauter la cervelle et on fera exploser ta maison." J'avais souvent entendu cela avant, mais je ne sais pourquoi, cette fois, ça m'atteignit...

Alors je commençai à réfléchir à beaucoup de choses. Je revins à mes souvenirs de théologie et de philosophie que je venais juste d'étudier dans les universités, essayant de donner des raisons philosophiques et théologiques à l'existence et à la réalité du péché et du mal, mais la réponse ne vint pas tout à fait de ce côté. J'étais assis là et je pensais à une belle petite fille qui venait de naître (sa fille Yolanda), à ma femme... Quelque chose me dit : tu ne peux pas appeler ton papa maintenant ; il est à 300 kilomètres d'ici. De même pour maman. Tu ne peux qu'appeler ce quelque chose, que compter sur ce quelqu'un dont ton papa te racontait l'histoire. Cette force qui peut mener quelque part à partir de nulle part.

Et je découvris alors que la religion avait à devenir réelle pour moi et que j'avais à connaître Dieu pour moi-même. Et je me mis à genoux devant cette tasse de café, je n'oublierai jamais cet instant. Et oui, je fis une prière et je priai à haute voix cette nuit-là. Je dis : "Seigneur, je suis au bout du rouleau. J'essaie de faire ce qui est juste. Je pense avoir raison. Je pense que la cause que nous représentons est juste. Mais Seigneur, je dois avouer que je suis à bout de forces maintenant. Je suis en train de balbutier, de craquer. Et je ne peux pas laisser les gens me voir ainsi parce que s'ils me voient perdant force et courage, ils vont commencer aussi à s'effondrer." Et il apparut qu'à cet instant, j'entendis une voix intérieure me dire : "Martin Luther, lève-toi pour le droit. Lève-toi pour la justice. Lève-toi pour la vérité. Et je serai avec toi. Même jusqu'à la fin du monde." Je vous le dis : j'ai vu un éclair. J'ai entendu le tonnerre gronder. J'ai senti les forces du mal se jeter sur moi pour vaincre mon âme. Mais j'ai entendu la voix de Jésus me disant de poursuivre le combat. Il a promis de ne jamais m'abandonner, de ne jamais me laisser seul. Non, jamais seul... Et ainsi je n'ai pas de souci pour demain ¹⁰. »

Le Dieu de M.L. King est celui qui fait se dresser les découragés, qui fait ressusciter les morts. Un Dieu qui est pour le droit, pour la justice et pour la vérité. Un Dieu Tout-Puissant qui accompagne son peuple pour le conduire de l'esclavage à la terre de liberté.

III. DIEU SELON LES AFRICAINS

Nous nous tournons maintenant vers l'Afrique noire. Je ne fais pas ici de mention spéciale de l'Afrique du Sud, car ce pays n'a pas produit un discours spécifique sur Dieu.

La position propre de l'Afrique noire vient du fait qu'elle s'appuie très fortement sur une expérience antécédente de Dieu. Dieu, c'est du déjà connu. Et tout l'effort porte jusqu'à présent sur l'exploration de l'expérience précédente de Dieu. Si, selon le proverbe fon, «c'est au bout de l'ancienne corde que l'on tresse la nouvelle», les Africains se passionnent pour l'ancienne corde et sa solidité plus que pour la nouvelle qui leur vient d'ailleurs. Certains Africains estiment même que la christianisation de la notion africaine de l'Être suprême a conduit à un appauvrissement du concept africain!...

le credo négro-africain

En dépit des difficultés, et en restant à un point de vue global qui ne respecte pas toutes les situations particulières, on a pu dégager le credo négro-africain suivant :

« Je crois en Dieu

Totalité d'Etre et Plénitude d'Existence éternelle, créateur et origine de tout ce qui existe, a existé, existera,

le Tout-Autre par rapport au monde et aux êtres du monde, son œuvre,

Père très bon, tout-puissant et omniscient, qui nous donne continuellement la vie par ses intermédiaires les Ancêtres et les Esprits des génies;

qui veut pour nous une vie de paix et d'harmonie avec toute sa création: les hommes, les animaux et les choses ¹¹. »

Nous saisissons bien les lignes de force de ce credo : l'affirmation de Dieu comme l'englobant de toute réalité, le créateur, le Tout-Autre, le donneur de vie à travers les intermédiaires que sont les Ancêtres et les Esprits, celui dont la volonté est l'harmonie entre tous les niveaux d'existence.

11/ Nicolas OSSAMA, « Valorisation de la foi culturelle africaine » dans *Civilisation noire et Eglise catholique*, Paris-Abidjan-Dakar, Présence Africaine-Nouvelles éditions africaines, 1978, p. 193.

12/ *Discours théologique négro-africain*, Louvain 1977. Thèse publiée ensuite dans *Présence Africaine*, 1981.

Plutôt que d'en rester à ces perspectives très générales, je prends une étude précise de la nomination traditionnelle de Dieu : celle d'Oscar Bimwenyi Kweshi dans le cadre des Kasai au Zaïre ¹². Comment Dieu est-il confessé par les gens du Kasai? Refusant d'imposer aux éléments relatifs à Dieu la grille des «attributs classiques» de Dieu, Kweshi fait émerger des constellations de sens qui permettent de dégager les grandes lignes du discours ancestral sur Dieu. Pour la théologie africaine, la seule méthode possible est inductive: repérage des connotations du divin dans les conversations, les prières, les proverbes, les rites...

A propos de Dieu, quatre grandes constellations de données se dégagent de sa recherche.

1. L'antériorité du Créateur

La première constellation est celle de l'antérieur. L'homme s'éprouve comme tard venu dans le monde, alors que Dieu apparaît comme l'Antérieur. Dieu est celui qui est toujours-déjà-là. Cette découverte se fait par quatre paliers:

- un des premiers titres de Dieu est: «le Trouvé-maître-du-là», «le Trouvé-maître-des-choses». Dieu est partout chez lui et précède la prise de conscience de l'homme.
- L'homme se perçoit ensuite comme un chef-d'œuvre jailli des mains d'un Artiste génial. Selon l'expression des Bambara, l'homme est «la parure du monde». Dieu est le forgeron de cet œuvre d'art qu'est la création. Mais ce forgeron qu'est Dieu n'a besoin ni d'enclumes ni de marteaux. Il forge par sa bouche, c'est-à-dire par sa parole.
- L'homme, tard-venu et œuvre d'art, se découvre créature. Dieu est alors le Père-Créateur, auteur de toutes choses. Il est reconnu comme source, origine, jaillissement. Dieu est le Surgisseur universel. Les Bété ont cette belle expression pour désigner Dieu: «Qui-Façonneur-Insuffleur.» Dieu est Père dans sa puissance de mise au monde.
- Enfin Dieu est perçu comme le principe de stabilité et de cohésion pour l'édifice du monde, cosmique et humain. Il est «le Pilier qui stabilise la terre», «la petite colonne de fer que ne rongent ni charançons ni mites». Voilà pour l'antériorité de Dieu.

2. La distance de Dieu

La deuxième constellation est celle du léopard ou du soleil. Elle exprime la distance, l'écart, la différence entre Dieu et l'homme. Dieu est pareil au soleil dont la beauté éclatante aveugle. Il règne tel un léopard solitaire dans un espace symbolique inaccessible. Il y a donc une coupure ontologique entre Dieu et l'homme. Coupure qui

n'annule pas la proximité mais qui sera avec elle en rapport de tension au sein de l'expérience religieuse globale.

Dans cette constellation, nous trouvons les affirmations : Dieu est origine de lui-même, il est celui qui réside en haut, inaccessible, il aveugle le curieux téméraire. C'est dans ce cadre que nous pouvons évoquer un thème fondamental de la religion africaine : celui de l'éloignement de Dieu. Comme dit la sagesse Fang :

« Dieu est en haut, l'homme en bas. Dieu c'est Dieu, l'homme c'est l'homme. Chacun chez soi, chacun en sa maison. »

Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Si Dieu est aujourd'hui inaccessible, c'est qu'il s'est éloigné. Et je ne résiste pas au plaisir de citer la tradition des Giziga au Nord-Cameroun, que l'on retrouve avec des variantes un peu partout en Afrique noire :

« Jadis le Ciel était proche de la Terre, Bumbulvun vivait avec les hommes. Si proche même que les hommes ne pouvaient se déplacer que le dos courbé. Par contre, ils n'avaient pas de soucis à se faire pour leur subsistance : il leur suffisait de tendre la main pour déchirer des lambeaux de ciel et les manger.

Mais un jour, une jeune fille, une fille de chef, qui était une mukwan (fille primogène du chef, seule femme à pouvoir être chef, à battre son mari, réputée pour son arrogance, puisqu'elle fait l'inverse de ce qui se passe habituellement), au lieu de tendre la main pour déchirer les voûtes du ciel et se nourrir, commença à regarder à terre et à choisir les graines qu'elle y trouvait. Elle se fit un mortier et un pilon pour écraser les graines qu'elle avait choisies sur le sol.

A genoux à terre, chaque fois qu'elle levait son pilon, celui-ci allait frapper le ciel et Dieu. Gênée dans son travail, la jeune fille dit au ciel : "Dieu, est-ce que tu ne vas pas t'éloigner un peu ?" Le Ciel s'éloigna un peu et la jeune fille put se tenir debout. Elle continua à piler ses graines et elle levait son pilon un peu plus haut. Elle implora le Ciel une deuxième fois : le Ciel s'éloigna encore un peu. Alors elle commença à lancer son pilon en l'air. A la troisième imploration, le Ciel, outré, s'en alla au loin, là où il est maintenant.

Depuis ce temps-là, les hommes marchent et se tiennent debout. Ils ne se nourrissent plus de lambeaux du ciel : ils sont devenus mangeurs de mil. De plus, Dieu ne se montre plus aux hommes comme jadis où, tous les soirs, il venait régler leurs palabres : maintenant les hommes sont seuls avec leurs palabres : c'est la guerre ¹³. »

Dans tous ces mythes, on repère trois moments essentiels : la proximité, la rupture, l'éloignement. De la terre au ciel, il n'y a désormais plus de passage. Il n'est pas au pouvoir de l'homme de renouer ce qui a été rompu.

13/ Cité par R. JAOUEN dans *Afrique et Parole*, nos 33-34, pp. 56-57.

14/ O. BIMWENYI KWESHI, *Discours théologique négro-africain*, p. 454.

3. La prodigalité de Dieu

La troisième constellation est celle de la prodigalité, de la générosité de Dieu. Dieu est alors le Vent qui emplit les montagnes, imprègne toutes choses et les féconde selon leur ordre. Il est le témoin de tout ce qui arrive en tout lieu. Rien n'est secret ou mystérieux pour lui. Expressions typiques : « *Le Maître du voir, qui voit même dans la nuit* » – « *Porte-qui-voit-des-deux-côtés, c'est toi !* »

Dieu a la science du dehors et du dedans, peu importe la lumière ou les ténèbres. Cependant ce Dieu qui voit tout est discret : « *Le soleil voit mais ne dénonce pas.* » Surtout, Dieu est prodigue. Il secourt au jour de l'épreuve. S'il frappe, il n'écrase pas. Il est l'Allié des hommes dans leur existence fragile et menacée : « *La Poule-mère, qui rassemble ses poussins au jour de grand vent, c'est toi !* » « *Ne lui demande pas (à Dieu), Il te donne sans compter.* »

Un des dons de Dieu les plus demandés est évidemment la progéniture. Exemple de proverbes : « *La fécondité ne s'obtient pas de force ; c'est seulement si Dieu te bénit.* » – « *(Le don) de Dieu est surprise, (comme le) repas de belle-mère.* » Malheureusement, tout le monde ne remarque pas ces interventions discrètes de Dieu. Il y a des distraits. Alors Dieu les redresse et les corrige, mais sans anéantir. Dieu demeure foncièrement compatissant et miséricordieux dans son altérité.

4. Le silence de Dieu

La dernière constellation est celle du déconcertant. « *L'homme religieux y paraît choqué devant ce qui semble bien être un certain silence de Dieu. Un silence difficile à interpréter. Devant certaines questions graves et fondamentales de l'existence... le mortel semble avoir attendu en vain une réponse précise et nette de la part de Dieu. Silence d'autant plus inquiétant que Dieu est perçu comme tout-puissant, partout présent, au courant de tout et bienveillant. Ici la mort et la maladie frappent, fauchent à pleines mains, là la prospérité et le bonheur semblent avoir élu domicile. Comment concilier tout cela ?* ¹⁴ » Il s'agit donc ici de l'expérience du silence de Dieu. On trouve ainsi des réflexions désabusées, sarcastiques sur l'imperfection de la création, sur le « petit rien » qui ne va pas : « *Dieu de force, il créa mille-pattes, il créa mollusques ; mais un petit rien lui échappa.* »

Dieu est même partial : il aime les uns, il rejette les autres. Ses décisions sont inflexibles et irrévocables. N'est-il pas complice de la mort, se demande-t-on ? Car la mort frappe sans crier gare. Mais la tradition réagit et fournit une règle d'or du discernement : « *Un cas malaisé à imputer, on ne l'impute pas à Dieu, on l'impute à un esprit.* » Dieu reste pur de la mort anormale.

Dans l'ensemble de l'expérience religieuse africaine, cette constellation joue un rôle critique : elle montre à nouveau Dieu comme en retrait et incompréhensible.

A travers ces quatre constellations nous sont signifiées deux formes de présence et deux formes d'absence de Dieu :

- la présence créatrice et sustentatrice d'un Dieu qui s'est éloigné,
- la présence pleine et attentive d'un Dieu qui garde le silence.

Nous percevons ainsi que la tension fondamentale de l'expérience négro-africaine de Dieu se situe entre la présence et l'absence de Dieu. Dieu se tient dans le paradoxe de la « *présence absente* ».

La démarche de Bimwenyi Kweshi m'a semblé intéressante car elle ne tente pas de concordisme. Elle cherche à dégager la structuration propre du champ religieux négro-africain dans le rapport Dieu-homme et homme-Dieu. L'auteur s'est placé à l'intérieur de l'expérience religieuse. Il n'a pas écrit un traité chrétien de Dieu. Mais il a exploré le lieu à partir duquel un tel traité peut être rédigé. Pour lui comme pour beaucoup de ses collègues théologiens, il faut « *miser sur le Dieu africain pour prêcher le christianisme* »¹⁵. Car la litanie judéo-chrétienne des noms de Dieu ne peut pas et ne doit pas biffer la litanie négro-africaine. Cette dernière n'est pas close et peut s'ouvrir à de nouveaux noms. C'est là le message essentiel de nos frères africains.

IV. DIEU SELON LES ASIATIQUES

En Asie, nous rencontrons non pas une religion traditionnelle mais une vaste panoplie de démarches religieuses dont les plus connues sont hindouistes et bouddhistes. L'Asie pose immédiatement à l'Eglise et au théologien la question de la signification des religions. Que dit le christianisme des autres religions ? Quel dialogue est possible ?... Dans ce monde multireligieux, le christianisme fait un peu figure de parent pauvre, religion minoritaire, toujours ressentie comme étrangère.

Il n'est évidemment pas question de poser ici le problème de Dieu à la dimension de l'immense Asie. Je ne vais reprendre qu'une question, située et stimulante, suffisamment provocatrice pour inviter à un discours original : comment dire Dieu à partir de l'expérience spirituelle bouddhiste ? Cette question a notamment retenti au Japon et c'est la position d'un théologien japonais que je développerai.

le bouddhisme, expérience de la douleur

Le bouddhisme est centré sur l'expérience de la souffrance, de la douleur universelle. Selon lui, « la naissance est douleur, la vieillesse est douleur, la maladie est douleur, l'union avec ce que l'on n'aime pas est douleur, la séparation d'avec ce

15/ O. BIMWENYI KWESHI, « Reconnaître Dieu » dans *Lumière et Vie* n° 159 (1982), p. 6.

que l'on aime est douleur, ne pas obtenir son désir est douleur ». Le bouddhisme se veut une méthode pour vaincre la souffrance inhérente à l'existence humaine et conduire à la béatitude du nirvana. Le Buddha veut regarder en face la réalité douloureuse de l'existence et lutter contre le désir qui en est la cause. Ce feu du désir ne sera éteint que par la bonne conduite, la purification de la pensée et de la sagesse. Ainsi accédera-t-on au repos immobile, à la paix absolue. Dans toute cette démarche spirituelle, nulle question de Dieu, nulle place pour Dieu. Le dialogue entre chrétiens et bouddhistes n'a pas le fond commun d'une conception de Dieu comme nous l'avons en Afrique.

Ce contexte bouddhiste peut cependant interroger la théologie chrétienne et c'est à partir de cet enseignement sur la souffrance universelle que va se déployer l'un des premiers essais de théologie chrétienne asiatique, *La théologie de la douleur de Dieu* du Japonais Kazoh Kitamori, ouvrage publié en 1946.

le Dieu de la douleur

Pour Kitamori, de confession luthérienne, le centre de l'Evangile n'est pas le « *sola fide* » des Réformateurs mais « l'amour enraciné dans la douleur de Dieu ». Où Kitamori trouve-t-il cette expression ? D'abord dans le livre de Jérémie 31,20 : « *Mon cœur se fend, dit le Seigneur.* » Mais aussi dans la théologie de la croix de Paul. Il s'agit de se mettre à l'école de Jérémie et de Paul pour atteindre les profondeurs du Dieu chrétien.

Le Dieu en douleur est le Dieu qui résorbe notre douleur humaine par la sienne. Il guérit nos blessures, il panse nos plaies. C'est cela le salut. La douleur de Dieu qui fait disparaître notre douleur est l'amour enraciné dans sa douleur. Isaïe 63,15 lie amour et douleur en parlant de « l'émoi de tes entrailles », de « la douleur de ton amour ». De même que la mort du Christ détruit la mort et c'est la résurrection, de même la peine de Dieu détruit notre peine et c'est l'épiphanie de son amour.

En fait, le Dieu chrétien est meurtri, blessé par notre agir pécheur. Il a toutes les raisons de se mettre en colère et de nous condamner à mort. Dès lors, la douleur de Dieu vient de sa volonté d'aimer l'objet de sa colère. La tension entre la colère et l'amour produit un troisième sentiment : la douleur de Dieu. Nous retrouvons ici le thème luthérien du « Dieu luttant contre Dieu » au Golgotha. Dieu qui veut condamner les pécheurs combat contre Dieu qui veut les aimer. Le fait que ce Dieu combattant ne soit pas deux dieux mais le même Dieu est l'origine de sa douleur.

La théologie chrétienne traditionnelle affirme pourtant que Dieu n'éprouve pas la douleur. Et ici Kitamori pense au Barth du commentaire de l'Épître aux Romains qui parle de différence qualitative infinie entre Dieu, l'homme et le monde. Il pense aussi à l'affirmation triomphale de la théologie libérale selon laquelle Dieu est amour.

Notre auteur n'a rien contre la proclamation johannique de l'amour qui est Dieu. Mais pour lui, c'est un soprano qui doit aussi entendre la basse, cette basse qui est la douleur de Dieu sourdant des profondeurs. L'amour de Dieu est présenté comme immédiat. En réalité, dit Kitamori, il est toujours médiatisé par la douleur de Dieu. C'est dans cette douleur que l'amour se donne. Sinon, ce serait supprimer l'événement de la Croix.

nous proclamons sa mort

Car le fait stupéfiant de l'Evangile est bien l'annonce que le Fils de Dieu est mort. La tâche de la théologie chrétienne commence par cet étonnement : la proclamation de la mort du Seigneur. Mais il faut avouer que la capacité d'étonnement de la théologie a considérablement baissé depuis saint Paul !

Kitamori a retrouvé la force percutante de l'Evangile à travers Jérémie 31,20. Il a été aussi marqué par Hébreux 2,10 : « *Il convenait, en effet, à celui pour qui et par qui tout existe et qui voulait conduire à la gloire une multitude de fils, de mener à l'accomplissement par des souffrances l'initiateur du salut.* » Le verbe « il convenait » nous permet de pénétrer le mystère de Dieu. C'est une ouverture sur le monde de Dieu, sur l'essence de Dieu. Et on ne peut y pénétrer qu'avec crainte et tremblement.

Dans certaines présentations de la rédemption, on raconte que Dieu, contre sa propre nature, a pris une mesure d'urgence et a consenti à la souffrance de son envoyé. Mais selon Hébreux 2,10, il *convenait* à Dieu de parfaire le Christ par la souffrance. Le Dieu dont il est question est « *celui pour qui et par qui tout existe* », Dieu dans sa nature essentielle. La douleur convient donc à l'essence de Dieu. Elle en fait partie. Voilà la merveille ! La Bible nous révèle que la douleur de Dieu appartient à son être éternel. Comme il est dit dans l'Apocalypse 1,17-18 : « *Je suis le Premier et le Dernier, et le Vivant ; je fus mort et voici que je suis vivant pour les siècles des siècles.* » Et en Apocalypse 13,8, on peut très bien traduire : « *l'agneau immolé depuis la fondation du monde* ».

En aucun cas, la Croix n'est un acte extérieur de Dieu, mais un acte à l'intérieur de lui-même. Luther l'a souligné : « L'absolue nécessité du sacrifice du Fils est enracinée en Dieu lui-même. » Pour lui, le problème n'est pas la relation entre Dieu et le monde, Dieu et Satan, mais la relation entre Dieu et Dieu pour le monde. Il y a une tension entre Dieu et Dieu, Dieu dans sa volonté de colère et Dieu dans sa volonté d'amour. Au Golgotha, Dieu lutte avec Dieu. Pour Luther, le Fils de Dieu

16/ Interprétation de Choan-Seng SONG, « Asian theological reflections » dans *Suffering and Hope*, Asia Focus, 1977, p. 53.

17/ *Libération et progressisme*, Paris, Cerf, 1987, p. 112.

devait de toute éternité devenir homme et prendre sur lui le péché, la colère de Dieu et la mort.

Nous avons évoqué au passage le terme « essence » de Dieu. Dans la théologie trinitaire, ce terme est très important et très chargé. Pourtant, il paraît bien éloigné du concept biblique de Dieu. L'essence de Dieu selon Jérémie et Paul, c'est le cœur de Dieu, sa douleur ou son amour dans la Croix. On pourrait dire que l'essence de Dieu, telle qu'elle est présentée dans la théologie trinitaire classique, est une *essence sans essence*. La tâche de la théologie contemporaine est donc de retrouver cette essence perdue. Elle ne peut l'être qu'à partir de la « parole de la Croix » : « *J'ai décidé de ne rien savoir parmi vous, sinon Jésus Christ et Jésus Christ crucifié* » (1 Co 2,2). La douleur de Dieu est son essence. Avoir honte d'une telle affirmation serait retomber dans une « théologie de la gloire ».

le lotus et la croix

Telles sont quelques-unes des perspectives de Kitamori, il y a plus de 40 ans, sur la souffrance de Dieu, de ce Dieu qui se rencontre au milieu de l'humanité souffrante. Depuis, il y a bien eu d'autres réflexions théologiques, notamment en Occident, sur le Dieu crucifié. Mais cet effort pour penser Dieu en contexte bouddhiste nous montre qu'il n'y a peut-être pas une distance infranchissable entre le lotus, symbole du bouddhisme et la Croix. Le lotus, par ses feuilles et ses fleurs, se tient tranquillement à la surface de l'eau. Mais il est sensible au mouvement de l'eau. Ses racines qui le nourrissent sont dans l'eau. Hors de l'eau, le lotus meurt. Or cette eau peut être l'agitation sociale, la guerre, la pauvreté ou l'injustice. Le lotus bouddhiste s'implante là dedans profondément et témoigne non d'une fuite mais d'une espérance. On l'a vu avec l'attitude des moines bouddhistes pendant la guerre du Vietnam. Les bouddhistes entrent dans la souffrance humaine par le lotus, les chrétiens par la Croix. Les symboles sont divergents mais ils ne veulent échapper ni l'un ni l'autre à la réalité de la souffrance, tout en y plantant une espérance ¹⁶.

CONCLUSION

Nous sommes arrivés au terme de ce parcours intercontinental de *jet theology*. Il ne s'agit pas pour moi maintenant de réduire ces perspectives sur Dieu à leur plus petit commun dénominateur. Mais je pense que vous aurez senti sans peine que les quatre propos retenus peuvent former des couples, se regrouper deux par deux selon les proximités ressenties.

Les deux premières perspectives, latino-américaine et noire américaine, partent de l'expérience de l'*oppression*, qu'elle soit de classe ou de race. C'est la situation qui fait poser la question de l'existence ou de la non-existence de Dieu. Et c'est l'identi-

fication de Dieu aux opprimés qui constitue, comme l'a relevé Christian Duquoc dans son dernier livre ¹⁷, le problème fondamental de toute théologie de libération.

Les deux dernières perspectives, africaine et asiatique, partent de l'expérience de *la religion*, qu'elle soit traditionnelle ou actuelle. C'est la religion déjà-là qui questionne le discours chrétien sur Dieu. Si bien qu'une théologie du tiers monde doit toujours être une théologie du dialogue interreligieux. Mais en n'oubliant pas que l'idée commune de Dieu peut être le principal obstacle à l'accueil du Dieu de Jésus Christ. Ce conflit des dieux est vieux comme le christianisme, dans son débat avec le judaïsme.

Vous avez remarqué aussi qu'avec l'Amérique latine, nous avons commencé par la souffrance des pauvres et qu'avec l'Asie nous avons terminé avec la souffrance de Dieu. Les théologies des Tiers Mondes n'ont peut-être pas d'autre message à nous faire entendre aujourd'hui que le cri du Golgotha, terrible jugement d'un monde violent et inhumain et cependant immense confiance en un Dieu de vie et de justice.

Bruno Chenu

*176, avenue Thiers
69006 Lyon*

ECOLES ET MISSIONS

SESSION DU CREDIC – SALAMANQUE – 24-27 AOUT 1987

Rassemblant près de cinquante participants, la huitième session annuelle du CREDIC a bénéficié de l'accueil particulièrement chaleureux de Dom José SANCHEZ VAQUERO et de sa sœur, dans la cadre du *Colegio Mayor Oriental* de l'Université Pontificale de Salamanque. Sur les vingt communications prévues, deux ont fait défaut, mais M. Ph. LABURTHE-TOLRA, empêché, a tenu à faire parvenir un résumé de 5 pages d'un texte qui sera publié dans son entier. Les six participants africains se sont exprimés au cours d'une table ronde de plus de deux heures, animée par le Père Raymond DENIEL. Enfin la participation espagnole a été spécialement riche, avec les exposés de Dom Juan ROBLES, représentant la commission épiscopale des Missions extérieures, sur les tendances de la Missiologie espagnole, avec le Révérend D. SANCHEZ SANCHEZ, Professeur à l'Université de Salamanque sur le rayonnement de celle-ci, avec Dom José SANCHEZ VAQUERO, parlant de l'œcuménisme vu et vécu en Espagne. Les deux premiers exposés ont été traduits par le directeur de la revue *Misiones extranjeras*, Dom Antonio Gonzalez ESPINOSA. Mentionnons l'inoubliable visite de Salamanque et d'Alba de Tormès sous la conduite de Dom José et notons que le CREDIC a été représenté à la séance d'ouverture du colloque de la CIHEC (Commission Internationale d'Histoire eccl. comparée), placée sous la présidence du gouverneur de Castille-Léon.

I. Apport scientifique sur le thème «Ecoles et Missions»

La session de Salamanque a maintenu l'équilibre réalisé à la session précédente entre ces trois éléments : des communications d'histoire de type et de niveau universitaire ; des analyses et des témoignages produits par des chercheurs du tiers monde ; des analyses réfléchies par des missionnaires, hommes et femmes, sur des situations vécues par eux sur le terrain, au cours des trente dernières années.

a) Pensée et introduite par Paule BRASSEUR, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, la problématique historique de la session a été illustrée par toute une série d'études de cas, présentées par des spécialistes, tant sur l'Afrique guinéenne et soudanaise que l'Afrique centrale, Madagascar, l'Inde, l'Indonésie et les Philippines. Retenons particulièrement l'étude présentée par Marie-Thérèse

de MALEISSY, à partir des éléments fournis par ses sœurs Franciscaines de Marie indiennes en séjour à Rome, et celles des époux GARDINIER, universitaires américains, sur le Gabon et l'expérience de l'enseignement secondaire féminin à Manille.

b) La voix des hommes et des femmes d'Afrique s'est fait entendre sur l'école qu'ils ont vécue, par contraste avec les initiations traditionnelles; le pasteur Samuel AKLÉ, directeur-adjoint de la CEVAA a fourni de nombreux éléments sur sa propre expérience d'enseignant du Bénin et sur son action en faveur d'écoles mieux adaptées, comme responsable national. Son épouse et Madame OUAMBA ont témoigné sur la promotion de la femme africaine et sur le sens donné à leur propre formation et à celle de leurs enfants.

c) Des réflexions très élaborées ont été présentées par des hommes de terrain, missionnaires (et) sociologues, sur les formes successives de l'adaptation des systèmes scolaires à la réalité africaine ou océanienne: le pasteur Henri VERNIER, né en Polynésie, missionnaire de la Société des Missions Evangéliques de Paris, sur le système scolaire des archipels de la Société; le Père MAYÈRE, ancien directeur du Collège Ste-Marie à Dakar-Hann, le professeur FELTZ, sur le Burundi; le Père JACOLIN, sur les cadres de l'animation rurale dans le Sahel; et enfin, le Père R. DENIEL, sur les formes de dé-scolarisation à Abidjan.

Les débats enregistrés seront transcrits et mis au point en vue de leur publication.

II. Perspectives de l'association

Siégeant en assemblée générale, les membres actifs présents ont élu un nouveau Conseil d'administration pour un mandat de deux ans renouvelable. Ont été élus:

Samuel	ADA	secr. général. de la CEVAA, Paris	
J. Roger	de BENOIST	P.B. Dakar	
Paule	BRASSEUR	EHESS Paris	
G.	BUTTURINI	Université de Padoue	
Jean	COMBY	Faculté catholique de Lyon	<i>trésorier</i>
D. Ant. Gonzalez	ESPINOSA	Saragosse	
Jacques	GADILLE	Université de Lyon	<i>vice-président</i>
Régis	LADOUS	Université de Lyon	
Claude	LANGE	MEP Paris	
Joseph	LEVESQUE	Pss. CRTM Paris	
Marie-Thérèse	de MALEISSY	FMM Lille	
Jean	PIROTTE	Université de Louvain La Neuve	
Claude	PRUDHOMME	Université de Lyon	<i>secrétaire</i>
Marc	SPINDLER	directeur de l'IIMO, Leiden	<i>président</i>
J.-François	ZORN	secrét. général. du DEFAP, Paris	

L'élection à la présidence du pasteur SPINDLER assurera à l'association une ouverture sur les Centres de Missiologie du NW européen.

Un débat s'est engagé sur l'activité ordinaire du CREDIC :

- contrat d'édition d'ouvrages sur l'histoire de la mission
- programmes d'enseignement et de colloques de missiologie historique
- programme des deux prochaines sessions : à l'Université catholique de Nimègue les 14-17 juin 1988, sur *les formes de l'appel à la mission extérieure et leur évolution au cours des deux derniers siècles*; à Saint-Flour ou aux Missions de Bâle dans les derniers jours d'août 1989, sur *la promotion de la femme hors d'Europe sous l'influence du Christianisme*.

Au-delà, on a pris en compte « un horizon utopique », dans la mesure où l'Association, qui n'en a pas les moyens, voudrait susciter à l'échelle européenne – c'est le sens de son itinérance à travers les pays de la CEE et la Suisse – une action concertée afin de promouvoir :

a) Une communication intensifiée, voir permanente entre communautés chrétiennes de diverses cultures, pour tirer un mutuel profit des expériences d'adaptation et d'entraide sociales : nous avons touché du doigt la valeur de tels échanges en matière scolaire (responsabilisation et participation des parents), et rurale (responsabilité du paysannat local prioritaire par rapport au cadre utile mais insuffisant des Etats, des coopératives, des ONG...).

b) Une collecte informatisée de la mémoire missionnaire (témoignages des autochtones et récits de vie des religieux et religieuses ou coopérants, auxquels l'occasion serait donnée de transmettre tout un capital d'expériences acquises et réfléchies) : la voie a déjà été tracée par nos collègues du Centre Vincent Lebbe de Louvain la Neuve, ainsi que sur un plan plus systématique encore, par le *Katholiek documentatie centrum* (KDC) de l'Université de Nimègue, avec lequel précisément le CREDIC reprendra un contact direct en juin prochain (mise sur fiches du témoignage de centaines de missionnaires retour d'Indonésie).

Encore resterait-il à définir les voies et moyens pratiques d'un tel programme, pour mobiliser autour de lui un beaucoup plus grand nombre d'énergies !

Le Bureau du CREDIC

Lyon, le 10 septembre 1987

notes bibliographiques

Cinq milliards d'hommes qui se font peur

par Robert de Montvallon

L'A. réfléchit sur quelques situations inconfortables de l'humanité contemporaine: le contraste Nord-Sud et la tendance du Nord à vouloir tout dominer; la question des migrants, les problèmes de santé; le génocide des Cambodgiens par Pol Pot, dernier exemple récent de la folie du pouvoir d'Etat lorsqu'il est confisqué par un dément; la croissance rapide de la population mondiale (traduire tiers monde), «découverte apeurée par les sociétés industrielles qui se proposent d'abord de la réduire sans ménagement» (p. 43).

L'A. aurait pu prolonger par les progrès, très scientifiques, des armements nucléaires. Ou encore, s'interroger sur une transparence qui n'a pas encore modifié l'apparence du rideau de fer ou du mur de Berlin. C'est vrai qu'il s'agit là de problèmes européens, et R. de Montvallon a davantage centré ses observations sur l'axe nord-sud. Le 1^{er} chapitre est consacré à son ami Alioune Diop, créateur de la revue *Présence Africaine*, décédé en 1980. A. Diop écrivait avec bonheur: «Nous sommes tous indispensables les uns aux autres, indispensables tout à la fois à la justice, à la beauté, à la vérité». Pourquoi diable rabâche-t-il ensuite que «les missionnaires ont partagé avec tout l'Occident la responsabilité d'une dictature culturelle, solidaire de la dictature politico-économique»? (cité p. 32). Que vienne donc le Concile Africain, souhaité par l'A. (p. 95), un concile où les responsables africains pourront comparer leurs cultures africaines non pas avec la culture européenne mais avec le message évangélique, celui de

Jésus de Nazareth, né en Judée, de Marie, une jeune fille juive.

La 2^e partie du livre se termine précisément par une méditation sur Jésus, «le pauvre Jésus», pauvre de tout pouvoir humain, s'exposant aux pouvoirs de ce monde, Jésus «qui, avant d'aller se placer entre les mains des gens d'armes, relève ses manches et plie les genoux: vous attendez que je vous parle de haut, je vous lave les pieds. Dernier geste ramassé de quelqu'un qui va mourir» (p. 117). Ainsi nous apprend-il à vivre ensemble, sans qu'il soit nécessaire de se faire peur les uns aux autres, ou de vouloir dominer les uns sur les autres. Partout. Et, chez nous, les libéraux sur les socialistes, lesquels «n'acceptent pas volontiers la société à deux vitesses, avec son air vaguement féodal et ses discours sur l'inégalité congénitale des hommes, ou la division éternelle de l'humanité en pays dits développés et pays dits sous-développés, au nom de je ne sais quelle astucieuse division internationale du travail» (p. 87).

Il y a 125 ans, Kierkegaard fulminait déjà: «Le mal de notre époque, ce n'est pas le désordre établi avec tous ses défauts, (mais) cette manière de flirter avec la volonté de réformer, cette imposture où l'on veut réformer sans vouloir souffrir ni consentir de sacrifice...» (cité p. 31).

Etienne Desmarescaux

Paris, *Le Cerf*, 1987, 126 p., 59 F.

«La séduction marxiste», un prêtre médite Marx

par Armand Guillaumin

A première lecture, l'A. nous présente l'œuvre de Marx. Signalons d'emblée la clarté compétente et l'art pédagogique de la présentation. L'A. n'est cependant pas un vulgarisateur: son travail exprime sur plusieurs points le résultat de recherches précises.

Mais il y a plus, en particulier dans l'organisation de l'œuvre autour du **problème de l'idéologie**. L'A. a enseigné dix-sept ans en Afrique, à Bamako (Mali). Invité par les programmes officiels à prendre le marxisme comme philosophie de base, il a su dépasser la difficulté par l'abord sérieux des textes. Aux interprétations de la « Vulgate » (textes de l'enseignement en U.R.S.S.) il a confronté les vraies positions de Karl Marx. Cela lui a permis d'extraire l'essentiel, et d'en méditer la portée. Ici, pas de synthèse brillante entre culture africaine et marxisme, mais, pour tous ceux que cela intéresse en Afrique, en Europe ou ailleurs, la possibilité est ouverte d'une lecture de Marx à la fois positive et critique.

Revenons sur la question posée par l'auteur et la fécondité de son étude : Karl Marx critique les idéologies (religieuse, philosophique, politique). Armand Guillaumin nous montre comment Marx cède aussi à la tentation : il nous expose clairement et la valeur des **analyses concrètes** de l'auteur du Manifeste, et le risque d'**unifier l'histoire dans l'idéologie**.

Ceci est un guide précieux pour tout lecteur de Marx.

Jacques Sommet, sj

*Ed. Sermis, Bologne 1987, 351 p., 60 F.
En vente, 31, rue Friant, 75014 Paris.*

Stratégies paysannes en Afrique noire – Le Congo Essai sur la gestion de l'incertitude

par Dominique Desjeux

Encore un ouvrage sur une opération de développement paysan, mais cet ouvrage, difficile et technique, sort de l'ordinaire. C'est un point de vue de sociologue, axé principalement, non pas sur les résultats techniques, les méthodes employées, les obstacles rencontrés d'ordre économique, politique, culturel, mais sur la « stratégie », la façon de réagir des paysans. Il se trouve que, de par les circonstances et la

situation, un certain « jeu », une certaine liberté a été laissée aux acteurs, lors de la mise en œuvre de ce Projet de Développement Rural au Congo-Brazzaville. Par suite, les paysans ont eu la possibilité et le temps d'accepter ou de refuser pratiquement les initiatives proposées, de les réorienter en les interprétant dans le sens des besoins qu'ils ressentaient réellement.

L'analyse utilise avant tout la « méthode situationnelle » : mise en évidence des divers facteurs, de leur interaction complexe. S'il y a souvent, en vertu des rapports de force, une « hiérarchie des facteurs », il n'y a pas de « cause unique », ni même comme le voudrait un marxisme trop simple, un « facteur le plus déterminant » en dernière instance.

Elle se base aussi sur la « méthode des écarts » : écarts entre le but visé (but officiel et réel !) et les résultats. Cet écart n'est pas interprété forcément comme un échec, mais comme la réaction des acteurs paysans qui, pour des raisons, conscientes ou non, choisissent telle ou telle action, réorientent différemment telle autre. Le paysan n'a pas toujours raison, mais il y a toujours des raisons. Il faut comprendre la signification de ce comportement et en tenir compte, car il remplit une certaine fonction sociale dans la communauté paysanne.

Par suite, l'auteur, parti pour faire en quelque sorte une « analyse de classes » en termes de domination, exploitation, extorsion... est amené à analyser la parenté, les alliances, le régime foncier et même la sorcellerie. S'il y a en quelque sorte les « règles du jeu » qui structurent la société, le jeu des acteurs oriente, fausse le jeu en trichant au besoin à partir de ces règles. Leur but est avant tout de limiter les risques, assurer la redistribution traditionnelle, la régularité de l'échange selon leurs besoins tels qu'ils les perçoivent réellement. Alors que les spécialistes du développement pensent « diffusion par taches d'huile », « paysans pilotes », « autogestion », « techniques diverses »... toutes catégories plus occidentales qu'africaines.

L'observation portant sur une dizaine d'années et plus, il a été possible de noter les évolutions et les résultats réels.

Armand Guillaumin

L'Harmattan 1987, 247 p.

L'Occident et l'Afrique (xiii^e-xv^e siècles) Images et représentations

par François de Medeiros
préface de J. Le Goff

L'imaginaire constitue actuellement un des domaines privilégiés de la recherche historique. L'ouvrage de F. de Medeiros nous en fournit un excellent « produit ». Excellent d'abord par sa méthode: l'auteur n'utilise pas ces soi-disant « grilles de lectures » qui, sous prétexte d'apporter des clefs d'interprétation, servent trop souvent à triturer les documents en fonction des préjugés plus ou moins conscients du chercheur. Celui-ci en vient ainsi à mettre en relief certains aspects, à en laisser d'autres dans l'ombre, à tenir compte ou non du contexte historique, etc. afin de parvenir à la conclusion établie d'avance et qu'il faut absolument prouver... Rien de tout cela dans cet ouvrage dont la lecture est profondément satisfaisante et qui nous introduit dans l'ambiance culturelle d'une époque.

Pour un homme du xx^e siècle, il est étonnant de constater comment, au Moyen Âge, tant de descriptions et spéculations se développent à partir de connaissances concrètes excessivement réduites, et surtout en fonction de principes philosophiques: c'est le règne de la scolastique. On fait par exemple des distinctions entre les régions chaudes, celle dite « équinoxiale » et celle des tropiques. La première s'apparente en partie à l'Orient, donc le paradis s'y trouvait, affirment les uns; mais d'autres contestent cette thèse, car le jardin d'Eden devait nécessairement jouir d'un climat tempéré. Quant à la zone des tropiques, elle apparaît peu faite pour un homme normal: la chaleur y est excessive, et les habitants doivent avoir en conséquence la chair molle et l'esprit affaibli. Ce sont les Aethiopes, « faces brûlées » par le soleil, et le noir de leur peau est décrit non du simple point de vue physiologique, mais avec des considérations morales et psychologiques qu'évoque cette couleur par opposition au blanc: considérations généralement fort péjoratives! On constate pourtant certaines valorisations: l'auteur nous en fait l'historique depuis Origène et trouve à leur sujet le joli mot d'« occasions perdues ».

En fait, les connaissances géographiques sur le monde africain n'avaient guère progressé en Europe depuis l'Antiquité. Malgré les échanges culturels avec le monde musulman, on semblait fort peu connaître les géographes arabes qui apportaient des informations nouvelles et nombreuses. La vision de l'Afrique se basait sur des citations d'auteurs très anciens. Le savoir expérimental restait limité, et l'on comblait cette lacune par une imagerie allant jusqu'au fabuleux. Pour bien comprendre cette situation, il faut établir deux points: le bilan des connaissances géographiques de l'Antiquité resté pratiquement inchangé au Moyen Âge, et le système de pensée de la scolastique. Or, l'auteur précise bien le premier, mais pas le second. Il aurait fallu dégager les structures d'une réflexion qui ordonnait toutes les connaissances humaines à partir de principes d'ordre philosophique et religieux. Comme on ignorait la recherche scientifique, telle qu'on la conçoit aujourd'hui, tout découlait de ces principes, même l'affirmation de faits concrets.

F. de Medeiros nous parle des considérations scolastiques sur l'Afrique, mais il ne nous présente pas ce système de pensée qui aurait permis de comprendre comment de telles considérations ont pu être élaborées: le sujet demandait à être replacé dans son contexte culturel. A cette critique plus importante, nous en ajouterons deux autres sur la présentation matérielle de l'ouvrage: absence d'index des auteurs cités et, parfois, confusion dans les notes infrapaginales (p. 202, 206, 208).

Ces réserves restent secondaires par rapport à l'ensemble. F. de Medeiros nous livre un travail de qualité à la fois par sa méthode et son information. Ce sujet constituait sa thèse de III^e cycle, et il a eu la chance de pouvoir la publier grâce à une subvention de la Menil Foundation. On souhaiterait que de tels cas se multiplient. Des travaux de cette sorte, précis et bien documentés, étagés dans le temps, devraient permettre de reconstituer l'histoire de tout un système de représentations qui remonte fort loin et restera longtemps ancré dans les esprits.

L'importance d'une telle recherche n'est pas à démontrer.

François Renault

Karthala, Paris, 1985, 308 p.
(avec illustrations.) 150 F.

L'Eglise et les défis du monde La dynamique de Vatican II

par René Coste

Partant de la Constitution Pastorale « L'Eglise dans le monde de ce temps » (*Gaudium et Spes*), le propos du livre est d'examiner comment l'Eglise catholique contemporaine accueille les défis du monde et tente d'y répondre.

L'ouvrage est le développement logique de ce propos. On commence par un chapitre sur l'origine de cette constitution conciliaire. Il en montre le dynamisme ; il en marque l'impact ; il relève les difficultés de sa réception. Pour finir, il en propose une relecture qu'il veut créatrice pour l'aujourd'hui de l'Eglise.

L'un des pôles est donc le monde. L'auteur n'essaie pas d'approcher la modernité telle qu'elle se présente, la modernité de ce monde qui se fait mais il développe plutôt l'idée que l'assemblée conciliaire se faisait de ce monde. C'est dans la même optique que l'auteur étudie l'autre pôle qu'est l'Eglise. Il y a là un décalage avec la réalité : quel rapport entretient cette conception de l'Eglise universelle avec des Eglises situées dans des contextes bien différents ? Le rapport au monde peut-il être le même en Amérique latine, en Afrique, en Europe de l'Est ? Quel rapport peut être celui de l'Eglise et de la société dans des pays post-chrétiens ?

Dans la suite, l'auteur va épingler les grands problèmes, les grands défis qui sont ceux du monde que rencontre l'Eglise : la personne dans la société, le mariage et la famille, la culture, l'économie, le politique, la paix et le tiers monde. C'est l'occasion de rappeler les grands principes qui sous-tendent l'application de *Gaudium et Spes*. L'auteur souligne avec raison combien ces problèmes réclament de formation, de recherche théologique et éthique, d'études approfondies chez tous les croyants. Peut-être aurait-on aimé voir apparaître l'utilité de l'expérience et de l'engagement.

J. Pierron

Nouvelle Cité, Paris, 1986, 304 p., 98 F.

Histoire des pèlerinages non chrétiens Entre magie et sacré : le chemin des dieux

par Jean Chelini et Henry Branthomme

Ce titre s'explique par comparaison avec un précédent ouvrage des mêmes auteurs : *Les Chemins de Dieu, histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours* (Hachette 1982). Henry Branthomme, chanoine du diocèse du Mans, fut un grand animateur de pèlerinages, et ceci explique sa passion pour cette forme de religiosité.

Le présent ouvrage contient 29 contributions d'auteurs spécialistes, qui décrivent quelque chose des « pèlerinages » de la préhistoire à nos jours, dans l'antiquité du Proche-Orient, de la Grèce et de la Rome païennes, dans le monde précolombien et le Mexique moderne, dans les religions orientales de l'Hindouisme, du Bouddhisme, du Shinto et du Tao. On passe ensuite aux pèlerinages du Judaïsme, de l'Islam, pour finir avec les animismes rémanents d'Afrique noire, de Madagascar, d'Océanie, et du Grand Nord (Inuit et Sibériens).

Une conclusion des éditeurs, faisant pendant à une préface de M. Meslin, et à un chapitre de J. Ries, sur « Pèlerinage, mythe et sacré », s'efforce de cerner les grands traits du fait pèlerin.

Une chronologie générale, une bibliographie et un index terminent utilement un ouvrage équipé ainsi pour devenir une sorte de manuel sur les religions non chrétiennes.

A travers le pèlerinage en effet, celles-ci sont présentées sous un jour extrêmement sympathique ; le pèlerinage qui, à première vue, peut, dans une religion, apparaître comme une forme seconde sinon secondaire, laisse apparaître au fond la structure fondamentale du sacré dans les diverses civilisations et la variété des genres de vie.

L'ouvrage se garde de poser des conclusions théoriques générales ; on peut trouver l'exposé sur le mythe et le sacré fort conventionnel ; mais finalement les chercheurs qui s'expriment dans cet ouvrage donnent beaucoup plus à penser que ne le laisserait croire le sous-titre « entre magie et sacré ».

Au départ, les éditeurs ont eu la sagesse de n'imposer aucune définition stricte du pèle-

rinage: il suffit d'un lieu sacré, d'une distance à parcourir, de rites à exécuter là-bas. En fait les exposés retiennent souvent le fait du périple, de la circumambulation, de l'adduction du lieu aussi bien que « l'aller-là-bas ». Pour les Inuit, on a même pris la crise chamanique pour un pèlerinage!

Ce qui me paraît le plus évident c'est que le pèlerinage se multiplie avec l'impérialité politique; et la diffusion des religions universalistes. C'est ce que voulait démontrer la contribution sur l'Afrique noire: le pèlerinage africain se multiplie avec le Christianisme et l'Islam, et l'immense déploiement des communications modernes. Les nécessités de l'édition ont amputé cette étude.

H. Maurier

Hachette, Paris, 1987, 538 p.

Du Sacré, croisades et pèlerinages Images et langages

par Alphonse Dupront

Dans la ligne de l'ouvrage de Chelini-Branthomme, il faut citer celui-ci, œuvre d'un spécialiste du Moyen Age, et historien averti du vécu religieux et du mental collectif. C'est une exploration des psychologies populaires et des sacralités où elles s'investissent. L'ouvrage précédent n'est jamais une sèche nomenclature; celui-ci, en analysant un univers qui nous est beaucoup plus proche, celui de notre Christianisme occidental, a tous les loisirs de plonger plus profondément.

On retiendra d'abord que les Croisades du Moyen Age furent l'expression d'une expérience eschatologique-apocalyptique ou millénariste très aiguë; la description des pèlerinages, du point de vue du vécu religieux, des images, des langages, est minutieuse; ce qui est dit sur Rocamadour et sur Lourdes, fait figure d'anthologie. Enfin un exposé sur la religion populaire, et le va-et-vient entre temporel et éternel, creusent les idées trop courantes d'une anthropologie religieuse trop simpliste.

Pris ensemble, ces deux ouvrages se complètent. Il en ressort le besoin d'une science des

religions qui explique le fondement du sacré, du religieux, par un faire humain, au lieu de supposer toujours la préexistence d'un divin descendant du ciel, et sa réception par un homo religiosus constitué a priori. A travers l'expérience du pèlerinage, s'exprime la conscience de ce qui fonde l'expérience-source du religieux. Mais on ne peut ici en dire davantage.

H. Maurier

Gallimard, Paris, 1987, 540 p.

Maximilien Kolbe, Prêtre et Martyr

par A. Ricciardi

Un livre de 400 pages, et qui passe bien! Comme un film qui retient le téléspectateur sans jamais l'ennuyer. Ici, l'esprit admire la providence accompagnant constamment une nature humaine, et cette nature répond constamment avec simplicité et générosité, dans l'humilité et l'obéissance.

On ne doit plus en rester, s'agissant du Père Kolbe, au récit de sa résolution d'enfant et au témoignage bouleversant d'Auschwitz. Entre la couronne blanche de l'innocence de ses 10 ans et la couronne rouge de son sacrifice total, il y a les étapes d'une vie: le séminariste de Lwow, l'étudiant franciscain à Rome, le prêtre ordonné en avril 1918, et surtout l'apôtre de la « Mission de l'Immaculée ».

C'est à Rome, en octobre 1917, que le séminariste étudiant (il a 23 ans) pose avec quelques compagnons le fondement d'une milice des « Chevaliers de l'Immaculée ». En ce temps-là, la Vierge apparaissait à Fatima. Le jeune religieux l'ignorait bien sûr! Mais il avait été impressionné par la réponse de la Vierge à Bernadette de Lourdes: — « Je suis l'Immaculée-Conception ». Dans cette plénitude inouïe de grâce pour une fille de notre humanité, il a reconnu le signe le plus évident de la plénitude de miséricorde divine pour les créatures humaines. Dès lors, il brûle du désir de rappeler cette vérité à tous.

Rentré en Pologne en 1919, docteur en théologie, il enseigne au collège de Cracovie. Ses poumons fragiles l'obligent à fréquenter le

sanatorium de Zakopane. En janvier 1922, il publie le 1^{er} numéro du «Chevalier de l'Immaculée».

En 1927, il crée près de Varsovie une cité originale, une sorte de couvent-maison d'édition, Niepokalanow. Là, dans une cinquantaine de pavillons de bois — un seul bâtiment est en brique — plus de 700 religieux vont vivre et travailler ensemble, prier Marie Immaculée, assurer l'adoration perpétuelle, et sortir des ateliers jusqu'à 750.000 numéros du bulletin marial mensuel, plus 200.000 numéros destinés aux plus jeunes, et encore un quotidien catholique qui tire à 150.000 exemplaires.

En février 1930, le Père est envoyé au Japon, pour y fonder une nouvelle mission mariale. Avant d'embarquer à Marseille, il visite Lourdes, Paris (rue du Bac), Lisieux. Il arrive à Nagasaki via Port Saïd, Djibouti, Colombo, Saigon et Shanghai. D'autres voyages le feront s'arrêter à Bombay, ou passer par la Corée, ou traverser la Sibérie. A Moscou, ses connaissances scientifiques font impression sur des ingénieurs russes. Très fort en maths, il avait dessiné, dans sa jeunesse, un prototype d'engin spatial à propulsion par réaction, qu'il appelait «éthéréoplane».

En 1936, il reprend sa place à Niepokalanow. Vint la guerre de 1939, l'occupation allemande, la persécution nazie. Le 17 février 1941, la Gestapo se présente au couvent. C'est l'arrestation, l'emprisonnement d'abord à Varsovie, puis la déportation à Auschwitz. Fin juillet, un prisonnier de son bloc s'est évadé. Le Père s'offre librement à la place d'un otage condamné. Il meurt la veille de l'Assomption.

L'A. a été postulateur de la cause de Béatification. Il nous apporte les documents des procès canoniques, les écrits, les lettres, les témoignages. Il se défend d'avoir entrepris un livre de doctrine mariale. Il fait mieux en donnant le goût d'approcher davantage, avec le Père Kolbe, la sainteté de Marie. Il a écrit un excellent livre missionnaire pour l'Année mariale, un livre qui aide à sortir de l'indifférence contemporaine, pour reprendre la route avec le Christ, même quand Il porte la croix. Ce qu'a fait Marie, et, avec elle, saint Maximilien Kolbe.

Etienne Desmarescaux

Editions Mediaspaul 1987, 400 pages en 16 × 24, avec 32 pages illustrées hors texte, 130 F.

L'Eglise, Icône de la Trinité

par Bruno Forte

L'A. enseigne la dogmatique à la faculté de théologie de Naples. En 1983, il participe à une session de l'Institut Œcuménique de Bossey (Suisse) sur le catholicisme romain. Il y présente la conception que l'Eglise catholique a d'elle-même depuis Vatican II.

L'ouvrage donne cette «brève ecclésiologie», articulée autour de trois questions: d'où vient l'Eglise? qu'est l'Eglise? où va l'Eglise?

En couverture du livre, l'icône d'Andreï Roubliov invite à dépasser la désolante division de l'humanité et la pénible déchirure de l'Eglise, par la contemplation de la très sainte Trinité.

C'est d'elle que vient l'Eglise, c'est vers elle qu'elle se tourne, c'est à elle qu'elle retourne. Stupéfiante dignité de chaque personne baptisée: elle prend place dans la caravane en marche, entre le «déjà» de la première venue du Christ, «oriens ex alto» et le «pas encore» de son retour. L'Eglise est «peuple rassemblé (plebs adunata) dans l'unité du Père, du Fils et de l'Esprit Saint», disait déjà saint Cyprien, cité par *Lumen Gentium* § 4. Aux théologiens de réactualiser le langage.

Après l'insistance historique sur la distinction «hiérarchie-laïcat», on considère davantage, depuis Vatican II, la dynamique de la communauté baptismale, où les ministères ordonnés ne sont plus perçus comme des ministères de supériorité, mais comme des ministères de service de la communion. Salubre retour à l'option prioritaire du Christ, rappel missionnaire de la catholicité (Kath'olou) du message. L'Eglise n'annonce pas une doctrine mais une personne, Jésus-Christ. Et «Jésus-Christ n'a apporté d'autre nouveauté que lui-même, qui est mort et ressuscité» (saint Irénée).

Etienne Desmarescaux

Mediaspaul (collection Maranatha), Paris, 1985, 110 p., 54 F.

Théologies Chrétiennes des tiers mondes, latino-américaine, noire américaine, noire sud-africaine, africaine, asiatique

par Bruno Chenu

C'est devenu une banalité de constater que le paysage théologique de ces dernières années a subi quelques turbulences depuis la prise de parole des Eglises du Sud. Ce livre rend compte de cette mutation et de ce déplacement théologique, de ce décentrement par rapport à l'Occident, cet Occident dont la théologie était si souvent ethnocentrique, légitimant parfois même des pratiques de domination. Tout le monde sait maintenant que les centres de production théologique se sont déplacés et ont quitté le bassin méditerranéen pour d'autres terres et d'autres peuples.

Cet ouvrage, comme le pluriel du titre le suggère, reflète bien la pluralité des discours théologiques : il prend en compte les recherches faites en Afrique du Sud, en Afrique Noire, en Asie, en Amérique latine et chez les Noirs d'Amérique du Nord. Chacune de ses grandes zones géographiques a son histoire, parfois tourmentée, car elle est souvent le récit d'une oppression ; elle y voit vivre des cultures et des religions fort diverses et elle connaît aujourd'hui des conditions socio-économiques particulières. Une théologie qui se dit dans ces situations ne peut avoir qu'un visage original et singulier.

On saura gré à l'auteur d'avoir su faire une remarquable synthèse de différents courants théologiques. Et son écriture, Dieu merci, reste relativement simple, nous évitant ainsi des dépaysements inutiles dans un jargon accessible seulement à une minorité. Il donne également, à la fin de chaque chapitre, une bibliographie concernant les travaux et les recherches en cours et cela est très pratique.

La lecture de cet ouvrage est stimulante et encourageante pour des missionnaires. L'auteur montre bien que dans les Eglises jeunes s'invente une nouvelle manière d'être chrétien, surgissent des fidélités neuves à l'Evangile. Les missionnaires, et c'est leur grâce, sont souvent les témoins de ces nouveautés et de ces surgissements, car qui,

mieux qu'eux, sait que Dieu parle plusieurs langues ?

Gérard Meyer

Le Centurion, Paris, 1987, 213 p., 85 F.

Une Eglise de baptisés pour surmonter l'opposition clercs/laïcs

par Rémi Parent

Ce livre est paru avant la tenue du Synode d'octobre dernier sur les laïcs. Il est l'œuvre d'un théologien canadien qui a déjà publié plusieurs études ecclésiologiques, qui se tient aussi très près de l'expérience ecclésiale. S'il peut parfois sembler dur, il est le reflet d'une brûlante passion pour l'Eglise.

L'idée centrale du livre est de montrer que, lorsqu'on réduit la question clercs/laïcs à une opposition, la question est mal posée : ce qui est premier et qui ne peut être surpassé, c'est d'être « laïc », d'être du peuple de Dieu. Il y a là un déplacement de la question qui était déjà au cœur de la Constitution sur l'Eglise.

L'auteur va montrer le déplacement de la question en face de six réalités : Dieu, Jésus Christ, Clergé, Messe, Eglise et Monde. De cette confrontation surgit une image de l'Eglise en continue genèse d'elle-même et de bien montrer qu'il n'y a pas les sujets de l'Eglise (les clercs) en face des objets (les laïcs) de l'évangélisation.

C'est là que le titre – Eglise des baptisés – prend toute sa valeur. C'est le baptême de Jésus qui ouvre la réconciliation du ciel et de la terre, qui est l'annonce et la première réalisation de cet autre baptême de la Pâque. Il y a donc un seul Médiateur et « une fois pour toutes ». C'est dans ce tenant qu'il faut relire le sacerdoce, la messe, l'église. Ce livre est stimulant : s'il vise des réalités concrètes de l'Eglise, il renvoie à la réalité première qui fonde notre mode d'être à Dieu et d'être Eglise.

J. Pierron

Cerf Paris, 1987, 212 p.

livres reçus à la rédaction

Le Sida, Rumeurs et faits. Entre-tiens réalisés par Emmanuel Hirsch. Editions du Cerf, Paris 1987. 210 p., 79 F. Rumeurs et faits ont entraîné mille et mille réactions : la peur, la superstition, le rejet, le racisme et aussi les plus belles solidarités humaines. Qu'en est-il des faits ? Qu'en est-il des rumeurs ? Emmanuel Hirsch, philosophe et producteur à France-Culture a dirigé un ensemble d'entretiens qui permettent de disposer de repères utiles sur la question : recherches scientifiques en cours, situation en France, évolution du Sida dans le monde, témoignages de soins prodigués au quotidien, proposition d'un discernement éthique et religieux. Avec la participation de Michel Caraël, épidémiologiste de l'Afrique ; Benoît Félix, infirmier ; Claudine Herzlich, sociologue et historienne ; Claude Jasmin, cancérologue ; J. Florian Mettetal, médecin ; D. Laaroussi, infirmière ; J. Pierret, sociologue ; Michaël Pollak, chercheur en sociologie ; Didier Seux, médecin psychiatre ; Guy de Thé, cancérologue ; Xavier Thévenot, professeur de théologie morale. Un livre d'actualité, sur une maladie mortelle, qui, rappelle le professeur Alain Pompidou dans la préface, engage la liberté, la responsabilité, le respect d'autrui.

Politiques Africaines, Editions Karthal, 22, bld Arago 75013 Paris. Le numéro 70 F.

Le n° 24: Côte-d'Ivoire. La Société au quotidien, offre une approche variée et concrète de la vie sociale de ce pays, observée sous des angles divers. Claudine Vidal explique d'abord comment la solvabilité des rites funéraires n'est permise que par une structure d'association de cotisants : « Quand ils souscrivent pour les défunts, les vivants reconnaissent et font reconnaître, en la mesurant à celle des autres, la dimension sociale de leur existence physique ». Albert Bonnal, dans l'article suivant, décrit la bataille des pompes funèbres à Man. Ph. Bernardet analyse les

rapports de l'élevage et de l'agriculture dans les savanes du nord, tandis que S. Affou Yopi traite du salaire de la main-d'œuvre dans les plantations du sud-ouest. Autre tableau : la progression des constructeurs clandestins, grignotant sur les parcelles de terrain d'Etat, tant la pression de l'habitat populaire est forte à Abidjan (articles de Yapi Diahou et de A. Bonnasieux). Le syndicalisme de l'UGTCA agit très modérément dans un pays « où d'ordinaire on préfère l'injustice au désordre » (I. Touré). Les questions d'éducation sont abordées par un rappel de l'aventure malheureuse de l'éducation scolaire télévisuelle, programmée de 1971 à 1982, puis par l'approche du problème posé par les « déscolarisés » d'Abidjan, naguère issus de l'échec scolaire, maintenant produits par l'absence de débouchés, et la non-orientation de tous les bacheliers vers l'Université.

La seconde partie du numéro développe des informations sur les infléchissements de la révolution de Sankara avant son éviction du pouvoir Burkinabé, sur le retour de Bokassa à Bangui, sur le sommet des non-alignés à Harare (en 1986), sur les Comores, la Tanzanie, les petits métiers à Abidjan. Un tel numéro doit être lu par qui veut dépasser les généralités de présentation d'un pays, par qui est attiré par la connaissance de la vie concrète des gens.

Des «sectes» à notre porte, par Yves de Gibon et Jean Vernette. Editions du Chalet, Paris 1987, 64 p., 32 F. Après l'introduction au phénomène des sectes, ce «lexique», dense et pratique, rendra service à qui veut repérer la secte dont il entend parler, et disposer de repères précis et de renseignements fondés. Cette nouvelle édition a été faite dans le même esprit non polémique et compétent qui fut fort apprécié lors de l'édition de 1979. 60 titres au répertoire alphabétique, depuis AAO, Adventistes du 7^e jour, Amis de l'homme, Ananda Marga, Anthroposophie, Antoinistes... jusqu'à Teen Challenge, Témoins de Jéhovah, Ordres du Temple, Théosophie. L'ensemble est classé sous quatre sections : Groupes dissidents des

grandes Eglises chrétiennes. Groupes orientaux. Groupes issus de l'ésotérisme, de la gnose et des mouvements du développement du potentiel humain. Quelques autres groupes chrétiens non sectaires.

Année Mariale 1987-1988, Eléments de célébrations proposés par l'Association des œuvres mariales. Editions du Chalet, 77 rue de Vaugirard, 75006 Paris, 112 p., 49 F. Un livret simple et complet, proposant des matériaux faits pour durer, qui rendra service pour des années. Une première partie présente des célébrations pour les temps liturgiques et pour les fêtes mariales. Une seconde partie propose différentes façons de célébrer le Rosaire. Enfin, la troisième section développe les prières mariales communautaires : l'Angelus, l'Office de Vigiles, les Litanies, l'Hymne Acatiste (acathiste signifie « non assis » — c'est un hymne oriental qui se chante debout), une neuvième mariale de préparation à la Pentecôte.

Ce livre permet de conclure l'année mariale en beauté, et de prolonger les fruits de ce temps de grâce.

Marie, Mère de Réconciliations. Textes de Mère Teresa et de Frère Roger de Taizé. Le Centurion, Paris 1987, Plaque de 60 p., 30 F. L'Année mariale a incité l'un et l'autre à rassembler ici quelques-unes de leurs pensées sur la Vierge Marie.

« Que notre demeure, si modeste soit-elle, devienne comme la maison de Marie à Nazareth : un lieu où accueillir pour prier, pour se réconcilier ».

La Reine captive, par David Ndachi-Tagne. L'Harmattan, collection Encre noires, n° 39, 240 p. Epouse forcée d'un chef polygame, Marie-Louise Mwanga cherche son identité entre la tradition des anciens, la formation reçue à l'école, et l'esprit de la religion chrétienne. Elle est fille de catéchiste-pasteur protestant. Roman lisible, non sans effort pour aller jusqu'au bout. On est encore loin du drame cornélien ou de la passion racinienne.

■ LE MONDE AFRICAIN EN FRANCE

Deux numéros spéciaux des «Cahiers de la Pastorale des Migrants».

N° 29 Tome I. Les migrations africaines en France (spécialement Manjak, Soninké du Sénégal, Cameroun). Situations (travailleurs, étudiants...). La femme africaine en France. Aspects socio-économiques.

N° 30 Tome II (110 p.). Religions et Croyances. Orientations pastorales.

Chaque numéro: 48 F. S.N.P.M., 269 bis, rue du Fg-Saint-Antoine, 75011 PARIS.

■ BREF

Nouvelle collection de livre de poche sur le fait religieux.

Les éditions du CERF lancent des petits livres clairs, écrits par des spécialistes, pour une information solide sur tous les sujets religieux et parareligieux, classiques ou insolites.

Premiers titres parus: L'histoire des Evangiles (M. Quesnel)

Les sectes (J.F. Meyer)

L'Inquisition (J.P. Dedieu)

L'Icone (M. Quenot).

A paraître: Le réveil de l'Islam – Les extra-terrestres

Les gourous – La bio-éthique.

Chaque volume: 128 p., 40 F. Cerf, 29, bld de La Tour-Maubourg, 75007 Paris.

■ SECRÉTARIAT POUR LES RELATIONS AVEC L'ISLAM

Le SRI organise une session d'étude et de réflexion à Orsay, du 2 au 9 juillet 1988, dont le programme comprendra:

- connaissance de l'Islam
- regard chrétien sur l'Islam (approfondissement théologique et spirituel)
- questions posées par la rencontre avec le monde musulman.

Animateur principal: P. Robert Caspar, professeur à l'IPEA (Rome), avec l'équipe du SRI. *Inscription au SRI, 71, rue de Grenelle, 75007 Paris.*

■ TIMOR ORIENTAL

Une réflexion chrétienne. Déclaration d'un groupe international de chrétiens.

Entre la Rencontre internationale des associations et groupes chrétiens de solidarité avec Timor, tenue à Genève en 1987, et celle qui se tiendra à Lisbonne en janvier 1988, une note de réflexion a été soumise au public, conjointement par Catholic Institute for International Relations, Londres – Justitia et Pax Nederland, La Haye – Kommissie Rechtaardigheid en Vrede, Bruxelles – Pax Christi International, Genève. Plaquette d'une dizaine de pages, bilingue, pour rappeler que, depuis décembre 1975, 200.000 habitants du Timor Oriental (plus d'un quart de la population) seraient morts suite à l'invasion et à l'occupation militaire.

CIRR, 22 Coleman Fields, London N1 7AF, England.